LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 52, Numéro 12 — Montréal, 21 mai 1981

Une nouvelle coopérative

p. 14

Assemblée annuelle de Lanaudière

Plus grande participation

p. 6

Rencontre avec le ministre Jean Garon

p. 5

Entrevue avec le président de la commission de protection du territoire agricole

p. 10



Un coin du Québec près de St-Malachie dans Dorchester

L'opinion rurale

Un symposium très masculin

Je participais, le 2 avril dernier, au Symposium National sur l'Agro-alimentaire québécois dans les années '80.

Une lettre d'invitation assez vexante n'était adressée qu'au masculin.

La salutation "Cher Collègue", n'avait pas le (e) féminisant qui indiquait qu'on saluait aussi les femmes; puis dans le texte on lisait "... joignez-vous aux centaines d'autres entrepreneurs..." le pendant féminin entrepreneuse existe pourtant, mais ne fut pas employé. Une carte d'inscription était jointe sur laquelle on lisait "Nom du participant" seulement nulle signification qu'on pouvait être intéressée et intéressante à titre de participante.

Je téléphone donc au signataire de la lettre, M. J.-Pierre Bordua, directeur de la faculté d'administration pour vérifier si effectivement on m'avait bien envoyé la bonne lettre, si on désirait vraiment la participation des femmes ou encore si on avait fait une omission involontaire, une erreur d'impression quoi? J'ai fait deux téléphones et laissé mon numéro sans résultat, mais m'adressant finalement à la secrétaire qui m'apprit qu'on avait écrit cette lettre en toute connaissance de cause.

M. Bordua trouvait que cela faisait trop lettre circulaire d'ajouter un (e) à "Cher Collègue" m'a-t-on dit et puis pour ce qui est du "Nom du participant"; on trouvait qu'il n'y avait rien là, voyons donc! Et le mot entrepreneurs"?...

Pour la lettre circulaire, on voit bien que la lettre est polycopiée surtout la signature de ce cher M. Bordua. Et si on exige que les femmes comprennent qu'on s'adresse à elles aussi quand on écrit "Nom du participant", pourquoi n'avoir pas vous-même M. Bordua fait preuve de la même largesse d'esprit, et n'avoir pas inscrit "Nom de la participante" seulement? Vous auriez vu la participation et la réaction de vos chers collègues.

Désirait-on vraiment la participation des femmes? Croyait-on vraiment à toute son importance dans l'agro-alimentaire des années '80? Les femmes elles-mêmes, comment y voyaient-elles leur place?

Me posant ces questions, j'y suis tout de même allée à ce symposium. Heureusement que les autres femmes ne furent pas toutes invitées par lettre, car elles étaient là, pas en grand nombre, mais en nombre suffisant. Mais mes peines n'étaient pas finies.

M. Pierre Gaudet, président de l'Union des producteurs agricoles, dans toute sa verve, insiste sur "les gars qui sautent dans leurs bottes le matin" et qui semblent la base de l'agro-alimentaire. M. Louis-Philippe Poulin, directeur général de la Coopérative Fédérée du Québec, oublie tout simplement à qui il s'adresse en commençant son exposé par la salutation "Messieurs". Et ce triste comique M. Gérard Virthe, directeur de la Chaire en Alimentation, annonce avec humour, lorsqu'un participant est demandé à son bureau: "Monsieur X, s'il vous plaît rappeler immédiatement à votre bureau; votre secrétaire ne peut plus se passer de vous". Pour un peu les applaudissements auraient accompagné les rires de la salle. M. Marvin Biltis, vice-président de Steinberg Ltée, cependant parle de la femme comme la consommatrice qui choisit la nourriture, qui a peu d'enfants et surtout qui travaille et qui est donc la cause du changement dans les habitudes alimentaires et des préférences pour le surgelé.

Et l'on parle de producteurs agricoles, d'emprunteurs et d'entrepreneurs, etc.

On oublie l'apport des femmes dans l'agro-alimentaire québécois; on n'en parle pas. On me répondra qu'il y avait des femmes dans votre équipe. Ah oui! Surtout à la réception, au vestiaire, au coin café et brioches, comme secrétaires, serveuses et même comme panneaux d'indication et portières. Aucune ailleurs

suite à la page 4

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française en Amérique

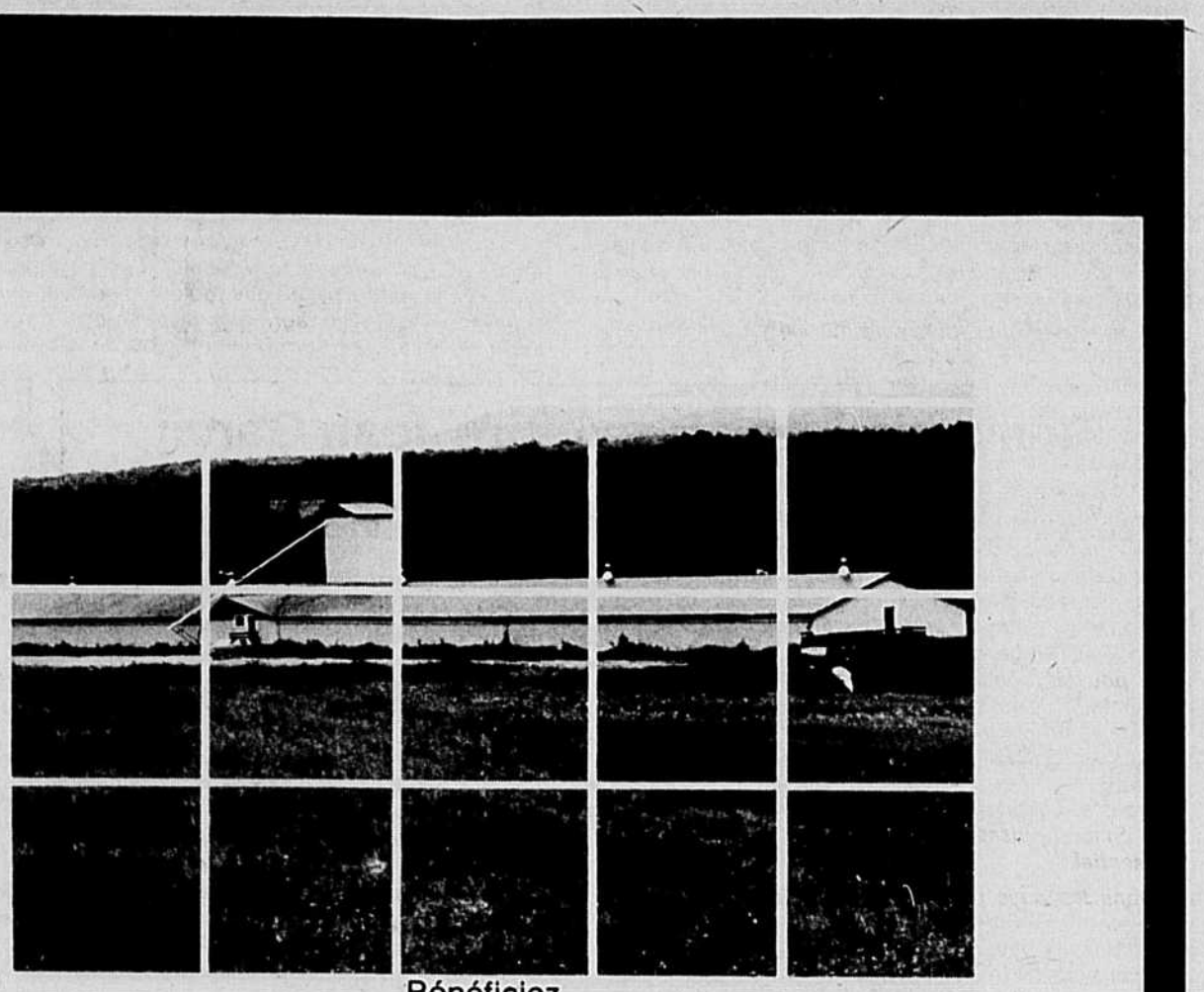
Fondé en 1929
Propriété de l'UPA
515, Ave Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC
Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU
Secrétaire de rédaction:
Rosaline-D.-LEDOUX
Collaborateurs:
Marc ST-PIERRE (Québec)
Claude TURCOTTE (Ottawa)
Directeur de la publicité:
Bernard DANIS
Représentant à Toronto:
Tom McGoey,
Suite 615, 44 rue Victoria,
Toronto, Ontario M5C 1Y2
Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, $10; 2 ans, $15; 3 ans, $20
Chèque ou mandat à l'ordre de la Terre de Chez Nous et adressé au Service du tirage (Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



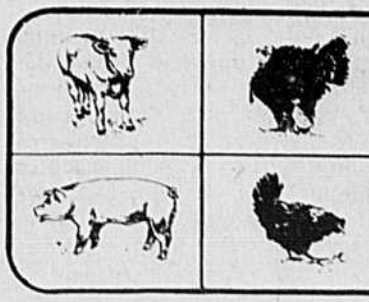
Bénéficiez
d'un nouveau régime d'assurance-stabilisation des revenus.
Le taux de cotisation 1981 est de 1$ par porc
Le minimum assurable est de 100 porcs
Adhérez maintenant
La Régie des assurances agricoles,
UNE VRAIE PROTECTION.

15 juin 1981
Date limite d'inscription

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

Nom _____
Adresse _____
_____
Code postal _____ No tél.: _____
Nombre de porcs assurables _____

Faites parvenir votre demande à: Régie des assurances agricoles, 200-A, chemin Sainte-Foy, 10e étage, Québec, G1R 4X6, (418) 643-6843



bélisle

OUI **BÉLISLE** améliore votre productivité; il y a des gens dans votre voisinage qui peuvent le confirmer.

PRÉMÉLANGE, MINÉRAUX, VITAMINES & ADDITIFS
PORCS, BÉTAIL, VOLAILLES, DINDES.
MOULÉE, GRAINS, TOURTEAU DE SOYA

Tél.: Montréal: (514) 658-8733
Québec: (418) 475-6285

Concentrés Scientifiques Bélisle inc.
196 Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0

Editorial

par Renald BOURGEOIS



La gestion de l'offre et les intérêts du consommateur

Où sont les intérêts des consommateurs? Allez demander à des économistes, ils vous diront que les consommateurs paient des centaines de millions de trop pour leur alimentation à cause de la gestion de l'offre. Simple, simpliste même, on peut toujours trouver quelqu'un, même avec le titre de docteur en..., prêt à dire ce que l'on veut entendre. Ce n'est pas nouveau, les producteurs laitiers ont eu à subir la même chose lorsque des commerçants ont voulu remplacer la margarine par le beurre.

Il se trouve aussi plusieurs journalistes en mal de nouvelles pour y faire écho, prendre la défense des consommateurs et s'indigner de ces monopoles créés par les producteurs agricoles. Régulièrement, ce genre de dénonciation vient déranger. La presse à sensation mène le bal jusqu'à l'indigestion des lecteurs. C'est ce qu'ils veulent paraît-il.

Malheureusement, ce n'est pas si simple. L'agriculture est un secteur clé de l'économie tant par son effet d'entraînement que par nature car elle fournit l'énergie nécessaire à la survie de la population d'un pays. De ce point de vue, c'est une industrie essentielle sur l'efficacité de laquelle le consommateur doit pouvoir compter pour lui assurer la sécurité alimentaire. Il est faux de dire que le premier intérêt du consommateur soit d'avoir des aliments à bas prix. La disponibilité des aliments étant assurée à un coût donné, les ressources sociales (la richesse) doivent être partagées entre tous de manière à ce que chacun puisse vivre décemment et se procurer l'essentiel.

Dans les pays réputés pour leur libéralisme, les aliments ne coûtent pas moins aux consommateurs que dans les pays où l'on gère l'offre. Cet argument devrait porter à réflexion et a beaucoup plus de valeur que les affirmations des économistes à qui on demande de dire que les consommateurs paient leurs aliments trop cher.

En réalité, il faut tenir compte du système économique dans lequel on vit. Les pays capitalistes avancés dont l'industrie agricole a atteint un niveau de productivité lui permettant de satisfaire aux besoins de sa population sur une base continue, doivent avoir recours à une gestion de l'offre pour atteindre la stabilité. Si on consulte les documents de l'Organisation pour la coopération et le développement économique sur les politiques agricoles des pays membres, on se rend compte que lorsqu'un secteur particulier de l'industrie agricole, suite à des progrès techniques qui ont permis d'accroître considérablement l'efficacité de la production, connaît une instabilité et une crise permanente, il devient nécessaire d'exercer une gestion de l'offre d'une manière ou d'une autre.

Par ailleurs, la crise économique actuelle caractérisée par une flambée des prix ne peut faire autrement que de durement affecter l'agriculture étant donné la très forte mécanisation, le recours massif aux engrais et pesticides, le besoin en énergie et le fort recours aux capitaux dont le loyer ne cesse de monter. Pour maintenir un niveau satisfaisant d'efficacité, les agriculteurs doivent pouvoir compter sur des revenus suffisants et stables d'une année à l'autre et cela ne peut se faire qu'en stabilisant le prix.

La structure des entreprises agricoles où l'entrepreneur est en même temps le travailleur a besoin d'une structure syndicale qui lutte en vue de lui assurer un salaire qui lui permette de faire vivre sa famille et un rendement sur le capital investi pour assurer le roulement de l'entreprise. Les deux sont également importants si on veut le maintien de l'entreprise familiale et l'amélioration de l'efficacité qui sont les seules façons de contenir l'inflation des prix des aliments.

Avant nos sociétés modernes, nous n'avions pas besoin d'une gestion de l'offre à grande échelle puisque le producteur pouvait facilement savoir ce que l'on attendait de lui étant près du consommateur et souvent lui vendant directement. Dans les conditions de production avant la révolution technologique on réussissait à atteindre l'équilibre et les cycles avaient une durée prévisible.

On oublie trop souvent de dire que les manufacturiers font des centaines de millions et qu'en période de crise comme cela s'est produit dernièrement dans l'automobile, on ne diminue pas significativement les prix, tout au plus le fait-on pour la promotion.

Les économistes posent mal le problème lorsqu'ils ne cessent de dire que les consommateurs paient trop cher pour leurs aliments. Nous vivons dans une société capitaliste et qui dit société capitaliste dit prix. Il faudra continuer de payer les aliments de plus en plus cher si la crise se poursuit. Quand il faut louer l'argent à plus de 20%, les économistes devraient savoir qu'on ne peut demander aux prix de baisser. Les aliments n'iront pas à l'inverse des autres produits.

Les consommateurs vont devoir continuer de payer de plus en plus pour leurs aliments pour s'assurer d'une sécurité des approvisionnements. Si on devait laisser les prix baisser on causerait une grave crise qui aurait un effet néfaste pour les consommateurs à plus long terme et qui déstabiliserait l'économie pour longtemps.

D'Europe et des États-Unis, des voix de plus en plus nombreuses parlent de notre système comme du meilleur au monde par les résultats qu'il a permis d'atteindre car maintenant qu'on semble bien installé dans l'instabilité et que celle-ci semble tourner en leur défaveur, on voudrait bien retrouver les bienfaits de la stabilité ou mieux contrôler l'instabilité, mais cela ne se fait pas du jour au lendemain.

Le contingentement de la production et la faim dans le monde

par Renald BOURGEOIS

Pourquoi contingenter la production alors que les deux tiers de la population mondiale ne mangent pas à leur faim? Il doit certes y avoir de bonnes raisons pour en arriver là.

C'est généralement un groupe d'agriculteurs impliqués dans une production qui, cherchant à se donner une sécurité, décident d'essayer de gérer l'offre pour qu'elle s'ajuste à la demande tout en procurant un revenu comparable aux autres classes de la société. Ils veulent, sur une base annuelle, pouvoir rencontrer leurs coûts de production et pour cela, ils acceptent de s'imposer certaines contraintes comme le contingentement individuel pour éviter l'effet déstabilisateur des surplus de production.

Ils savent en effet que ces surplus exercent sur le marché des pressions qui font baisser les prix. Ces denrées coûtent très cher à entreposer si la période s'étend trop. Le consommateur y gagne à court terme mais tôt ou tard, il devra payer que les sommes proviennent d'un endroit ou de l'autre. Les périodes de bas prix forcent le secteur à se réendetter, plusieurs unités de production doivent fermer faute de fonds pour opérer, les investissements nécessaires à l'augmentation de la productivité sont retardés, les industries en amont et en aval en souffrent. Contrairement à ce que l'on pense généralement, ce ne sont pas nécessairement les plus efficaces qui survivent. En effet, ceux qui traversent la crise sont ceux qui peuvent jouir de capitaux en provenance de l'extérieur du secteur. Dès lors, les règles d'une concurrence uniquement sur l'efficacité ne tiennent plus car des facteurs extérieurs viennent fausser les règles. D'où la décision d'en venir à se baser sur le critère le plus objectif, soit le coût de production des intervenants les plus efficaces pour calculer le prix du produit.

Ce critère laisse jouer la concurrence en minimisant l'effet des facteurs externes et garantissant un revenu pour un exploitant à plein temps. On remarque d'ailleurs que dans les productions réglementées les professionnels vivant uniquement de cette production sont nombreux, tandis que dans les autres, les apports de capitaux provenant de l'extérieur sont souvent importants à cause de l'insécurité du secteur.

Donc à l'intérieur d'une société donnée, des groupes de producteurs d'aliments revendiquent une vérité des prix à l'intérieur de leur secteur de l'industrie comme le font les autres groupes de travailleurs avec des moyens différents car les uns vendent des denrées et les autres une force de travail ou des services.

Car on pourrait facilement reprendre la question de départ et demander aux agronomes ou à d'autres professionnels pourquoi ils ne font pas bénéficier les pays pauvres de leurs services professionnels. On pourrait faire un raisonnement parallèle à plusieurs égards.

Maintenant qu'on a succinctement exposé la rationalité économique du contingentement de la production, il faut faire le lien avec le très grave problème de la faim dans le monde. Il est important de noter que l'on passe alors d'un problème économique à un problème d'économie politique, à savoir qui vont profiter des ressources mondiales. Dans les faits, nous, des pays développés, avons décidé (réussi) à nous tailler la part du lion et à faire travailler le reste du monde à notre bien-être et de ne leur laisser que des miettes.

Depuis l'époque coloniale, nous avons établi un système d'exploitation qui nous profite. Le contingentement de la production n'a rien à y faire, il veut tout simplement régler un problème économique limité aux structures économiques de certains pays. On ne demande pas aux industries d'aller développer les pays dits sous-développés, ils y vont pour exploiter ou n'y vont pas. De même lorsqu'on a des surplus de denrées alimentaires on ne va pas immédiatement les expédier à ceux qui meurent de faim, plutôt on les entrepose et on essaie de trouver des acheteurs. Si on voulait les donner, il faudrait bien que quelqu'un assume les coûts de production et le transport. Il n'y a aucun producteur comme il n'y a aucune industrie qui pourrait produire longtemps sans rien recevoir en retour.

Un système économique ne peut produire des aliments pour les donner. Tout au plus cela peut-il représenter une très faible partie de la production totale et n'avoir aucun effet significatif sur la faim de deux milliards de personnes. Le lien n'est donc pas direct entre ces deux problèmes car ceux qui ont faim ne peuvent payer.

Pour résoudre le problème de la faim, il faut favoriser la production d'aliments par les personnes qui ont faim de façon à ce qu'ils puissent produire eux-mêmes leurs aliments. Or la volonté politique de résoudre le problème n'existe pas. Les actions posées tendent à avoir l'effet contraire. Elles créent une dépendance et entraînent une détérioration du bilan alimentaire des pays déjà en déficit.

Le bilan des exportations d'aliments des pays développés vers les pays sous-développés démontre qu'elles ont servi d'armes de sorte que les pays qui en ont "bénéficié" ont vu leur production alimentaire diminuée et leur dépendance augmentée. Les exportations d'aliments ont donc eu l'effet contraire de celui attendu. Ces dons coûtent très cher puisqu'il faut en échange accepter les compagnies qui viennent exploiter les ressources et la population pour le

Suite à la page 28

Suite de la page 2

et surtout pas sur les panels. Qu'auraient-elles pu vous dire d'intéressant n'est-ce pas? Cela n'a sans doute même pas effleuré vos esprits.

M. Gaudet, vous nous dites qu'on regarde combien il y a de paires de bottes à côté de la porte pour accorder du crédit à une entreprise agricole et que si la femme ne participe pas on a moins de confiance pour l'accorder? Vous devez bien savoir pourtant que plusieurs d'entre nous sautent effectivement dans leurs bottes le matin? Vous devez bien savoir qu'il n'est pas uniquement nécessaire non plus de sauter dans des bottes pour assurer la bonne marche de l'entreprise agricole? Que la femme a été de tout temps à toutes les tâches et que c'est tout aussi important; que d'autres sont des emprunteuses, des entrepreneuses et des productrices agricoles efficaces et persévérantes. Faut-il passer sous silence tout le travail des femmes, base même de la vie et de toutes saines solutions?

Et vous M. Poulin, n'avez-vous pas vu ces femmes devant vous? Les avez-vous crues là, uniquement comme dociles escortes de vos semblables? Elles étaient nombreuses à être productrices agricoles, à être femmes collaboratrices, etc., et il ne faudrait pas les confondre avec les hommes; elles sont égales oui, mais heureusement tellement différentes, vous l'oubliez?

Et vous M. Biltis, pour un peu, vous auriez crié "haro sur le baudet" qu'est la femme pour vous! D'abord, allez donc vous promener dans vos supermarchés; vous verrez qu'il y a beaucoup d'hommes aussi qui achètent la nourriture. Et je ne vous laisserai pas si simplement expliquer pourquoi il y a plus de consommation de produits surgelés en disant que c'est à cause des femmes qui travaillent à l'extérieur et qui n'ont plus le temps de cuisiner. Vous n'avez pas pensé au double emploi de ces femmes et au refus de la majorité des hommes à partager les tâches ménagères? Quelle façon simpliste, vous avez de voir les choses!

Et vous M. Virthe, je veux bien avoir le sens de l'humour, mais pas sur le dos et contre l'image des femmes. Êtes-vous assez inconscient pour ne pas vous rendre compte qu'on n'attend plus après les hommes? Et qu'on en a plein le dos et ras le bol d'être rabaissées!

Et vous femmes secrétaires, réceptionnistes, préposées au vestiaire et au café, recrutées dans les classes d'administration sans doute, ne croyez-vous pas que ces tâches nécessaires peuvent aussi être partagées par vos collègues hommes? Et ne pouvez-vous pas vous imaginer ailleurs? Et de grâce, laissez les portes, nous pouvons les ouvrir nous-mêmes.

Et nous participantes, pourrons-nous dialoguer un jour avec vous? Vous dire nos vues, notre vécu, notre sagesse et notre intuition et chercher ensemble les solutions urgentes aux problèmes de l'agro-alimentaire québécois, aux problèmes mondiaux de la famine?

Voilà, on aurait pu entendre, l'autre moitié, celle qui tient aussi entre ses mains la réussite agro-alimentaire des années '80, mais ce ne fut pas le cas.

Messieurs, il y a d'autres façons de voir, de sentir, de prévoir et, de les entendre, de les écouter, aurait sûrement apporté la vie, la couleur et la chaleur qui ont manqué à ce symposium.

Diane Cochrane,
productrice agricole,
R.R. 1,
St-François-Xavier de Brompton,
Québec J0B 2V0

Lettre ouverte à M. Lévesque et M. Garon

Vous qui savez bien faire les choses, vous qui établissez des lois comme bon vous semble, qu'est-ce qu'on fait quand on a perdu sa chemise dans une industrie porcine qui était supposée être rentable? Qu'est-ce qu'on fait pour remonter la côte quand depuis la faillite mon mari a pu travailler 6 mois sur 18 mois sur les "diamond-drill" à Asbestos? Qu'est-ce qu'on fait pour remonter la côte avec $169 d'assurance-chômage et qu'il n'y a pas d'ouvrage? Qu'est-ce qu'on dit à sa fille qui ne comprend pas pourquoi nous qui aimions tant notre terre, nous ne l'avons plus? Elle croit que son père et sa mère ont tout bâti ça, pour un autre. Plus tard, lorsqu'elle réalisera qu'un homme fortuné s'est payé la ferme comme un jouet et que ses parents ne pouvaient la garder pour seulement "vivre", lorsqu'elle réalisera que les cartes sont truquées d'avance, aura-t-elle envie de participer dans cette société moche que les hommes ont bâtie? Est-ce le sort réservé à ceux qui investissent au Québec de se retrouver sans rien à se tourner les pouces? Est-ce ainsi que vous bafouez la dignité humaine?

La chute des prix du porc cache une vérité plus scandaleuse et vous le savez. Les calculs de rentabilité de l'industrie porcine ont été faussés. La supposée "mine d'or" était bâtie sur le fait que toutes les truies sans exception cochonnaient deux fois et demie par an, tous les porcelets étaient vivants, jamais de maladie n'atteignait le bétail. C'est faux. Les truies, dans ces bâtisses modernes, coûteuses, poussées à produire intensivement réagissent plutôt mal à cet environnement propre, clair, sec, qui ne leur va pas du tout. C'est une entreprise de crève-faim, de misère. Et c'est pour ça que les producteurs font faillite.

Une affiche du ministère de l'Agriculture disait "Truie hybride + pure-race = rentabilité assurée". Qu'est-ce que c'est ça, si cela ne s'appelle pas de la malhonnêteté de la part d'un "bon" gouvernement? Comment entendez-vous prendre vos responsabilités et dédommager aussi les producteurs de porcs en faillite comme se devrait de faire un gouvernement humanitaire qui respecte ses électeurs?

Le 19 juin 1980, je vous écrivais pour vous demander de nous donner une terre abandonnée en Gaspésie, mais vous ne pouvez le faire y paraît! Faire investir des gens dans une industrie de crève-faim, est-ce que ça se fait?

Répondez! Quand on choisirait sans hésiter entre un bijou et une chèvre et qu'on choisirait la chèvre, comment peut-on vivre en dehors du milieu qu'il nous faut?

Manon Mérineau-Sévigny
producteur de porc en faillite
Wotton, Cté Richmond

P.S. Hé! les producteurs de porc en faillite! Pourquoi vous taisez-vous? Ne courbez pas le dos! Faites-vous entendre de grâce!

La hausse du lait! Une honte?

Suite à une étude menée par des économistes de la Colombie-Britannique pour le Conseil économique du Canada, les journaux et tous les media d'information ont commenté de mille façons la hausse des prix du lait. C'est assez pour que le consommateur soit aigri en voyant le pot de lait sur sa table le matin! Je voudrais les réconcilier un peu avec nous les producteurs et leur demander si on sait sur quels critères ces études sont basées. On dit qu'on paye le boeuf, les oeufs, la volaille trop cher. Trop cher en comparaison de quoi et de qui? Du salaire de l'ouvrier, du médecin, de l'assisté social ou du ministre. On dit que si les produits agricoles sont chers, c'est dû à la mise en marché. Connaissez-vous des entreprises de production qui restent en affaires si elles n'ont pas de mise en marché bien organisée. Ceux qui n'en ont pas sont voués à la faillite et les compagnies puissantes viennent les acheter à petit prix.

On répète aussi que la Régie des marchés agricoles est de connivence avec le gouvernement et que les consommateurs n'y sont pas représentés. On veut nous faire retourner trente ans en arrière avec le jeu de l'offre et la demande. Que ceux qui prônent cette théorie commencent les premiers. Si les résultats sont bons, on suivra! Mais tout le monde ne suivra pas seulement le producteur agricole.

Il ne faut pas oublier chers amis consommateurs que si on doit vendre nos produits chers, c'est parce que tout ce qu'on achète pour produire est fabriqué, usiné, transporté par des consommateurs qui demandent à leur tour une hausse de salaire.

J'ai envie d'être un peu méchante et me demander si ce n'est pas pour nous faire oublier deux hausses de l'essence en quinze jours que ces études "fédérales" sont lancées en l'air. Combien ont coûté ces études?

Les commentateurs nous disent que les agriculteurs n'ont pas de coeur et qu'on devrait penser qu'on nourrit le genre humain. Messieurs, ce n'est pas parce qu'on nourrit le genre humain qu'on doit se laisser mourir de faim.

Thérèse et Léopold Laroche
producteurs agricoles
Warwick

Sous la rubrique "l'Opinion rurale", *La Terre de chez nous* publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, *La Terre de chez nous* se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais *La Terre de chez nous* devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Les textes pour "l'Opinion rurale" ne devraient pas excéder trois feuillets, les lettres les plus courtes recevront préséance. *La Terre de chez nous* se réserve le droit de condenser les textes jugés trop longs.

Enfin l'UPA et le journal n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique, lesquelles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

CONSULTATION AGRICOLE

- DESIGN DE MEUNERIE
- PLANIFICATION DE CENTRE DE GRAINS
- DRAINAGE SOUTERRAIN
- BÂTIMENT AGRICOLE
- CONSTRUCTION DE SERRES
- EXPERTISES DIVERSES

boudreau, audet & associés — consultants en agro-alimentaire

150 rue marchand, suite 010, drummondville, J2C 4N1 — tél.: (819) 477-7422

SPÉCIALISTE EN GÉNIE RURAL

ANDRÉ BOUDREAU, ingénieur et agronome — LUC AUDET, ingénieur et agronome



Aussi disponible en 52 hp, 59 hp, 66 hp et 70 hp.

En mai 1981
COMBATTEZ L'INFLATION!
RÉDUISEZ VOS COÛTS DE FINANCEMENT

La compagnie Les Équipements ASCOT inc. et UNIVERSAL TRACTOR sont heureux de vous offrir les programmes d'achats suivants:

1er choix:
RABAIS D'INTÉRÊTS À L'ACHETEUR. Recevez un chèque qui réduit vos coûts d'intérêts à 12% pour un an.

OU

2ème choix:
CABINE SÉCURITAIRE ASCOT GRATUITE À L'ACHETEUR (prix de détail suggéré $1,969.00).

— L'UNIVERSAL 530DTC est un tracteur à utilisation très variée, conçu avec précision pour un rendement supérieur à un prix abordable.

— Le moteur ultra-robuste de trois cylindres, avec 4 paliers et un vilebrequin durcit par induction, est conçu pour la durabilité et un rendement assuré.

— Conception des plus modernes: moteur diesel 3 cylindres, transmission de 12 vitesses avant et 3 arrière, prise de force indépendante et synchronisée avec les roues arrière, système hydraulique avec contrôle automatique de position et d'effort, différentiel avant central avec réducteurs planétaires, conduite hydrostatique, siège de luxe ajustable.

— Avec le tracteur ASCOT UNIVERSAL 530DTC vous obtenez jusqu'à 40% plus de traction dans les champs, 15% plus de traction sur les surfaces pavées qu'avec les tracteurs conventionnels à deux roues motrices.

— Il vous coûte moins cher parce que la compagnie ASCOT réalise les économies suivantes pour vous:
  — pas d'échange d'argent à payer car ASCOT achète directement du manufacturier européen sans passer par un intermédiaire américain.
  — en assemblant ses tracteurs au Québec, ASCOT réduit ses coûts de transport de 75% et les frais de douanes sont éliminés.

LE TRACTEUR ASCOT UNIVERSAL 530DTC UN 4 ROUES MOTRICES AU PRIX D'UN 2 ROUES MOTRICES
ASCOT UNIVERSAL CONTINUE À VAINCRE L'INFLATION

LES ÉQUIPEMENTS ASCOT INC.
1138 Route 220, St-Élie d'Orford, (Sherbrooke) Qué. J0B 2S0

Je désire des informations sur les modèles de _____ HP, à _____ roues motrices.
Nom _____ Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____ Tél.: _____

Rencontre entre l'UPA et le ministre de l'Agriculture

Le 6 mai l'UPA rencontrait le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, pour faire le point sur les principales questions qui préoccupent les agriculteurs cette année. L'ordre du jour étant très chargé, nous ne pourrons faire plus que de souligner les principaux dossiers à l'ordre du jour et les orientations décidées et annoncées par le ministère.

On a d'abord abordé les diminutions relatives aux restrictions budgétaires annoncées par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Celles-ci auront pour effet d'entraîner des coupures dans certains programmes.

Déjà, le ministre a annoncé la disparition des crédits octroyés à l'embauche des chômeurs. Des informations en provenance des régions indiquent également des modifications au programme de drainage souterrain, alors qu'on entend fixer un maximum de 25 000 $ par producteur. Il aurait également fixé un maximum quant au nombre de pieds par unité de surface.

Le ministre s'est engagé à rendre public et à expliquer prochainement chacune des coupures qu'il aura décidé.

Pour ce qui est du dossier de l'environnement, les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement se rencontreront pour étudier le projet de règlement. On convoquera ensuite une réunion conjointe avec l'UPA pour une dernière révision du projet qui concerne l'élevage.

Pour ce qui est du crédit agricole, le ministère est inquiet des coûts de la subvention sur l'intérêt qui augmentent à mesure que le taux d'intérêt augmente. Pour le ministre, on va devoir faire une révision complète de toutes les lois administrées par l'Office du crédit agricole de façon à faciliter l'application des programmes et à améliorer l'efficacité.

Dans le porc, le ministre attend de connaître le niveau d'intervention du fédéral, il avisera par la suite. Par ailleurs, le régime d'assurance-stabilisation pour le porc d'engraissement est entré en vigueur le premier avril dernier et on devrait adresser aux naisseurs assurés les avances le 15 mai. Enfin, on a convenu d'une rencontre entre la Fédération des producteurs de porcs, l'UPA et le ministère pour faire le point sur la situation de l'industrie. La date n'en a pas encore été fixée.

Le ministère travaille au programme de stabilisation pour les ovins. L'UPA et le ministère reverront la méthodologie de fixation des coûts de production.

Pour la mise en marché, la priorité ira au sirop d'érable, au veau de grain et aux produits du lait de chèvres. Plus globalement, la promotion et le développement de marché nécessiteront un travail considérable pour tous les produits.

Sur la question des amendements à la Loi 64, l'UPA présentera un mémoire puisqu'il est probable qu'à la session d'automne de l'Assemblée nationale, on pourra se pencher sur un projet. Le dernier congrès avait demandé des amendements au statut de manière à ce que le minimum passe de 1 000 à 2 500$, que l'on reconnaisse les producteurs de bois et les actionnaires de compagnies (20% des actions et 50% du temps consacré à la compagnie) producteurs agricoles.

Les engagements électoraux tiennent pour la protection du territoire agricole. L'énoncé de politique "Nourrir le Québec" que s'apprête à publier le ministère traitera du développement des productions en région. Il donnera de grandes orientations et élaborera sur une conception du développement.

Voilà qui fait le tour des principaux dossiers qui ont fait l'objet de la rencontre entre l'exécutif de l'Union des producteurs agricoles et le ministre de l'Agriculture. Nous aurons l'occasion de revenir sur chacun de ces sujets lorsqu'il y aura des développements. *R.B.*

Si vous recevez *La Terre de chez nous* en retard...

Les plaintes d'abonnés qui reçoivent la TCN en retard sont particulièrement nombreuses depuis quelques semaines. Les sacs postaux acheminés via le réseau central de distribution de la région de Montréal seraient ceux qui subissent les plus longs délais avant d'être triés puis dirigés vers les bureaux de postes locaux.

Est-il besoin de dire que la Direction du journal n'a cessé de faire pression auprès des autorités postales afin que l'on puisse trouver une solution qui permettrait de rétablir un service de distribution à l'intérieur d'un échéancier normal. Chaque semaine, rappelons-le, les copies du journal sont déposées aux centres de distribution postale de Montréal et de Québec dans la soirée du mercredi et/ou durant la nuit du jeudi. En principe, les premières copies sont dirigées le jeudi même vers les diverses municipalités, aux quatre coins de la province. Le journal devrait donc être parvenu aux bureaux de postes locaux dès le vendredi ou le samedi et parfois aussi tôt que le jeudi de la même semaine.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos mauvaises (et bonnes) expériences dans l'acheminement de votre hebdomadaire agricole en tenant compte, bien sûr, de ce qu'il faut considérer comme un délai normal de livraison. Le fait de recevoir votre journal le samedi entre à l'intérieur de ce que l'on considère comme la limite du délai normal mais la livraison le lundi ou le mercredi suivant demeure difficile à admettre, compte tenu de l'actualité que véhicule un hebdomadaire comme le nôtre. Nous ne pouvons qu'espérer que les autorités postales soient en mesure de remédier à la situation à court terme.

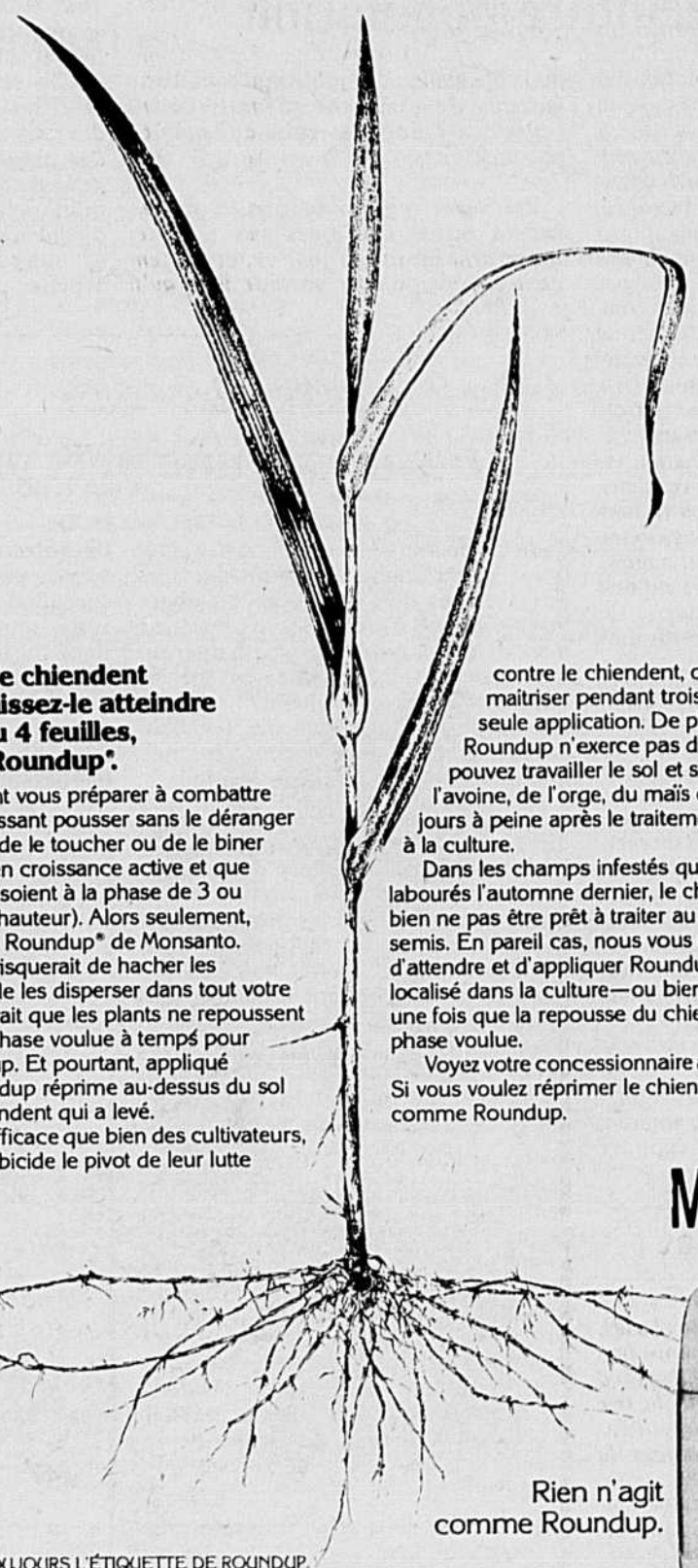
La Direction

OFFRE D'EMPLOI

Le mouvement "Chrétiens en milieu rural" C.M.R. est à la recherche d'un permanent au niveau provincial.
EXIGENCES: Bonne connaissance du milieu rural et de la méthode de travail d'action catholique.
TÂCHES: Visite des équipes, élaboration des programmes de travail, animation ressourcement etc.
SALAIRE: Suivant les normes du Comité Épiscopal du Laïcat.
CANDIDAT: Laïc, (que), religieux (se) ou ptre.
Faire parvenir *curriculum Vitae* et demande avant le 15 juin 1981.

Secrétariat national du C.M.R.
Chrétiens en milieu rural
C.P. 1480 — 347, rue Laviolette
Trois-Rivières, Québec G9A 5L6

Contre le chiendent- rien n'agit comme Roundup®.



Avant de biner le chiendent ce printemps, laissez-le atteindre la phase de 3 ou 4 feuilles, puis appliquer Roundup®.

Vous pouvez vraiment vous préparer à combattre le chiendent en le laissant pousser sans le déranger ce printemps. Éviter de le toucher ou de le biner jusqu'à ce qu'il soit en croissance active et que la plupart des plants soient à la phase de 3 ou 4 feuilles (20 cm de hauteur). Alors seulement, appliquez l'herbicide Roundup® de Monsanto.

Le travail du sol risquerait de hacher les rhizomes vivants et de les disperser dans tout votre champ, et il se pourrait que les plants ne repoussent pas tous jusqu'à la phase voulue à temps pour les traiter au Roundup. Et pourtant, appliqué comme il faut, Roundup réprime au-dessus du sol et dans le sol le chiendent qui a levé.

Roundup est si efficace que bien des cultivateurs, en faisant de cet herbicide le pivot de leur lutte contre le chiendent, ont réussi à le maîtriser pendant trois ans avec une seule application. De plus, comme Roundup n'exerce pas d'effet résiduel, vous pouvez travailler le sol et semer du blé, de l'avoine, de l'orge, du maïs ou du soja cinq jours à peine après le traitement, sans nuire à la culture.

Dans les champs infestés que vous avez labourés l'automne dernier, le chiendent peut fort bien ne pas être prêt à traiter au Roundup avant le semis. En pareil cas, nous vous conseillons d'attendre et d'appliquer Roundup en traitement localisé dans la culture—ou bien après la récolte, une fois que la repousse du chiendent a atteint la phase voulue.

Voyez votre concessionnaire au sujet de Roundup. Si vous voulez réprimer le chiendent—rien n'agit comme Roundup.

Monsanto



Rien n'agit comme Roundup.

LISEZ ET RESPECTEZ TOUJOURS L'ÉTIQUETTE DE ROUNDUP.
Roundup® est une marque déposée de la compagnie Monsanto.
Monsanto Canada Inc., Winnipeg, Montréal, Toronto, Regina, Saskatoon, Calgary.
RCN-1F-81 © Compagnie Monsanto, 1981.

Terre fleurie

par Thérèse Romer — illustrations Lorraine Grondin

Des annuelles tropicales à semer dehors

Connaissez-vous la date présumée du dernier gel dans votre région? Aux alentours de Montréal, c'est le 15 mai — même si le printemps nous joue parfois des tours en s'installant pour de bon plus tôt ou, comme l'année dernière, en accueillant les Floralies avec un gel en juin.

Notre date fatidique du 15 mai est donc une approximation, tirée de l'expérience. On ne se trompe pas trop si on l'attend pour repiquer dehors les plantes tendres, parties à l'intérieur, comme les tomates ou les pétunias. Ou pour semer sur place des fleurs annuelles tendres comme la *capucine* ou l'*ipomée* (que l'on appelle aussi volubilis ou gloire du matin). Vous vous rappellerez qu'il y a d'autres fleurs annuelles, semi-rustiques celles-là (pois de senteur, nicotiane ou cosmos) qui peuvent être semées dehors dès avril-mai.

La capucine et l'ipomée sont toutes les deux natives de pays chauds. Elles fleurissent vite et abondamment (contrairement à d'autres plantes tropicales pour lesquelles nos étés sont trop brefs). Semez-les donc fin-mai pour embellir votre entrée et — qui sait? — gagner un prix lors du concours "Maisons fleuries" en août. Autre avantage: si votre entrée est pavée, voici deux fleurs que vous pouvez cultiver en bac ou en grande jardinière.

La capucine est particulièrement facile. Elle offre une grande gamme de couleurs, toutes ensoleillées, toutes compatibles. C'est une plante aromatique: quelques feuilles ou boutons de fleurs ajouteront du piquant à vos salades. Les abeilles — et les enfants, de préférence pas en même temps — sont friands du nectar que cache l'éperon de la fleur. Distinguez entre deux sortes de capucine: la soi-disant grimpante, qui est plutôt retombante et court en longues tiges (parfaites pour corbeilles ou bacs) — et celle qui reste en touffe et s'adapte donc mieux à une bordure, disons autour de votre potager ou devant vos conifères. Mais n'oubliez pas que la capucine fleurit mieux dans un sol pauvre, même rocailleux. En terre riche, elle pousse toute en feuilles, gardant ses fleurs cachées.

L'ipomée est une vigoureuse plante grimpante qui atteindra 3 ou 4 mètres dans des conditions favorables. Parmi les différentes couleurs, la bleu-ciel est ma préférée: nos jardins connaissent peu de fleurs d'un bleu aussi pur. Observez les boutons en spirale, leur éclosion à l'aube. Vers midi, au soleil, la fleur se ferme et se fane, pour être remplacée par des milliers d'autres jusqu'aux premiers gels d'automne. Je plante mes ipomées sur le versant *est* de la maison: par jour ennuagé elles resteront ainsi ouvertes toute la journée. Pour accélérer la pousse, je trempe mes graines dans un petit peu d'eau tiède pendant 12 à 24 heures. Puis je les place entre deux feuilles de papier humide, enveloppées dans un petit sac en plastique, que je vérifie matin et soir. Dès que les premières graines auront germé, je les sème en place (elles n'aiment pas se faire transplanter) tout en m'assurant de la solidité du support qu'elles auront à grimper. Treillis, tonnelle, ou clôture en broche feront bien leur affaire.

Mais j'en tire le plus grand plaisir en leur larguant une ficelle à partir de la fenêtre de ma chambre à coucher, en haut, ce qui permet à ces charmantes fleurs de venir me dire bonjour dès que j'ouvre les rideaux au petit matin.



Couplage agriculture-population

On s'attend que le couplage des recensements de l'agriculture et de la population donne aux chercheurs, à ceux qui établissent les programmes et aux organisations agricoles une occasion unique d'observer les familles agricoles et l'agriculture canadienne.

Le recensement de la population et du logement du 3 juin 1981 donnera aux Canadiens des renseignements considérables sur les caractéristiques familiales et la structure sociale. Le recensement de l'agriculture, qui aura lieu en même temps, fournira des renseignements considérables sur l'agriculture canadienne et sa capacité de production. Le rapprochement de ces deux sources de données fournit des renseignements agricoles qui peuvent être analysés en relation avec les caractéristiques sociales et familiales des exploitants agricoles et de leurs familles.

Le programme de couplage agriculture-population, qui constituait une "première" mondiale lorsqu'il a été lancé au Canada en 1971, fournira aux analystes la base nécessaire pour entreprendre des études variées de l'agriculture canadienne.

Ces données du recensement montreront la corrélation des facteurs de production, comme la taille de la ferme, l'efficacité de la production et les proportions de l'entreprise agricole avec les facteurs sociaux comme l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la taille de la famille et le travail sur la ferme ou à l'extérieur de la ferme.

Le couplage montrera si les cultivateurs d'aujourd'hui ont un niveau d'instruction aussi élevé que les hommes d'affaires comparables du secteur non agricole. Et il montrera l'apport des conjoints et des autres membres de la famille au revenu agricole familial.

En analysant les provenances diverses du revenu familial agricole, il sera possible de déterminer le degré d'attachement à l'agriculture des différents types d'exploitants. Il sera également possible de comparer les familles agricoles et non agricoles en terme des sources et du niveau de revenu, du nombre de travailleurs dans la famille, ainsi que du nombre de membres de la famille et de personnes à charge.

Le couplage permettra également aux analystes d'établir pour qui la mécanisation est la plus considérable, soit les cultivateurs à temps partiel, les cultivateurs qui n'ont aucun membre de leur famille à la maison, les cultivateurs les plus instruits ou peut-être les cultivateurs dont les épouses sont les plus instruites.

Les deux questionnaires du recensement seront distribués aux familles agricoles à la fin de mai et repris peu après le jour du recensement, le 3 juin. Les deux formules de chaque ferme seront ensuite jumelées par ordinateur et leur confidentialité assurée.

Ces renseignements sont essentiels pour les industries qui doivent répondre aux besoins agricoles de l'avenir, aux organisations agricoles et aux gouvernements chargés de planifier les politiques en matière d'agriculture, d'éducation, de travail, d'énergie et de stabilisation de revenu au cours des prochaines années.

Les problèmes liés aux herbicides

D'après un chercheur de la Station fédérale de recherches de Régina il se peut que deux herbicides se mélangeant bien soient incompatibles sur le plan biologique, ce qui nuit à l'efficacité du désherbage.

L'incompatibilité peut augmenter ou diminuer la vitesse d'absorption de l'herbicide par la plante, modifier son effet endothérapique ou changer sa sélectivité envers les plantes cultivées.

Assemblée annuelle de Lanaudière

Favoriser une plus grande participation de la base

La Fédération de l'UPA de Lanaudière intensifiera ses efforts pour améliorer la participation des producteurs aux activités de l'UPA. On a élaboré pour cela une structure en mettant sur pied divers comités qui se chargeront d'étudier certains problèmes spécifiques comme l'environnement, la protection du territoire agricole, l'aménagement et le développement régional, la mise en marché et l'expropriation.

C'est ce qui est ressorti de la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération de Lanaudière d'axer cette assemblée sur les défis à relever après avoir d'abord étudié les aspects administratifs comme les rapports d'activités et financier. En effet, les administrateurs de Lanaudière estiment qu'il est important de maintenir un dynamisme à la base puisque la force de l'Union et donc son efficacité viennent de sa capacité de mobiliser la grande majorité de ses élus et de ses membres.

"La grande leçon à tirer de tout le travail accompli, c'est que nous devons continuer dans le même sens qui nous a permis la réalisation de grandes choses. Le rapport sur les causes de la non participation, soumis par le Service d'éducation et d'information, a été le sujet de nombreuses discussions servira à tracer et à orienter notre ligne de conduite dans le but de mieux relever les défis des prochaines années, devait préciser M. Bernard Duval, président de la Fédération, dans son allocution aux délégués."

Les grands défis posés à l'organisme ne pourront être relevés que par la participation et l'implication de la très grande majorité des producteurs. Ce qu'on veut, c'est de rester maîtres de notre développement et on entend relever ce défi par le biais des comités spécialisés en plus des autres structures qui vont, bien entendu, continuer de fonctionner en particulier les syndicats de base et spécialisés.

Pour ce qui est de la participation, environ 150 personnes ont assisté à l'assemblée, malgré une trop belle température. M. Bernard Duval gardera la présidence tandis que MM. Réjean Payette et Jacques Mayer, occuperont respectivement les postes de premier et deuxième vice-présidents.

Disons aussi en terminant que la Fédération a connu une bonne année financière. La prochaine s'engage en se tournant résolument vers l'avenir par la promotion de la plus grande implication possible des producteurs dans leurs affaires.

La Société des éleveurs de moutons de race pure

et

la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec

organisent une vente à l'encan
le samedi 30 mai 1981
aux ENCANS DE LA FERME de St-Hyacinthe

Seront vendus:
à 10h00 agnelles et brebis croisées provenant de troupeaux sous contrôle d'aptitude
AVIS AUX ACHETEURS:
— un encan sérieux
— des agnelles sélectionnées
— un excellent moyen de se constituer un troupeau ou de l'augmenter
— un comité de sélection
— et une vérification vétérinaire
à 13h00 femelles et béliers pur sang de race Suffolk, Hampshire, Dorset, NCC, Leicester, Oxford.

Pour tout renseignement concernant cette vente, s.v.p. communiquez avec:

(re: pur sang) **Ghislain Jobin** **(418) 878-2315** **643-7617**

(re: croisées) **André Bergeron** **(819) 828-3223** **828-3224**

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc Saint-Pierre

L'industrie laitière québécoise a pris les bouchées doubles au cours des dernières années pour rationaliser et moderniser sa production, c'est bien connu.

Tant les coopératives que les entreprises privées du secteur ont innové et produit du neuf, c'est le moins qu'on puisse dire. Au Québec, on produit de plus en plus fromages fins et yogourts, voire on enveloppe du lait!

Dans cette foulée, vient de démarrer une nouvelle usine de poudre de lait instantanéisée à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, à l'est du Québec.

Cette usine, qui appartient à la Coopérative agricole de la Côte-Sud, produisait autrefois du beurre et de la poudre de lait écrémée.

Pour l'heure, elle est devenue un centre de production moderne et efficace de poudre de lait entier, dont une partie importante sous forme instantanéisée.

Selon des chiffres rendus publics par le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation — il a injecté sous forme de subvention une somme de 962,000 $ dans le projet — la totalité des quelque 170 millions de livres de lait livrées à la coop par ses 800 membres producteurs laitiers sera transformée en poudre de lait entier destinée à être écoulée sur les marchés d'exportation.

La production pour 1981 devrait atteindre, de même source, les 20 millions de livres, livrées en contenants

Usine laitière de pointe

métalliques d'un poids variant de 1.2 à 4.4 livres.

La production de lait en poudre entier instantanéisé de Saint-Alexandre constituerait une première en Amérique du Nord. Le procédé fait manifestement appel à une technologie très avancée appliquée par un nombre restreint d'usines à travers le monde.

Grosso modo, c'est ceci: à partir d'une poudre ordinaire de première qualité, un traitement à base de lécithine végétale permet d'agglomérer et de fixer la poudre en particules qui se dissolvent instantanément au contact de l'eau.

La poudre ainsi traitée, de l'avis des experts, devient d'un usage beaucoup plus facile en plus de conserver sa qualité et son homogénéité plus longtemps.

Pour en venir là, la coop a dû investir quelque $10.5 millions.

Outre le coup de pouce du MAPAQ, la Société de développement industriel du Québec y est allé d'une prise en charge d'intérêt de 755,000 $.

Le ministère de l'Expansion économique régionale a accordé à la coop de son côté 570,000 $.

De l'avis du titulaire du MAPAQ, M. Jean Garon, l'importance de l'aide gouvernementale s'explique par les retombées économiques importantes que suscitera l'investissement.

En plus de sécuriser la production laitière dans cette région en orientant la capacité de transformation vers des produits en demande plutôt que vers des marchés saturés, a-t-il dit, l'aménagement de cette nouvelle usine a entraîné la création de 50 nouveaux emplois directs et d'un nombre plus considérable d'emplois indirects dans les secteurs de l'emballage et du transport où les retombées sont évaluées à $12 millions par année.

Selon M. Garon, la stratégie de développement de l'industrie laitière mise en place ces dernières années est en train de modifier le visage de l'industrie laitière en détournant des centaines de millions de livres de lait affectées au beurre et à la poudre vers des produits ayant une plus grande valeur ajoutée et offrant de meilleures opportunités de mise en marché, notamment à l'extérieur du Québec.

DISTRIBUTEUR — VENDEUR DEMANDÉ
Pour vente de produits insecticides pour la ferme
Nous avons pour vous canettes 12 oz — canettes 24 oz insecticides liquide — insecticides poudre (Territoire protégé)
S'adresser:
PLUS Inc.,
143 chemin St-Dominique
St-Pie de Bagot
Tél.: (514) 772-5640

Les agriculteurs en ont assez du harcèlement à l'égard des agences de commercialisation

OTTAWA — "Les agriculteurs en ont assez d'être constamment l'objet de critiques et de blâmes non justifiés au sujet du rôle et de la contribution des agences de commercialisation au sein du système alimentaire du Canada", a déclaré la FCA en réponse à des articles de journaux récents qui blâment les agences à cause des prix élevés des aliments.

Les articles faisaient référence à des documents de travail non publiés produits dans le cadre d'une étude du Conseil économique du Canada portant sur l'effet de la réglementation dans un certain nombre de secteurs de l'économie.

"C'est une chose que de faire de bonnes analyses économiques ainsi que des évaluations et des commentaires honnêtes, mais c'en est une autre que de lancer des affirmations gratuites et de faire du harcèlement", d'affirmer la FCA. D'après ce que nous savons des études sur la commercialisation des oeufs et des produits laitiers, elles sont fondées sur une analyse fautive et insuffisante et elles constituent à l'égard des agences de commercialisation une attaque qui est le reflet des préjugés idéologiques des auteurs."

Le Conseil économique a déjà publié certains documents de travail dans le cadre de l'étude; la FCA est impatiente de voir publier officiellement les études sur la commercialisation des produits laitiers et de la volaille afin d'être en mesure de bien en évaluer la valeur et de réagir comme il se doit à leurs conclusions.

La Fédération canadienne de l'agriculture est une fédération nationale regroupant les organismes provinciaux, régionaux et nationaux d'agriculteurs.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC,ROBIC
ET ASSOCIÉS
1514 DOCTEUR PENFIELD
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 934-0272

LE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE

Le 3 juin

C'est important!
L'agriculture est devenue une industrie bien structurée qui ne peut pas fonctionner à l'aveuglette. Des statistiques fiables sont indispensables pour l'établissement des politiques agricoles, pour la mise en marché des cultures et des élevages... bref, pour le mieux-être de toute la classe agricole. Le temps que chaque agriculteur mettra pour bien répondre au questionnaire du recensement constitue un véritable investissement de sa part dans notre avenir à tous.

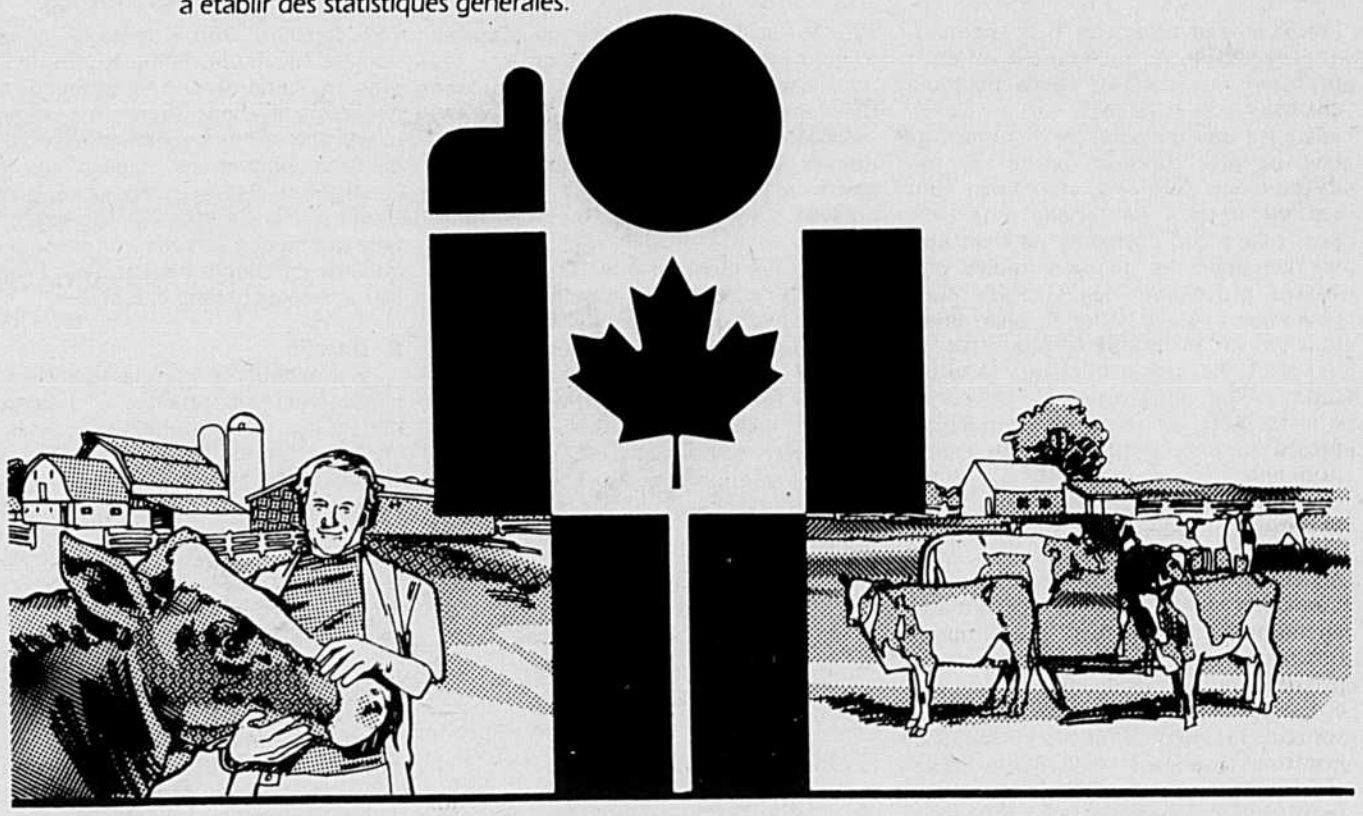
Vous recevrez un questionnaire.
D'ici le 3 juin, un questionnaire sera livré à chaque ferme. Il s'agira de bien le compléter en répondant à toutes les questions. Souvenez-vous que la loi garantit la confidentialité des renseignements fournis. Les réponses servent uniquement à établir des statistiques générales.

On ramassera votre questionnaire.
Après avoir répondu à toutes les questions, retenez votre questionnaire jusqu'à ce qu'un recenseur passe chez vous pour le ramasser.

Si vous avez besoin d'aide
pour compléter votre questionnaire, appelez-nous. Le numéro à cet effet se trouve dans le questionnaire.

Si vous n'avez pas reçu de questionnaire le 3 juin, appelez-nous en donnant à la téléphoniste le numéro Zénith 0-1981.
Il n'y a aucun frais.

Soyez du nombre!



Canada

Statistique Canada Statistics Canada

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Agriculture/Information

La pomme de terre de semence au Québec

La production de pommes de terre de semence a connu un essor rapide au Québec au cours des six dernières années. Une équipe composée d'intervenants de diverses disciplines et institutions s'est donné comme objectif, en collaboration avec les producteurs, de doter la Province d'un système de production original axé sur la qualité des plants et des tubercules. Les ventes de pommes de terre de semence de classe fondation se sont accrues de 25 000 sacs qu'elles étaient en 1975 à plus de 200 000 en 1981.

Le système québécois de production de semence de pommes de terre trouve son originalité surtout dans des méthodes de production de plants de base uniques en Amérique du Nord selon M. Michel Tennier, régisseur du centre de production de plants de pommes de terre de Manicouagan. Ce système intègre dans un tout de nombreuses techni- considérables par d'aucuns en Amérique du Nord, jusqu'à tout récemment, comme encore de l'apanage des chercheurs ou impossibles à réaliser sous nos conditions:

— La thermothérapie combinée à la culture de méristèmes.
— La production et la conservation de plants en éprouvettes.
— Le bouturage des plants de base sur une grande échelle.
— Le non tranchage des tubercules de semences.

La mécanique du système du Québec

La réglementation fédérale sur les semences de pommes de terre prévoit, depuis de nombreuses années, que les lots progressent vers les débouchés commerciaux, à partir de plants appelés pré-Élite, dans un système de classes échelonné sur cinq ans. Chacune des années correspond à une génération et porte un nom particulier. Des producteurs spécialisés ou des stations gouvernementales produisent les toutes premières générations.



Photo MAPAQ

Étapes du système québécois de production de semence et de la méthode traditionnelle

système québécois	*méthode traditionnelle*
Plants en éprouvettes à pousse continue	
boutures	
tubercules	tubercules
pré-Élite	pré-Élite
Élite I	Élite I
Élite II	Élite II
Élite III	Élite III
Fondation	Fondation
Certifiée	Certifiée

Dans ce système, dit traditionnel, pour renouveler les stocks de base, on recycle chaque année au niveau de la classe pré-Élite un certain nombre de tubercules vérifiés par des tests de contrôle.

Le système québécois a de particulier qu'aucun recyclage de matériel ne se fait jamais et à aucune des étapes du programme. Le matériel de base est constamment renouvelé à partir de plants cultivés en éprouvettes sur milieu stérile. Ce qui confère aux plants un niveau de qualité phytosanitaire jamais atteint auparavant.

Les plants de base sont produits à partir de cultures de méristème (amas de cellules microscopiques) prélevés sur des plants traités à la chaleur par les spécialistes du Laboratoire du Bureau de Certification de La Pocatière.

Les plants, exempts de toute maladie, sont alors transférés en éprouvettes au Centre de Production de Semence de Pommes de terre de Maniconagan (MAPAQ) où ils sont tout premièrement multipliés par milliers, à l'année longue, en enceintes climatisées, et ensuite, transférés en sol pendant trois étés consécutifs pour produire en grande quantité une classe Élite II.

Les plants Élite II sont achetés par des producteurs spécialisés du Bas Saint-Laurent qui les replantent durant deux autres années consécutives pour produire de la semence Fondation. Ces producteurs se trouvent regroupés dans l'Association des Producteurs de Plants de Pommes de Terre de l'Est du Québec, L'APPPTEQ.

Tout au long de cette chaine de production, la qualité des plants est vérifiée par des tests de laboratoire des plus récents ainsi qu'aux épreuves de Floride. Les champs sont inspectés par les services d'inspection fédéraux.

À chaque année, des échantillons sont prélevés chez les producteurs à la récolte et plantés en Floride. Par des lectures faites en janvier sur les plants, les spécialistes sont en mesure d'évaluer la qualité générale phytosanitaire des semences et de sélectionner par le fait les meilleurs lots, les meilleurs producteurs et les endroits les mieux appropriés à la production de semences.

Les résultats des épreuves de Floride démontrent une amélioration constante des lots des producteurs au cours des sept dernières années; années où le nouveau programme de production a été implanté.

De 5,2% qu'il était en 1974-75, le pourcentage moyen des maladies à virus dans la semence Fondation, variété Kennebec, est passé en 1980-81 à seulement 0,51%. La classe Élite III, elle, s'est améliorée de 0,94% à 0,22% pour la même variété et la même période.

Les mauvaises herbes dans les céréales

On s'entend pour dire que les mauvaises herbes sont des plantes indésirables dans nos cultures. Mais pourquoi sont-elles si mauvaises? Parce qu'elles hébergent des maladies et des insectes nuisibles aux cultures; parce qu'elles salissent ces dernières et rendent souvent les travaux de récolte plus difficiles; parce que certaines peuvent être toxiques pour les animaux tandis que d'autres provoquent des allergies chez les humains. Mais l'effet le plus direct et la plupart du temps le plus coûteux d'après Mmes Line Charland et Anne-Marie Ouellet, agronomes, est sans contredit la perte de rendement occasionnée par leur présence dans vos champs.

Comment expliquer cette baisse de rendement. Prenons comme exemple, une acre de terre ensemencée en orge. Les éléments nutritifs et l'eau contenus dans cette quantité de sol constituent une réserve limitée qui peut fournir un rendement potentiel (possible) d'orge. Si vous laissez les mauvaises herbes pousser avec l'orge, elles puiseront dans les mêmes réserves abaissant ainsi les quantités disponibles pour l'orge. Vous obtiendrez alors un rendement en orge inférieur au rendement potentiel que pouvait fournir le sol.

Mais si je fertilise me direz-vous, j'augmente mon rendement potentiel et je diminue la compétition. Attention! Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la fertilisation ne fait qu'accroitre le phénomène de compétition car les mauvaises herbes profitent davantage d'une hausse de fertilité que la plante cultivée. Elles absorbent en effet de deux à quatre fois plus d'azote, de phosphore et de potasse que la plante cultivée.

Cette compétition pour les éléments minéraux et l'eau s'accompagne souvent d'une compétition pour la lumière. Parce qu'elles lèvent hâtivement et qu'elles croissent plus vite que la plante cultivée, les mauvaises herbes annuelles les plus nuisibles réduisent la quantité de lumière disponible aux plantules de céréales et encore plus aux jeunes plantes fourragères quand les céréales sont grainées.

La perte de rendement occasionnée par cette concurrence sera plus ou moins importante selon le type et la densité des mauvaises herbes et aussi selon le temps et la durée de la période d'interférence avec la céréale.

1. Sortes de mauvaises herbes

On classe habituellement les mauvaises herbes en trois groupes: les annuelles à feuilles larges, les graminées annuelles et les vivaces. Les annuelles à feuilles larges sont pour la plupart très compétitrices et peuvent occasionner des diminutions de rendement de 75% à 100%. Parmi celles-ci, mentionnons la moutarde, l'ortie royale, le chou gras et l'amarante. Les graminées annuelles sont pour leur part beaucoup moins agressives et amènent des baisses de rendement moins importantes. Pour ce qui est des vivaces, elles peuvent être à feuilles larges (barbarée) ou de type graminées (chiendent) et les pertes qu'elles entrainent varient avec l'espèce de mauvaises herbes présente.

2. Densité

La diminution de rendement n'est pas directement proportionnelle à la quantité de mauvaises herbes présentes par unité de surface. On remarque, en effet, qu'une faible population présentera des plantes beaucoup plus grosses, produisant sensiblement le même degré de compétition qu'une forte population dans laquelle les sujets seront plus petits à cause de la densité accrue pour une même disponibilité des ressources.

3. Le temps et la durée de la période de compétition

À partir du moment où s'établit la concurrence entre la mauvaise herbe et la plante cultivée, la diminution des rendements est proportionnelle à la durée de la présence des mauvaises herbes. La période la plus critique se situe de façon générale entre la troisième et la cinquième semaine après le semis de céréales. Si on veut réduire les pertes causées par les mauvaises herbes, il faut donc chercher à les éliminer du champ avant ou au tout début de cette période critique.

Pour ce faire, il faudra aller au champ pour constater la levée des mauvaises herbes et chercher à les identifier le plus tôt possible. Cette étape est très importante car le choix de l'herbicide le plus approprié se fera en fonction des espèces indésirables rencontrées. La présence ou l'absence de graines fourragères dans le semis, plus particulièrement de légumineuses influencera aussi ce choix.

Comme la période de temps disponible pour faire un arrosage efficace est très courte (stade propice des mauvaises herbes et des plantes cultivées), il devient capital d'aller au champ tôt après les semis afin de pouvoir obtenir une recommandation le plus tôt possible et vous procurer le produit à temps.

Pour vous aider à identifier les mauvaises herbes à leur stade plantule, le ministère a publié deux feuillets intitulés "Atlas des mauvaises herbes". Vous pouvez vous les procurer pour un coût minime de 0,10 $ l'unité en écrivant à: Gestion des Stocks, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1140, rue Taillon, Québec G1N 3T9. Si vous rencontrez des problèmes d'identification ou que vous voulez faire vérifier votre diagnostic, n'hésitez pas à appeler votre conseiller local.

Rédigé en collaboration par le Service de l'information du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Agriculture/ Information

Responsable André Richard
Reproduction autorisée en donnant crédit

Peser ses agneaux: pourquoi, quand et comment?

L'éleveur de moutons qui désire pratiquer une bonne sélection dans son troupeau doit pouvoir identifier de façon certaine les brebis les plus productives. Puisque la productivité en élevage ovin se révèle par le poids d'agneau sevré par brebis par an, il est important pour l'éleveur d'effectuer la pesée des agneaux au sevrage.

En effet, d'après M. Pierre Demers, agronome, la prolificité toute seule ne peut être l'unique critère de sélection: encore faut-il que les agneaux aient atteint un poids acceptable lorsque vient le temps du sevrage. Le pesée des agneaux âgés d'environ 50 jours reflète très bien les aptitudes de la mère à produire du lait, source presqu'exclusive de nutriments pour les petits de la naissance au sevrage. Ce contrôle laitier indirect est donc indispensable à l'éleveur qui veut conserver pour l'élevage en premier lieu ses meilleures brebis.

Pour peser les agneaux, l'éleveur peut utiliser une balance à ressort telle qu'on en retrouve chez les distributeurs d'équipements pour la ferme au prix d'environ 25,00$. Nous vous suggérons ici un modèle de support qui facilite cette tâche plutôt ardue qu'est la pesée des agneaux (Figure 1). Il est fabriqué avec des courroies de nylon semblables aux ceintures de sécurité des automobiles, et le fond est constitué d'une pièce de cuir ou de vinyle renforcie par un morceau de "veneer". Nous avons fait le nôtre chez un bon cordonnier de village au prix de quelques dollars seulement.

Dans son programme de gestion, l'éleveur devrait donc consacrer quelques minutes ou quelques heures pour effectuer la pesée des agneaux au moment opportun. Il n'est pas nécessaire de peser chaque animal dès qu'il a atteint l'âge de 50 jours: au contraire, pour bénéficier des services du programme fédéral-provincial de contrôle d'aptitudes des moutons, tous les agneaux nés durant un mois donné (par exemple en janvier) doivent être pesés le même jour (par exemple au début mars pour la pesée au sevrage des agneaux nés en janvier), sinon les données sont rejetées par l'ordinateur.

Une fois la pesée effectuée, l'éleveur participant au contrôle d'aptitudes complète la "fiche d'inspection" et la fait parvenir à son Bureau des renseignements agricoles. Il recevra, par la suite, les poids au sevrage de ses agneaux ajustés de façon à mettre tous les sujets sur un pied d'égalité.

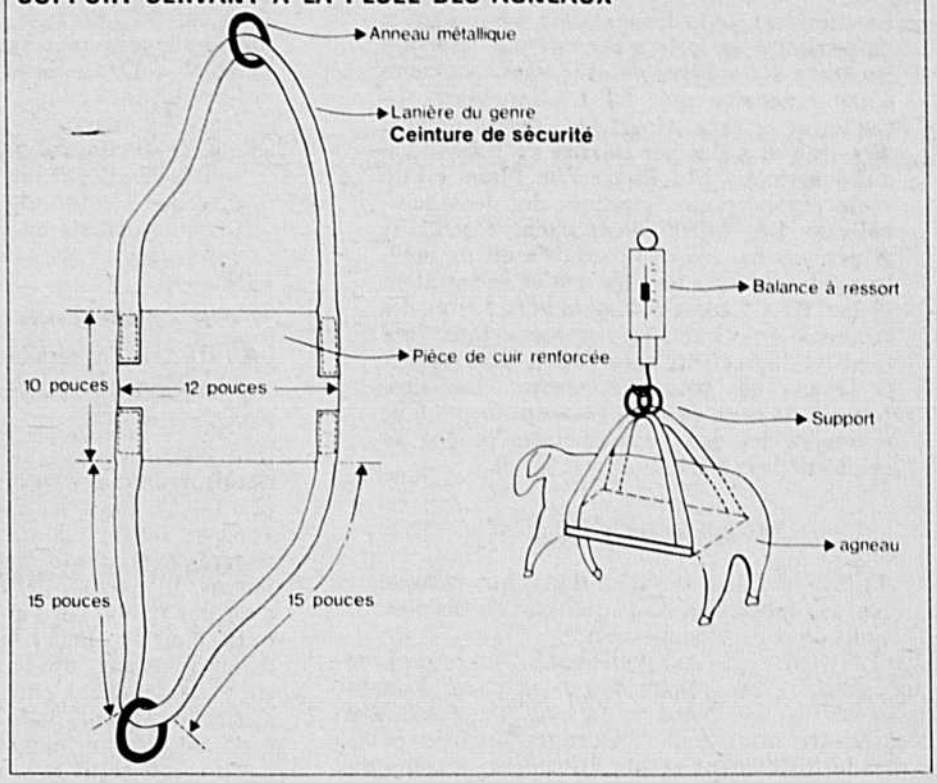
Pour évaluer facilement les performances des animaux, il lui suffit de lire la colonne "indice-brebis" qui indique la productivité de chacune des brebis par rapport à la moyenne du groupe.

S'il veut en savoir plus sur la valeur des agneaux eux-mêmes, il effectue une seconde pesée vers l'âge de 100 jours pour ainsi évaluer la croissance post-sevrage. Encore une fois, il sont tous pesés en même temps, soit vers la mi-avril pour les agneaux nés en janvier. Le taux de croissance post-sevrage des agneaux, étant un caractère à héritabilité élevée, la sélection basée sur ce critère donne des résultats positifs assez rapidement.

Le programme de contrôle d'aptitudes fournit les résultats des pesées à 100 jours avec tous les ajustements nécessaires pour comparer les agneaux équitablement et ainsi pratiquer une sélection logique des femelles et des mâles reproducteurs.

Je vous encourage donc à prendre la peine de peser vos agneaux au sevrage et à 100 jours. Considérez les efforts et le temps que vous y mettez aujourd'hui comme un investissement qui vous rapportera dès la prochaine génération d'agnelles de remplacement.

SUPPORT SERVANT À LA PESÉE DES AGNEAUX



Dépistage des insectes

AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

HESPÉRIE DES GRAMINÉES

Les larves de l'hespérie des graminées ont commencé à éclore dans la parcelle d'observation du Complexe scientifique (Sainte-Foy) vers le 10 avril et elles ont atteint le 2ème stade vers le 6 mai. Des larves de 1er stade ont également été signalées dans la région de Rimouski (région 1) au tout début du mois de mai. À ce stade-ci, les larves sont encore très petites et seule la présence de feuilles de graminées enroulées en tunnel et légèrement grignotées à leur extrémité peut nous permettre d'identifier leur présence.

En 1980, les infestations les plus importantes ont été observées en Gaspésie (régions de Rimouski et d'Amqui), en Abitibi-Témiscamingue (zone située entre Rouyn-Noranda et Notre-Dame-du-Nord) et au Saguenay — Lac Saint-Jean (secteurs du sud-est et nord-ouest du Lac Saint-Jean, et les environs de Chicoutimi). Dans ces endroits, les populations larvaires atteignaient ou dépassaient le seuil de nuisibilité (fixé à 80 larves de 2ème ou 3ème stade par mètre carré) et semblaient en voie d'expansion. Des dégâts plus faibles et des papillons ont également été signalés dans plusieurs régions du Québec, l'an dernier, notamment entre Saint-Fabien et Matane (région 1), et dans les régions de Québec, Deschambault (région 2), Sainte-Elisabeth, comté d'Arthabaska (région 4), Saint-Hyacinthe (région 6), Buckingham (région 8) et Trois-Rivières (région 11).

Nos connaissances actuelles sur la biologie de cet insecte ne nous permettent pas encore de prédire l'effet des conditions hivernales sur la survie de l'hespérie, de sorte que toutes les régions infestées en 1980, risquent de l'être de nouveau en 1981. Afin de bien connaître le stade de développement de l'hespérie et les risques d'infestation dans votre région, il serait bon d'examiner vos champs le plus tôt possible. L'insecte devrait avoir atteint le 2ème stade larvaire partout dans la province vers le milieu de mai. Si des traitements insecticides s'avèrent nécessaires, ceux-ci devraient débuter vers la fin de mai pour la région de Québec et le Témiscamingue et environ une semaine plus tard au Lac Saint-Jean, en Gaspésie et en Abitibi. Il est recommandé de faire ces traitements lorsque la moitié des larves ont atteint le 3ème stade, ce qui correspond à peu près avec la pleine floraison du pissenlit. Pour plus de détails concernant les dates de traitements, veuillez vous référer à votre conseiller agricole. Par ailleurs, si vous voulez plus de détails concernant la description, la biologie et le dépistage de l'hespérie des graminées, veuillez vous référer au feuillet numéro E-2 de l'Atlas des ennemis des cultures.

MINEUSE VIRGULE (AGROMYZE) DE LA LUZERNE

L'an dernier cet insecte a été signalé dans toutes les régions agricoles du Québec, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, où il est probablement aussi présent mais en densité extrêmement faible. Si on se fie aux conditions météorologiques que nous connaissons actuellement, les adultes de la première génération devraient faire leur apparition vers la mi-mai dans la région de Montréal et un peu plus tard (fin mai — début juin) dans les régions plus froides de la province. À ce stade, la mineuse a la forme d'une minuscule mouche noire avec un petit point blanc à l'arrière de l'aile, et sa présence est facilement identifiable grâce aux perforations qu'elle fait sur la face inférieure des folioles. Ces perforations sont observées plus facilement lorsque l'on place les folioles vers une source lumineuse.

Comment remplir le formulaire

Demande de remboursement partiel des taxes municipales 1980 et scolaires 1980-81

Tous les producteurs agricoles inscrits sur la liste officielle des producteurs agricoles en date du 1er janvier 1981 ont dû recevoir le formulaire intitulé "Demande de remboursement partiel des taxes municipales 1980 et scolaires 1980-81.

Ce formulaire doit servir à réclamer le remboursement partiel des taxes scolaires 1980-81 et des taxes municipales 1981, après avoir acquitté la totalité des comptes de taxes scolaires 1980-81 et municipales 1981. Aucun remboursement partiel ne sera accordé si les taxes ne sont pas acquittées au complet.

Comme la plupart des municipalités réclament les taxes en deux tranches, (une partie est due le 1er mars 1981 et l'autre partie le 1er juillet 1981) il faut donc attendre de recevoir le reçu total avant de remplir votre formulaire. Une fois que vous avez acquitté la totalité des taxes et que vous avez le reçu final, il faut remplir le formulaire de la façon suivante:

1— Remplir les sections 2, 3 et 8 obligatoirement, les sections 1, 4, 5 et 7, s'il y a lieu.
2— Corriger l'adresse s'il y a lieu (section 1).
3— Mentionner la superficie exacte des terrains (section 2).
4— Vous devez remplir la section 3 concernant les bâtiments situés sur les lots faisant partie de la demande de remboursement.
5— Fournir l'évaluation municipale des bâtisses inadmissibles séparément des terrains (section 4).
6— Si vous payez des taxes pour des terres louées vous devez remplir la section 5.
7— Fournir l'explication d'un compte de taxes à un nom autre que celui du producteur reconnu (section 7).
8— Si vous possédez plus d'une maison, mentionner l'occupation du résident de cette maison ou logement (section 7).
9— Inscrire le montant réclamé pour les taxes scolaires 1980-81 et municipales 1981 (section 8).
10— Signer et dater le formulaire (section 8).
11— Avoir acquitté la totalité des comptes de taxes scolaires 1980-81 et municipales 1981.
12— S'il y a lieu les comptes d'ajustement d'évaluation pour des années antérieures doivent aussi accompagner le présent formulaire.

Tout formulaire mal rempli et non accompagné des comptes de taxes scolaires 1980-81 et municipales 1981 sera retourné au producteur.

Le remboursement des taxes est à 70% seulement lorsque le décret établissant la zone agricole permanente d'une municipalité est entré en vigueur. Un producteur qui a déjà reçu 40% du montant des taxes pour l'année au cours de laquelle le décret s'applique recevra un second chèque représentant 30% sans avoir à en faire la demande.

Dans toute correspondance avec le Service des subventions et primes, veuillez mentionner le numéro de producteur agricole que le ministère vous a assigné. (carte 82-03)

Entrevue avec Me Pierre-Luc Blain, président de la commission de protection du territoire agricole

Le président de la Commission de protection du territoire agricole a accordé une interview exclusive à *La Terre de chez nous.* Au cours d'une rencontre avec MM. Jean-Marc Kirouac et Pierre Courteau, respectivement directeur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire agricole, Me Pierre-Luc Blain a bien voulu répondre aux questions des deux journalistes. Les sujets retenus sont d'actualité et permettent, croyons-nous, d'avoir un meilleur éclairage sur les objectifs et orientations de la CPTA à court et long termes. Le ton des réponses est direct, le langage coloré, bref tous les ingrédients sont réunis pour rendre la lecture des plus intéressantes. Des contraintes de mise en page nous ont forcés à ne reprendre ici que l'essentiel des propos du président de la CPTA.

Texte: Pierre COURTEAU

TCN — Pourriez-vous dans un premier temps rappeler les rôles, pouvoirs et attributions de votre Commission?

CPTA — Il s'agit essentiellement d'un organisme indépendant, chargé par le gouvernement d'appliquer la Loi 90. Nous le faisons d'une manière neutre. On nous a dit: "Occupez-vous du bébé, faites-le loyalement et objectivement, et puis on ne se mêle pas de vos affaires"; de fait, ils n'interviennent pas et ne zigonnent pas. Et puis nous autres, on essaie d'appliquer cela égal pour tout le monde. C'est ça notre rôle. On est aussi agent négociateur entre le gouvernement et les municipalités pour les zones agricoles. Tout ce qu'on fait, c'est négocier. On essaie d'en arriver à une entente, on y parvient dans 95% des cas. Quand ce n'est pas possible, nous n'avons pas de pouvoir décisionnel. On fait alors un rapport détaillé au Conseil des ministres, module par module, avec des photos et tous les détails, via le ministre de l'Agriculture qui soumet le dossier à ses collègues. La Commission explique dans son rapport ce sur quoi les parties ne s'entendent pas, pourquoi l'on devrait conserver tel espace vert. Les motifs invoqués ne résistent pas toujours à l'analyse. Tantôt, on ne veut pas signer mais on ne sait pas pourquoi, on utilise toutes sortes de prétextes. Parfois, on est sur la terre du conseiller, du secrétaire-trésorier d'une municipalité ou encore sur les lots du président de la commission locale d'urbanisme...

TCN — Jusqu'à ce jour, quels furent vos principaux défis?

CPTA — Ils sont nombreux. Nous sommes un peu comme des chiens dans un jeu de quilles. On arrive à un moment où la loi 125 n'est pas encore assez opérationnelle, où 60% des municipalités n'ont pas de règlement du tout, etc. Dans le fond, on fait du zonage municipal à l'envers. Pour la première fois, on dit à quelle place il faut planifier et à quelle place on ne peut développer. On est arrivé dans des affaires commencées à moitié. Des municipalités venaient de s'embarquer dans des super programmes d'aqueduc et d'égout approuvés en 1975, 1976... Qui va payer cela? Bien sûr, avant il y avait aussi des règlements, des contraintes, mais on multipliait les amendements aussi souvent que nécessaire. Ça se fait encore d'ailleurs. Nous avons rencontré une municipalité des Cantons de l'Est, ce matin; elle s'appuie sur un règlement mais l'amende au gré des besoins, trois ou quatre fois par année.

Notre vraie misère, c'est quand on agit comme frappeur de relève derrière les municipalités, après les décrets.

En vertu du droit municipal, on est tenu d'appliquer le règlement à la lettre ou de l'amender. Souvent, les municipalités font la job de la Commission, s'appuient sur l'article 59 de la Loi 90 et concluent que telle terre ou tel terrain, ça n'a pas de bon sens pour l'agriculture. Rares sont ceux qui ont dans la tête de protéger l'agriculture. Notre expérience la plus pénible récemment, c'est celle de Ste-Rosalie paroisse. Il y a eu une audition et au lendemain du décret, la paroisse retient 15 demandes, dit 'oui' à tout le monde, et nous renvoie ça à la Commission. Nous leur avons demandé si ça massacrait les terres autour, leur avons expliqué que si tel gars fait ça, les quatre autres autour vont devoir fermer leurs portes.... Somme toute, leur attitude est très individualiste; ils réglaient le problème du gars qui voulait vendre sept ou huit terrains. Mais l'impact que ça avait sur les autres voisins, il n'y avait personne qui leur avait parlé de ça. Finalement, nous avons accepté deux cas sur quinze et c'est la paroisse elle-même qui est venue en révision. C'est tout dire.

TCN — Deux années et demie se sont écoulées depuis l'adoption de la Loi 90. Où en êtes-vous rendu avec les innombrables requêtes des municipalités et celles qui vous sont acheminées par des individus? Peut-on dire que l'accumulation de dossiers appartient désormais au passé et que vous avez enfin atteint votre vitesse de croisière?

CPTA —

Pour ce qui concerne l'accumulation de dossiers, nous considérons que ce problème est réglé depuis six mois.

Ce qui ne l'est pas, c'est la façon de les administrer. Nous opérons encore à la mitaine. Il y a eu des programmes d'informatique comme chez vous (à l'UPA), mais les mêmes problèmes que chez vous se retrouvent un peu partout. Des beaux programmes d'informatique, qui ne marchaient jamais. Il y a eu 2400 erreurs sur 12000 dossiers, c'est pas fiable. On s'en sert quand même comme outil, mais on opère à la mitaine pareil. Quant aux délais normaux, il s'écoule généralement de quatre à six semaines entre l'enregistrement du dossier et le moment de la décision. On peut estimer à un sur cinq ou même un sur dix la proportion des dossiers reçus qui sont jugés complets dès leur réception. Pour les autres, ça prend au départ deux ou trois semaines d'analyses, de recherches ou de démarches avant de réunir toutes les pièces du puzzle. Une décision en dedans d'un mois, ça n'a pas de bon sens compte tenu de ces contraintes.

TCN — Là où la Loi ne protège pas encore l'agriculture, la spéculation et le développement désordonné du territoire ont continué de faire leurs ravages. Est-il possible de mesurer l'impact de ce phénomène sur l'aménagement des territoires non encore sous décret gouvernemental?

CPTA — L'impact du phénomène, malheureusement on peut le constater juste après. On avait pensé au départ que ce phénomène-là serait moins important dans les Cantons de l'Est, en Abitibi et au Lac St-Jean que dans les régions de Montréal et de Québec. Mais aujourd'hui, je dois dire qu'au niveau des régions périphériques, compte tenu du contexte qui leur est propre, la spéculation et le morcellement des terres étaient aussi importants sinon plus importants qu'autour de Montréal et de Québec. Je n'en reviens pas. Des ventes à des touristes, des développements dans le champ, n'importe quoi, il y en avait en Abitibi, il y en a à des places auxquelles on n'a jamais songé; c'est la même affaire mais à une échelle différente, à un niveau différent. Le résultat demeure toutefois le même: le gars qui voulait acheter une terre à 200 $ l'arpent, il fallait qu'il rivalise avec le spéculateur à 500 $, alors il perdait son marché. Ailleurs, dans les Cantons de l'Est, le développement sauvage s'est fait sur une grande échelle. On a vidé Sherbrooke de 25,000 habitants en 15 ans. C'est un impact plus grave que de vider Montréal de 150,000 habitants. Des municipalités de la banlieue sherbrookoise se retrouvent complètement désorganisées, avec peu d'infrastructures et des arrangements de broche à foin un peu partout. On a profité de la manne: développement sans service, sur du terrain peu coûteux. Il arrive un moment où l'aqueduc et l'égout collecteur deviennent indispensables, mais on n'a pas d'argent, on s'endette à long terme. Quand rien ne va plus, que les taxes deviennent aussi chères qu'à Sherbrooke, les promoteurs se déplacent, recommencent leur stratagème ailleurs; ils veulent repartir dans le champ encore une fois. La grande mode — on a bien du trouble avec cela — c'est le droit à la verdure, aux fermettes, à l'espace, avec des terrains de 200,000 pieds carrés en campagne. Ça fait de la place pour faire jouer les enfants.

La qualité de la vie, tout le monde en parle, tout le monde y rêve... Les jeunes couples de la ville, ils ne songent qu'à leur espace vert, leur potager, leur cheval, comme à la TV dans "La petite maison dans la prairie". Va-t-on pouvoir faire de l'agriculture sérieuse à travers cela?

Si tu laisses faire le monde, la tentation est forte de prendre une belle terre, de la morceller en terrains de 5 à 6 acres, et de revendre des beaux points de vue, un petit ruisseau, avec des petits oiseaux... Le gars, il va faire une maudite piastre si tu le laisses aller. Hélas! Ce phénomène est déjà bien répandu. Le remembrement, le reboisement, c'est pas facile demain matin. Il y a beaucoup de bouts de vendus à des prix qui demeurent concurrentiels, dont la valeur marchande est plus élevée que le marché des terres agricoles.

TCN — Que peut-on faire dans les circonstances? Depuis les décrets, ce phénomène est enrayé au moins dans les régions désignées. Songe-t-on à récupérer des espaces pour les reconvertir à l'agriculture?

CPTA — On va commencer par faire un inventaire, évaluer les bonnes terres facilement récupérables. Mais il faudra trouver des formules pour remettre en valeur ces terres-là. Quels types d'interventions devrait-on préconiser? Par exemple, est-il permis d'envisager un programme de drainage systématique dans un territoire donné plutôt que de s'en tenir à une formule incitative qui débouche forcément sur des terres de qualité et de rendement très variables dans un même secteur?

Une fois que c'est zoné, on a aussi à prouver qu'à moyen terme, on va pouvoir faire de la production agricole active là où ce n'était plus possible. Si rien ne bouge pendant 20 ans, je pense qu'on n'aura pas prouvé grand-chose.

Parmi les avenues qu'il nous faut explorer, l'on peut d'abord se demander quelle sorte d'agriculture nous voulons. Ça commence par constituer une banque de terres, à faire de la location à long terme. Au besoin, on peut même songer à mettre en place une sorte de bureau d'information, qui effectuerait les recherches et ferait si nécessaire les démarches pour trouver ce fameux propriétaire inconnu de telle ou telle terre laissée en friche. Souvent, ce sont de grandes corporations qui ne demandent pas mieux que leurs lots sis à l'intérieur de la zone verte soient remis en valeur. Oui, il y a moyen d'envisager la perspective du long terme. D'ailleurs ça devrait intéresser l'UPA. Dans cette optique, toutes les initiatives et suggestions sont bienvenues.

TCN — Pourriez-vous commenter le phénomène de la flambée du prix des terres agricoles, de l'influence des acheteurs étrangers?

CPTA — Je vais être brutal. Jusqu'au 13 avril dernier, il n'y avait pas beaucoup de terres sur le marché. Là, il commence à en avoir un peu plus, mais pas encore suffisamment pour répondre à la demande. L'offre et la demande jouent et influent sur les prix. Dans St-Hyacinthe, pour agrandir sa propre terre, Ti-Luc Fontaine vient d'acheter 100 arpents à 2,000 $. Tous nus, pas de bâtiment. Il dit que 2,000 $ c'est bien cher, mais que ça va être plus cher que ça l'année prochaine et que c'est mieux d'acheter tout de suite. Quant à la concurrence des étrangers, la loi est ainsi faite, ce n'est pas une loi xénophobe.

Le gars qui est immigrant reçu, qui vend sa terre à 22,000 $ l'hectare en France, il arrive ici et peut acheter trois de nos terres à gros prix.

On n'y peut rien pour le moment. C'est la même chose pour les Belges, les Allemands. Quand un de nos producteurs attend son prix, qu'il décide de vendre à un Suisse 640,000 $, on a un joli problème sur les bras. Il suffit qu'il y ait 200 ou 300 transactions du genre par année pour tout chambarder le marché et exercer une très forte pression sur les prix. Nous nous proposons d'étudier tout ce phénomène et son impact.

TCN — Le parti ministériel préconise des modifications qui permettraient, selon lui, de rendre plus souple le fonctionnement de la Commission. Le projet consiste, rappelons-le, à ajouter des commissaires régionaux qui siégeraient aux côtés des commissaires nationaux actuels, là où il existe des particularités régionales. L'on entend ainsi assurer une meilleure compréhension des besoins du milieu en matière de zonage, ce qui semble répondre à des griefs maintes fois formulés dans le passé. Comment entrevoyez-vous cela?

CPTA — A plusieurs reprises, il y a longtemps, la Commission a suggéré des amendements et des modifications techniques. Une fois qu'on a vécu avec la Loi, il est normal de découvrir des puces, des détails inutiles, des imprécisions. Je pense en

Suite à la page 11

Suite de la page 10

particulier au fait qu'il faille l'autorisation de la Commission chaque fois qu'il y a vente à plus d'une personne. L'objectif est d'éviter le morcellement mais ce n'est peut-être pas essentiel d'avoir une autorisation et toute cette paperasse dans le cas d'un agriculteur en communauté de biens ou pour trois frères qui sont en société. Un autre point qui mérite d'être reconsidéré, je pense, concerne le droit de révision de trente jours. Disons une semaine pour obtenir la décision, le temps pour le gars de consulter autour de lui, de renvoyer ses papiers, c'est vraiment trop court. Par ailleurs, il y a des aspects où il faudrait resserrer la Loi pour éviter que des finauds la contournent ou, encore, la dévient de son sens. Nos recommandations précises en cette matière demeurent confidentielles et pourraient être incorporées dans d'éventuels amendements, à la discrétion du Conseil des ministres. Quant à votre question, nous sommes d'accord pour rapprocher la Commission des gens. Il est souhaitable de spécialiser davantage la CPTA dans diverses régions parce que l'agriculture diffère d'un endroit à l'autre. Nous trouvons anormal qu'un résidant de la paroisse à côté de Rouyn-Noranda envoie sa demande à Québec, qu'elle soit étudiée à Québec, que ça retourne là-bas, que l'individu doive s'adresser de nouveau à l'extérieur s'il désire une révision, pour enfin devoir défendre son dossier devant des gars de Québec venus, cette fois, siéger à Rouyn. À la limite, nous pensont que l'on devrait être capable de soumettre directement sa demande initiale au bureau de Rouyn, quitte à ce qu'il y ait des commissaires qui se déplacent une fois par mois, se rendent siéger à Rouyn, avec du monde là-bas qui connaît déjà toute la région par coeur. Par ailleurs, il n'est pas exclu que les délais de décision puissent être différents dans la région de Montréal et celle du Nord-Ouest québécois. Pourquoi faut-il que tout soit uniformisé?

Il faut éviter la paperasse inutile, une trop grande concentration de l'administration, autrement on risque bien souvent de tourner en rond. C'est plus facile de faire le ménage d'une petite boîte que d'une grosse boîte. S'il y a 50,000 dossiers à la même place, ça prend quasiment une armée de brasseux de dossiers.

On peut développer des spécialistes pour analyser les dossiers de chaque région à partir d'un endroit centralisé, développer des équipes de négociateurs qui se rendent sur le terrain, être à l'écoute d'une région, d'un secteur en particulier. Il demeure que l'on devrait tout de même pouvoir s'appuyer sur des permanents dans la région, pour faire enquête et inspecter, pour ne pas se faire passer de sapin. Il y en a qui pensent qu'on vient tellement de loin et qui nous content des peurs. De là à songer à des commissaires régionaux, il n'y a qu'un pas. Un commissaire du milieu, qui approfondit lui-même les dossiers dans un premier temps. Ensuite, ses collègues nationaux se rendent siéger avec lui. Je serais par ailleurs porté à nuancer entre le sens qu'il faut donner à la protection de l'agriculture dans les régions périphériques et le type de protection que nous devons assurer dans la vallée du Richelieu, par exemple. Les critères sont les mêmes. Mais que veut dire homogénéité du milieu à St-Marc et à St-Ours par rapport à homogénéité à Villebois et à Rochebeaucourt? Il y a également moyen de faire un bout avec cela.

TCN — La protection de la forêt dans les régions habitées du Québec ne devrait-elle pas aussi s'inscrire dans le cadre d'une politique globale d'aménagement agro-forestier? Croyez-vous qu'un organisme comme le vôtre devrait être doté d'un mandat élargi afin de pouvoir statuer également sur l'ensemble des terres forestières sises à l'intérieur ou en périphérie de la zone agricole?

CPTA — Voilà un autre problème qui n'est pas facile. Dans nos négociations avec les municipalités, ça n'a pas été facile de faire admettre que la partie boisée de la ferme doit être intégrée dans la zone verte. On a rencontré des régions où la vraie vocation, c'est la foresterie, avec un peu d'agriculture vivrière. De la place pour quatre ou cinq vaches, une couple de moutons et de cochons. La Commission a prétendu que ça faisait partie de l'agriculture mais les gens disaient qu'on n'y passe pas la charrue. Ça serait plus clair si les programmes pour les boisés étaient administrés par le ministère de l'Agriculture, puis que ça fasse partie de l'agriculture traditionnelle. Mais du moment que la forêt domaniale et la forêt privée relèvent du ministère de l'Énergie et des Ressources et que le MAPAQ ne s'occupe que d'agro-alimentaire et de pêcheries, on n'a plus tellement d'arguments.

Le problème quand on a affaire à des terres exclusivement forestières, c'est que neuf fois sur dix ce ne sont pas des agriculteurs qui sont propriétaires.

Il y a des gars qui ont 500 lots boisés dans les Cantons de l'Est. Derrière Montmagny, toutes les montagnes en arrière, ce sont des jobbers, d'anciens courtiers qui ont des centaines de terres à bois. Il faudrait que ce soit tout inclus dans la zone agricole? Puis qu'ils se mettent sur le bras du ministre de l'agriculture? On peut difficilement prétendre protéger le sol agricole. Il faudrait pouvoir régler ce dilemme autrement, ce qui n'est pas facile. Je vous répète que lorsque nous sommes en face d'un peu d'agriculture au sens où on la connaît, avec des lots boisés et des érablières en complément, la Commission dit que tout ça fait partie de l'agriculture. Mais quand on se trouve en face d'un bloc de six milles de longueur sur trois de largeur, juste de la forêt, là on est obligé de dire que ça appartient à Domtar ou bien à une gang de gars, ce qui revient au même. Ce sont des lots à bois et il n'y a jamais eu d'agriculture dessus pour nous autres. Le ministère de l'Agriculture ne s'est jamais occupé de cela. On n'y cultivera jamais. Il ne poussera rien, il n'y a pas d'érablière. Nous n'avons pas le choix. La Loi dit que ça ne nous concerne pas! Faut ajouter qu'il y a eu beaucoup d'exagération. Souvent, le gars qui a accès au crédit agricole de l'Office peut aussi bien recourir à un programme de bull pour défricher la plantation de petits sapins de Noël qui avait été subventionnée par Terres et Forêts. L'autre gars qui achète ensuite décide de recourir au crédit forestier et de reboiser. Pour conclure, il faudrait qu'on trouve un terrain d'entente, une fois terminé le zonage agricole proprement dit. La forêt située à l'intérieur de la zone verte ferait ainsi partie de l'agriculture et la balance, de la foresterie. La forêt entrant sous la juridiction de la Loi 90 relèverait du MAPAQ et l'agriculture pratiquée en dehors des régions désignées ne devrait plus avoir accès aux subsides et aux heures de bull pour défricher.

Le défi consiste à tirer la ligne quelque part, une fois pour toutes, afin de ne pas manger notre chemise des deux bords. Autrement, c'est le monde à l'envers!

La rotation revient à la mode

On redécouvre la valeur de la rotation des cultures. Cette vieille pratique se révèle une solution à plusieurs problèmes de structure du sol causés par la culture continue.

Dans les programmes de culture individuels, le maïs est cultivé jusqu'à dix ou quinze ans sur une base continue. Après toutes ces années, les problèmes commencent à se poser. On le constate en voyant les rendements diminuer à cause de l'érosion et d'une détérioration de la structure.

Le sol est de plus en plus difficile à préparer d'une année à l'autre. L'émergence de la semence est plus inégale. Il faut alors prendre la décision d'établir une rotation afin d'améliorer la structure. Des grandes cultures comme le trèfle et la luzerne et les céréales d'hiver améliorent le sol.

C'est à bien y penser avant que les problèmes ne se présentent avec trop d'acuité. La rotation est une solution.

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 24 mai 1981 à midi

— Le dossier: la pêche commerciale en eau douce au Manitoba. Commentateur: Denis Marier; réalisateur: Denis Faulkner

Rectificatif

Dans l'éditorial de la TCN du 14 mai, il aurait fallu lire "En 1977, la maison de consultant F.L.C. Reed établissait dans une recherche complétée pour le compte de la Canadian Pulp and Paper, que le gouvernement fédéral retirait ses revenus de 875 millions de dollars en retombées fiscales du secteur forestier au Canada et n'y réinvestissait que 75 millions soit moins de 10%."



L'EXCAVATEUR ASCOT

L'excavateur ASCOT est construit pour donner la super-performance des gros excavateurs et son prix sied à votre portefeuille. Il est manufacturé d'après de hauts standards de qualité.

EN MAI 1981

BÉNÉFICIEZ DU PROGRAMME RABAIS D'INTÉRÊTS OFFERT PAR LA COMPAGNIE Les Équipements ASCOT Inc. lors de l'achat de votre treuil (ou excavateur) ASCOT.

3 modèles disponibles

Modèle	Poids lb	Profondeur de creusage	Atteinte du point de pivot	Capacité d'arrache	Largeur de pelle	Attache sur 3 pts catégorie	POSITION D'ÉCARTEMENT Position abaissée	Position levée
30	1125	8'	11'1"	6200 lb	12" à 24"	1 et 2	5'-5'½	4'-4'½
40	1500	10'6"	12'4"	5000 lb	12" à 36"	2 et 3	10'10"	7'2"
56	1600	10'6"	14'4"	5000 lb	12" à 36"	2 et 3	10'10"	7'2"

Fourche pour chargement de fumier de 48" disponible pour modèle 40 et 56

Ces excavateurs offrent un nombre infini d'emplois: creusage d'irrigation pour systèmes d'eau; nettoyage des fossés d'écoulement; creusage de footings et tranchées pour câbles souterrains; enfouissement de bétail mort, de roches et de détritus; creusage de fosses dans les cimetières et plusieurs autres applications.

Vous retirez beaucoup plus de l'excavateur pour votre investissement quand vous achetez un excavateur ASCOT

Vérifiez les caractéristiques de qualité de l'excavateur ASCOT:
- Une soupape principale de relâche avec cinq circuits de relâche est incluse dans une soupape de contrôle à 6 positions.
- Cylindres de rotation à double action.
- Le bâti de rotation est construit de 2 sections tubées 2" x 4" pour fournir la capacité de 4 murs laminés.
- Une variété de grandeurs de bennes sont disponibles: 12", 18", 24", 30" et 36".

LES ÉQUIPEMENTS ASCOT INC.

1138 Route 220, St-Élie d'Orford, (Sherbrooke) Qué. J0B 2S0

Je désire des informations sur les excavateurs ASCOT

Nom ..... Adresse .....

Ville ..... Prov. ..... Code postal ..... Tél.: .....

La FPCCQ devant la Régie

Un plan conjoint ou le droit au respect *(suite)*

par Michelle ALIE

"Je suis bien d'accord pour dire que ce ne sont pas tous les producteurs, même s'ils y ont tous été expressément invités, qui ont participé à nos assemblées," de commenter le président de la FPCCQ, amené par son procureur à préciser son point de vue sur le degré d'implication de la base au projet de plan conjoint de vue sur le degré d'implication de la base au projet de plan conjoint tel que présenté par son organisation. *"Ce n'est pas tout le monde qui a pu y participer ou plutôt qui a senti le besoin de s'impliquer,"* poursuivra-t-il. *"Néanmoins, je pense qu'à l'intérieur de nos syndicats régionaux, nous avons pu régulièrement rencontrer quelques centaines de producteurs, qui ont suivi de près l'évolution du dossier plan conjoint de notre fédération. Et c'est justement ce qui fait qu'aujourd'hui nous en sommes où nous en sommes."*

Quatorze années de discussions

La teneur des objectifs visés par l'organisme affilié à l'Union des producteurs agricoles reçut un traitement fort explicite de la part du président Fredette. Interrogé à ce sujet, celui-ci exposera longuement aux régisseurs de la RMAQ les tenants et aboutissants des préoccupations actuelles des céréaliculteurs. *"Je pense que de toutes les discussions que nous, producteurs de grains de cultures commerciales, avons pu avoir depuis quatorze ans, il ressort très clairement que tous croient fermement être en droit de recevoir, pour une qualité de produits comparables, un prix qui soit aussi comparable à celui payé par les utilisateurs pour des grains provenant de l'extérieur. À cela se greffe bien sûr le fait que les producteurs québécois veulent avoir facilement accès à toute source d'information pertinente concernant leur situation de marché: prix des céréales, comportement de la Bourse, des marchés en général, etc. Et surtout faut-il tenter de trouver des moyens de long terme pour qu'entre nous cesse le 'coupage' des prix puisque tous nous y perdons à un moment ou l'autre,* arguera le président de la FPCCQ.

Le dirigeant syndical, producteur de maïs, betterave à sucre et luzerne à St-Thomas d'Aquin, signala par ailleurs comme difficulté de commerce croissante pour les producteurs, l'apparition quasi quotidienne de nouveaux intervenants sur le marché des céréales québécoises, allant de celle de centres régionaux d'entreposage, séchage et manutention, mis sur pied au nombre de 22 depuis deux ans par le ministère de l'Agriculture du Québec, à celle auparavant moins bienvenue de *"braves camionneurs qui, en mal de neige ou de pierre à transporter, s'improvisent tout bonnement commerçants de grains. Sans compter,* poursuivra M. Fredette, *"cette toute nouvelle variété, ceux que l'on a baptisés 'braconniers", qui achètent du grain à la ferme sans laisser trace de leur passage."*

Venus s'ajouter aux intervenants traditionnels et aux centres régionaux, l'intervention de cette multitude de petits acheteurs *"opportunistes, plus ou moins bien informés, plus ou moins solvables parfois même"* n'est certes pas de nature, selon M. Fredette, à véritablement refléter l'état du marché non plus qu'à offrir l'équité de prix recherchée par les producteurs. *"Dans aucune production d'ailleurs, voit-on ce genre de commerce se produire"*, commentera-t-il.

Respect mutuel et pouvoir de négocier

"Mettre de l'ordre dans le système québécois de commercialisation des grains", voilà ce à quoi visent les producteurs de céréales du Québec regroupés sous la bannière de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec. Et faisant foi en ce sens d'une concertation des céréaliculteurs, un plan conjoint de mise en marché constitue le seul moyen qui puisse leur assurer le respect et l'équité de traitement de la part des utilisateurs de grains qu'ils approvisionnent. C'est du moins en substance ce que croit leur président.

"Le plan conjoint que nous présentons, expliqua-t-il, *a pour principal objet l'obtention par les producteurs du pouvoir de négocier avec leurs acheteurs. Nous visons à favoriser la rencontre vendeur-utilisateur de céréales tout en assurant au producteur qu'il sache combien exactement vaut sa tonne de maïs ou de tout autre grain livrée à tel acheteur de tel endroit. Quand nous parlons de négocier avec l'acheteur de céréales de semence, avec l'utilisateur de céréales ou avec les propriétaires de variétés privées de céréales de semence, c'est de ce type de raisonnement qu'il est question."* M. Fredette appuiera en outre sur la volonté de son organisme d'instaurer "de façon permanente" un système d'information efficace sur les marchés au comptant et à terme, au profit des producteurs. *"Les mécanismes de la découverte des prix sont extrêmement complexes et sensibles; tout ce qui 'bouge' les affectent: les humeurs politiques mondiales, le climat, les saisons, le taux de change, en ce qui concerne le montant de la prime, les coûts de transports, etc. Les producteurs qui ont choisi de vivre de la production des grains veulent le faire d'une façon professionnelle. Nous savons tous que les acheteurs sont pressés d'acheter lorsque le marché est à son plus bas niveau. Au plus haut prix, c'est évidemment le producteur qui se présente sur le marché. Or, il est possible d'arriver à régler du moins une partie de ce problème s'il est permis au producteur de s'entendre avec son acheteur sur une prime qu'on aurait fixée pour une option déterminée; cela assurerait au producteur à la fois un prix et un marché. Il est certes parfois difficile de s'entendre pour la déterminer cette prime la plus juste possible. C'est pour cela qu'il demeure essentiel que les producteurs aient accès à l'information la plus objective et la plus complète possible quant à l'état de leur marché."*

Développer l'industrie et se faire entendre

Autre aspect de la politique de la FPCCQ abordé par M. Fredette au cours de son témoignage, le développement de la production de grains commerciaux, non seulement à l'intérieur de la plaine de Montréal mais aussi en régions périphériques — Abitibi, Lac St-Jean, Bas du Fleuve — "là où un climat favorable, de bonnes terres, des ressources humaines et financières ne demandent qu'à être exploitées", constitue selon celui-ci un point important devant passer en faveur de l'approbation du plan des producteurs par la Régie. *"Nous voulons travailler au développement de la production des cultures commerciales sur l'ensemble du territoire du Québec. En outre, nous voulons nous donner les moyens, en favorisant la diffusion d'informations techniques, d'améliorer sans cesse la qualité de nos produits. La production des grains a sa place partout à travers le Québec et je pense qu'il est primordial pour nous de nous donner les moyens d'être maîtres de notre développement et de l'orientation de notre secteur de production."*

Enfin, pour le président de la FPCCQ, il apparaît clair qu'alors que près de 95% des revenus agricoles de la province proviennent d'autres sources que de la vente des grains, il faille solidifier ce dernier secteur et favoriser son expansion afin d'améliorer la position concurrentielle des productions consommatrices de céréales du Québec, en compétition directe avec les productions similaires des autres provinces, soulignera-t-il. *"À l'élaboration de politiques du gouvernement, il nous importe qu'à l'avenir on tienne davantage compte du point de vue des producteurs de grains. Il faut que leur voix soit entendue parmi le 'concert' mené par la classe agricole."*

(Suite la semaine prochaine)

Entente entre Montréal et le MAPAQ

La Communauté urbaine de Montréal et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation viennent de conclure une entente par laquelle le Gouvernement du Québec remboursera à la Communauté les dépenses encourues par celle-ci pour l'inspection des aliments sur son territoire.

Cette entente a été signée par le ministre responsable, M. Jean Garon, et le président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, Pierre Des Marais II.

Dans le cadre de la réforme sur la fiscalité municipale, le Gouvernement du Québec s'était engagé à rembourser à la Communauté urbaine de Montréal les dépenses que celle-ci effectue pour l'inspection des aliments.

L'entente signée concrétise ces engagements et confirme que le Service de l'inspection des aliments de la Communauté urbaine de Montréal doit continuer sa mission, comme il le fait depuis de très nombreuses années.

Par cette entente, toute duplication de services est éliminée, grâce à l'application des normes adoptées conjointement par les deux niveaux de gouvernement.

Pour l'exercice financier 1980, le Ministère versera à la Communauté une somme de $4,076,989 qui représente les coûts réels encourus par la Communauté pour l'exécution de ses tâches relatives à l'inspection des aliments.

Quant à l'exercice courant, il est prévu que le gouvernement versera à la Communauté les dépenses que celle-ci aura encourues, soit $4,616,134.

Le Président de la Communauté urbaine de Montréal, a conclu: "Je suis très heureux de la réalisation de cette entente qui se veut un geste concret de la décentralisation de fonctions vers le gouvernement régional, lorsque celui-ci assume bien son rôle."

Les banquiers et les prêts agricoles

L'Association des banquiers canadiens a convenu, étant donné les taux d'intérêt élevés, de recommander à ses membres une politique plus flexible concernant l'administration des prêts agricoles.

M. Whelan, ministre de l'Agriculture, le président de la Société du crédit agricole M. Rolland Poirier, et le sous-ministre de l'Agriculture, M. Gaétan Lussier, ont renoontré une délégation de l'Association des banquiers canadiens dirigée par son président, M. Robert McIntosh. Ils ont discuté des sérieux problèmes de financement à court terme que doivent actuellement surmonter certains secteurs de l'agriculture canadienne et de l'industrie de la transformation alimentaire.

"Certains agriculteurs, particulièrement les éleveurs de porcs et de bovins, éprouvent de graves difficultés financières à cause de la faiblesse des prix du marché de ces denrées et de la hausse des coûts de production, y compris le financement qui représente à l'heure actuelle environ 15% des frais d'exploitation.

"Si de jeunes agriculteurs efficaces sont actuellement obligés de se retirer des affaires, il leur sera pratiquement impossible de réintégrer le secteur plus tard. Nous aurons pourtant besoin de leur travail et de leurs connaissances pour la production alimentaire dans les années à venir.

"Je crois que c'est la responsabilité partagée du système bancaire et du gouvernement de considérer les intérêts à long terme de l'agriculture canadienne et de l'ensemble de la société durant des périodes économiquement difficiles," a dit M. Whelan.

Le ministre et les hauts fonctionnaires ont demandé aux banquiers de penser à renégocier le remboursement des prêts agricoles dus, sur une période plus longue, avant de prendre des mesures qui pourraient compromettre la viabilité d'exploitations individuelles et du secteur agricole en général.

L'Association des banquiers a accepté de discuter avec ses membres de la possibilité d'accorder une attention spéciale aux cas de ceux qui éprouvent de réelles difficultés.

L'Association a également accepté d'enquêter et de prendre des dispositions pour étudier, par l'entremise des institutions membres, sur un certain nombre de plaintes et de demandes personnelles adressées à M. Whelan au cours des derniers mois. M. Whelan a toutefois tenu à assurer ceux qui lui ont confié leur problème que l'Association des banquiers respecterait le caractère confidentiel des renseignements qu'ils lui ont fournis.

La Société du crédit agricole collaborera avec les banques à la révision des cas de ceux qui ont contracté des prêts à la fois auprès des banques et de la Société du crédit agricole.



Stage agricole en France

Une expérience très enrichissante

Voulant se familiariser avec des techniques d'élevage ovin, deux jeunes Québécois, Sylvie et Pierre Doyon, ont décidé d'aller faire un stage en France sur des fermes spécialisées. À peine de retour d'un séjour de onze mois, ils évaluaient très positivement cette expérience tant du point de vue humain que des techniques d'élevage. Il faut dire que l'industrie ovine est incontestablement plus développée en France qu'ici.

Ils ont bien voulu faire pour les lecteurs de La Terre de chez nous un premier bilan de leur expérience. Ce qu'ils ont appris, ils en sont convaincus, leur servira tout au long de leurs vies professionnelles et sera un facteur de succès dans leurs entreprises futures. Il faut dire que même si le projet n'est pas encore à point, ils entendent bien se lancer dans l'élevage ovin. "Un projet sérieux", disent-ils.

Pour devenir stagiaires, ils ont fait application au Service de main-d'oeuvre agricole de l'UPA qui organise ce genre de stage depuis quelques années en collaboration avec des organismes français intéressés par ces échanges réciproques. Fait un peu exceptionnel, ils partaient pour près d'un an et en couple. Généralement, on part pour des périodes plus courtes et seul.

Le dépaysement se manifeste dès la sortie de l'avion à Paris. Décalage horaire, différence de langue (hé oui!), autre monnaie, comportements différents sont autant d'aspects expliquant ce dépaysement. De plus, la tradition administrative est très différente et il faut avoir été en contact avec des fonctionnaires pour savoir ce que c'est.

Il faut ensuite se débrouiller par ses propres moyens ce qui oblige à vivre avec les Français et permet de les bien connaître. C'est un aspect très enrichissant de tout stage à l'étranger que de permettre de mener la même vie et ainsi de mieux connaître que lors d'un simple voyage touristique.

La première ferme sur laquelle Sylvie et Pierre ont séjourné était située dans le sud de la France, département de l'Aveyron. Ils travaillaient dans un élevage de 1300 brebis. Ils s'occupaient plus spécifiquement de l'engraissement de quelque 650 agneaux lourds selon un système qualifié de semi-plein air.

Mentionnons à ce stade que tout est très avancé du point de vue technique en France. Le sol arable est un bien encore plus rare qu'ici de sorte qu'on l'utilise intensivement.

Après cette première expérience, Sylvie et Pierre ont monté vers le nord et ont travaillé aux environs de Paris sur une ferme céréalière. Une ferme d'une superficie de 220 hectares spécialisée dans la culture du blé et de l'orge. Les coûts de production sont plus élevés qu'ici, les prix aussi par conséquent. En effet, on effectue beaucoup de traitements, on fertilise au maximum, on perd très peu de surface. Le coût des sols est de quatre à cinq fois plus élevé qu'ici. Le prix des denrées suit aussi cette tendance avec la conséquence que l'on voit réapparaître la pauvreté, une pauvreté que l'on croyait disparue pour de bon dans les pays développés.

Or, semble-t-il, en crise économique, les plus faibles sont toujours les premiers à payer et les classes sociales deviennent très perceptibles, très visibles, on y tient. L'automobile, même petite, devient un luxe que de moins en moins de personnes peuvent se permettre.

Après leur deuxième stage, Sylvie et Pierre se sont rendus dans le centre du pays, département du Cher, pour travailler comme bergers dans un centre de testage de béliers à croisement terminal. Le centre effectue le testage des béliers en vue d'obtenir des reproducteurs aptes à fournir, par des croisements industriels avec des races rustiques, des agneaux efficaces pour la production de viande. La station dispose d'un troupeau de 1000 femelles et l'évaluation des mâles est basée sur l'accouplement d'un bélier avec 20 femelles.

Sylvie et Pierre y ont travaillé durant la période d'agnelage, soit de janvier à avril. Les brebis sont constamment à l'intérieur et l'aménagement des bergeries rend le travail simple et permet une bonne surveillance du troupeau. Chaque bergerie abrite 320 brebis. La prolificité de 230% démontre bien la valeur du croisement employé soit le Berrichon du Cher pour le mâle et Romanov pour la femelle. Les brebis produisent en moyenne plus de 9 kilos d'agneaux par mise-bas, certaines allant jusqu'à 12 ou 14.

Sylvie et Pierre ont pu aussi disposer de temps pour visiter l'Europe. Ils ont surtout remarqué la très grande diversité régionale. À la limite chaque village est un pays et en allant du nord vers le sud on rencontre un éventail considérable de productions et de systèmes de production à haute technologie même si, bien entendu, toutes les entreprises ne sont pas au même stade. Par ailleurs, le faire valoir direct n'est pas la règle comme on dit en France. Cela signifie que les exploitants louent les terres qu'ils cultivent et que de ce fait on a intérêt à ce que les terres produisent mais on est moins intéressé à entretenir les immeubles.

Au total donc, une expérience très positive et très enrichissante qui sera bénéfique quelle que soit l'orientation professionnelle que prendront Sylvie et Pierre.

Le délactosage, la solution aux problèmes d'intolérance au lactose du lait

Le département des vivres de l'Université Laval, grâce à des subventions de la Commission canadienne du lait, a étudié les méthodes de délactosage du lait, et a évalué le niveau de délactosage souhaitable et l'influence du régime alimentaire habituel de certaines populations sur l'assimilation du lait.

Ces recherches ont conclu que le délactosage permettait d'améliorer grandement la tolérance au lait des populations des pays du Tiers monde présentant une déficience en lactase, l'enzyme responsable de la digestion du lactose du lait.

Grâce au délactosage, elles pourraient profiter pleinement des propriétés nutritives du lait.

Les variétés de semences homologuées en 1980

Plus de 100 variétés végétales de 20 espèces différentes ont été homologuées par Agriculture Canada en 1980. Parmi ces espèces figurent les céréales, les oléagineux, les plantes fourragères, les graminées à gazon, les pommes de terre, le tabac et le maïs hybride (60 nouvelles variétés).

Trois nouvelles variétés sélectionnées par Agriculture Canada sont particulièrement prometteuses: Colombus, une variété de blé roux vitreux de printemps qui offre plus de résistance à la germination et aux intempéries, Musketeer, variété de seigle d'hiver résistant bien à l'hiver et à la verse et Salvo, une variété de fléole précoce permettant de mieux lutter contre les mauvaises herbes vivaces dans les luzernières.

Blagal* détruit ces 3 mauvaises herbes et 22 autres tout aussi coriaces. Facilement et en toute sécurité.

Blagal, l'herbicide complet contre les mauvaises herbes à feuilles larges, détruit une grande variété de mauvaises herbes communes. Fait encore plus important, il élimine les espèces les plus résistantes comme l'ortie royale, la renouée persicaire et la prèle. Et il agit contre le chardon des champs avec une efficacité probablement sans égale.

De plus, l'utilisation de Blagal est des plus souples. Contrairement à d'autres produits dont les périodes d'application sont très strictes, Blagal peut être appliqué jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient atteint le stade de 5 feuilles. Il est facile à utiliser parce qu'il n'est pas nécessaire, ni même recommandé, de le mélanger à d'autres herbicides. Et un seul taux d'application convient à tous les types de cultures et de mauvaises herbes.

Mieux encore, Blagal est un produit sûr. On peut l'utiliser sur le blé, l'orge, l'avoine et même sur le lin.

Adoptez Blagal, qui traite les mauvaises herbes avec une main de fer et les récoltes avec un gant de velours!

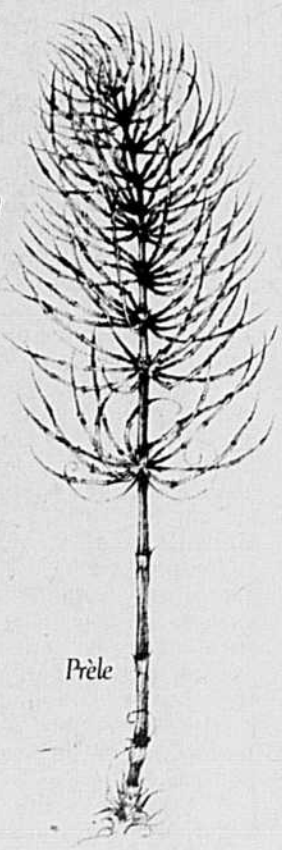
*M.D. de Shell Canada Limitée



Ortie royale



Renouée persicaire



Prèle

Vous trouverez tous les détails utiles et le mode d'emploi sur l'étiquette: lisez celle-ci attentivement!
Blagal est vendu par la plupart des marchands de produits agrochimiques.



Shell Chimie

Création d'une nouvelle coopérative : Les maîtres-producteurs laitiers

MONTRÉAL — Deux importants groupes de producteurs laitiers du Québec ont annoncé officiellement leur regroupement la semaine dernière et dévoilé par la même occasion le lancement d'une nouvelle marque de commerce unifiée: les produits PURDÉLICE.

La création de cette nouvelle société coopérative, résultat de la fusion de la coopérative La Québécoise et de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal, a été annoncée par son directeur général, M. Yvan Shea, à un déjeuner au cours duquel le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a



C'est sous la marque de commerce Purdélice que seront commercialisés bientôt l'ensemble des produits (lait, crème, beurre, crème glacée et fromages) de la Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers du Québec, une entreprise nouvelle regroupant quelque 3,500 producteurs laitiers du Québec dont on vient d'annoncer officiellement la création. M. Normand Fontaine (à gauche sur la photo), président de la nouvelle société coopérative s'entretient avec son directeur général, M. Yvan Shea, de la présentation nouvelle des produits Purdélice.

également pris la parole. Ce dernier a rappelé que la coopérative La Québécoise, contrairement à ce qui arrive habituellement avait débuté avec un très grand nombre de membres. Cette initiative devrait d'après le ministre contribuer à établir une concurrence nécessaire sur le marché québécois du lait et maintenir notre capacité de fournir les marchés extérieurs. Normalement, a souligné le ministre, cette nouvelle coopérative devrait être bénéfique pour les consommateurs en permettant des augmentations de prix moins rapides, a-t-il dit, avec un sourire malicieux.

La Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers du Québec, entend occuper rapidement une place importante dans la mise en marché intégrée du lait et des sous-produits du lait — la crème, le beurre, la crème glacée et les fromages notamment — en commercialisant l'ensemble de ces produits sous une nouvelle marque de commerce unique pour le Québec: PURDÉLICE.

La nouvelle coopérative regroupe quelque 3,500 producteurs de lait, soit quelque 50% des producteurs de lait de consommation au Québec, et exploite cinq entreprises dont les ventes dépassent 50 millions de dollars par année: la Laiterie Chez-Nous Limitée, située à Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, la Laiterie des Producteurs de Joliette limitée, à Joliette; la Laiterie Samoisette limitée, qui vend des produits Granger et qui est située à Saint-Jean-sur-le-Richelieu; la Laiterie Saint-Georges Limitée, située à Saint-Georges-Ouest, en Beauce; et la Fromagerie Brossard qui vend des fromages sous la marque de commerce Maître-Corbeau — et bientôt sous la marque PURDÉLICE — et qui abrite maintenant le siège social de ces entreprises intégrées.

La création de la Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers du Québec est le résultat de presque deux années d'efforts destinés à mieux rentabiliser les deux coopératives québécoises et adopter une mise en marché davantage susceptible d'influencer un marché fortement concurrentiel.

La stratégie de mise en marché qui a été imaginée comporte deux phases dont la première est surtout caractérisée par la nouvelle identification corporative de la coopérative et l'unification des produits sous une marque de commerce unique à l'entreprise.

La Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers du Québec entend rapidement renforcer sa présence sur les marchés qu'elle occupe actuellement, à Québec, dans la Beauce et dans la région de Joliette en particulier, avant de s'attaquer à la phase seconde de son développement. Il s'agira alors d'étendre les territoires desservis, des multiplier le nombre des détaillants et des distributeurs pour éventuellement attaquer en force le marché des grands centres urbains du Québec.

La coopérative La Québécoise a été fondée il y a quelques années par 2,500 producteurs laitiers de la région de Québec. Ayant des visées très ambitieuses, ce groupe de producteurs procéda rapidement à l'acquisition d'entreprises de lait dans le but de conserver et exploiter ces unités régionales et aussi s'approprier des permis de transformation et de fabrication. La coopérative eut dès le départ à subir une très rude concurrence.

Fondée il y a plus de soixante ans et regroupant près de 2,000 producteurs dont 50% étaient également membres de La Québécoise, la Coopérative de Montréal s'est donnée comme vocation de recevoir et de traiter le lait de surplus, soit le lait non utilisé par les laiteries de la région de Montréal. Cette approche eut pour effet de maintenir le groupe dans une situation de dépendance par rapport à l'industrie et a été peu propice à l'établissement d'une structure dynamique de commercialisation.

Le regroupement des deux sociétés améliorera leur position concurrentielle sur le marché du lait de consommation comme sur celui de la transformation.

En plus de pouvoir prétendre à un meilleur équilibre concurrentiel et d'assurer le maintien d'unités régionales de transformation, le regroupement vise à développer une mise en marché dynamique et d'avant-garde du lait et des produits laitiers au Québec.

La nouvelle Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers du Québec est ainsi en mesure de jouer pleinement le rôle que s'étaient fixé comme objectif les deux groupes qui ont présidé à sa création.

La gestion des troupeaux de porcs par ordinateur

Dans une maternité porcine, une série d'événements se produit chaque jour: si ceux-ci ne sont pas planifiés et prévus, l'éleveur doit alors faire face à un casse-tête dont les pièces sont difficiles à récupérer à temps.

Les caractéristiques d'un bon éleveur se manifestent par son aptitude à décider quand les événements seront aptes à se produire et à organiser ses ressources pour lui rapporter la meilleure rentabilité. Afin d'arriver à accomplir ce travail, le gestionnaire d'une maternité a besoin d'outils et chacun de ces outils aura son usage propre. Souvent, l'éleveur oublie un outil important qui lui aurait permis de planifier son exploitation. C'est facile de construire une bâtisse, de l'équiper, d'acheter des animaux; c'est cependant plus difficile de s'abstenir à la discipline d'une comptabilité qui prévoira les événements et de préparer une cédule de travail qui permettra de vérifier si les résultats obtenus sont à la mesure de la planification.

L'ordinateur est un outil qui permet d'accomplir cette tâche de planification. Il peut prévoir les réformes, les mises-bas, les remplacements et sa grande capacité de mémoire donnera accès à des statistiques qui seront utilisées aux fins de comparer, d'évaluer et de prendre finalement les bonnes décisions.

Canfarm Inc. commercialise et offre aux producteurs naisseurs un programme simple, souple et conforme aux besoins de l'éleveur moderne.

Connu sous le nom de "Pro-Porcs", l'ordinateur fournit à chaque semaine les calendriers de prévisions des chaleurs et de gestation; des messages de gestion; des statistiques sur les truies; un sommaire des mises-bas; un sommaire des sevrages; des prévisions de mises-bas, à chaque mois le calendrier des mises-bas; le calendrier des sevrages; la prévision des vaccinations; la liste des truies par rang de gestation (disponible sur demande); des statistiques sur le troupeau; des rapports d'utilisation des verrats. De plus, sur demande spéciale, les performances individuelles des truies et des verrats; l'analyse des truies réformées et le rendement des parties.

Une fois l'inscription de la ferme accomplie sur le système, l'éleveur recevra, à chaque semaine ou à toutes les deux semaines, selon son désir, les formules nécessaires qui lui permettront d'inscrire les événements à mesure que ceux-ci se produisent. L'indiquera, sur la ligne appropriée, l'événement comprenant les détails nécessaires dans le cas d'une mise-bas et l'ordinateur emmagasinera l'information et produira de nouveaux documents et de plus prévoira l'événement qui sera engendré par ces informations.

Si l'éleveur peut fournir, lors de l'inscription du troupeau, un historique des truies, les rapports sur les performances des truies seront disponibles dès après l'inscription. Si non, il lui faudra attendre quelques mois pour que l'ordinateur ait accumulé suffisamment de données pour que ce soit intéressant.

Le programme est aussi adopté aux méthodes d'élevage de chacun des clients. Celui-ci décide, au moment de l'inscription du troupeau, des paramètres de performances de chacune de ses truies. Il déterminera donc à l'avance ce qu'il veut et si les choses se produisent autrement, l'ordinateur le lui indiquera de façon spéciale.

Les rapports de statistiques permettront de mesurer par comparaison avec des objectifs déterminés à l'avance, si le rendement du troupeau est moyen, bon, mauvais ou très bon.

Pour une grande exploitation qui emploie de la main-d'oeuvre salariée, "Pro-Porcs" fournit les outils de travail qui permettront de mesurer, avec exactitude, le rendement obtenu dans chacune des maternités et de juger de la qualité du travail de chacun des responsables.

Que l'éleveur soit petit ou gros, il a accès au même système et au même programme. Sur une base de temps partagé, l'ordinateur travaille au même coût unitaire pour un petit nombre de truies. Pour une grande exploitation, les spécialistes des ordinateurs se chargent des problèmes de programmation et de traitement des données permettant à l'éleveur de consacrer son temps précieux à administrer son entreprise.

Un autre aspect du programme est que celui-ci est accessible par terminal, à la ferme même. Finis les délais causés par la poste: la ligne téléphonique fera alors tout le travail.

Pour les foins, un seul nom depuis 70 ans: John Deere



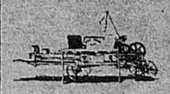
PRESSE 337

Cette nouvelle presse fait des balles "PLUS CARRÉES" qui facilitent la manutention, le remisage et le transport. Ses 156 dents ramassent toute la récolte des gros andains. Un nouveau compresseur assure un bon contrôle du foin, dès le moment où il pénètre dans la presse. Les améliorations apportées aux noueurs réduisent l'abrasion de la ficelle et les risques de cassure.

JOHN DEERE MOLINE, Ill.

PRESSES À MOTEUR JOHN DEERE-DAIN

Pour l'agriculteur ou l'entrepreneur. Une commande à excentrique augmente la course de compression et accélère le retour du piston. C'est pourquoi le travail est rapide. La fourche d'alimentation automatique et le piston oscillant permettent de faire des balles nettes et bien pressées, rapidement et facilement sans vibrations excessives. Un support de moteur peut être fourni au besoin. Il se monte rapidement et aligne bien le moteur. Balles de 14 x 18, 16 x 18 et 18 x 22 po.



NOUVEAU CONDITIONNEUR DE FOIN

Le conditionneur de foin John Deere est unique par ses rouleaux de métal ondulés qui s'emboîtent l'un dans l'autre. Ces rouleaux prennent et écrasent les tiges de foin à environ 1-1/2 pouce d'intervalle, pour permettre un séchage rapide dans toutes les conditions de récolte. Comme les rouleaux de métal ondulé sont montés sur ressorts et toujours emboîtés l'un dans l'autre, un passage suffit dans le champ pour conditionner le foin, même emmêlé ou irrégulier.

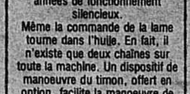
Les rouleaux sont réglés pour prendre contact avec le foin au sommet de l'andain. Le déplacement du conditionneur et la rotation des rouleaux permettent de ramasser toute la récolte.



FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE 1209

Un seul mot décrit notre faucheuse-conditionneuse 1209: silence. Les rouleaux conditionneurs sont entraînés par des pignons tournant dans l'huile, qui garantissent de nombreuses années de fonctionnement silencieux.

Même la commande de la lame tourne dans l'huile. En fait, il n'existe que deux chaînes sur toute la machine. Un dispositif de manoeuvre du timon, offert en option, facilite la manoeuvre de cette machine de 9-1/4 pieds autour des obstructions des champs.



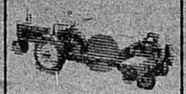
PRESSE 410

Des balles cylindriques compactes de 4 x 5 pieds permettent aux éleveurs de gagner du temps. Le modèle 410 tasse jusqu'à 850 livres de foin dans de telles balles. Les balles John Deere sont fermes et denses. Ces balles sont également plus faciles à manier et permettent de remiser plus de foin en moins de place.

PRESSE AUTOMATIQUE

La première impression que donne une presse automatique John Deere est celle d'une petite machine compacte et productive. Elle est prévue pour travailler de façon simple et directe. Il n'y a plus de convoyeur transversal ni de prise de force nécessaire à l'entraîner, car le modèle John Deere s'alimente directement. Les cales pour diviser les balles sont maintenant inutiles.

La longueur des balles est déterminée par une étoile de mesure. Cette étoile déclenche les mécanisme de liage à chaque tour complet. La longueur des balles peut être modifiée en changeant le diamètre de l'étoile de mesure.



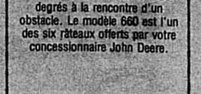
RÂTEAU À LATTES

Râteau flexible qui ramasse et transporte de grandes quantités de foin avec le moins d'effort possible sur le râteau et les chevaux. La flexibilité permet aux dents de suivre la surface de la prairie et de ramasser tout le foin sans pénétrer dans la terre. Les timons sont articulés pour ne pas gêner les chevaux. Ce genre de râteau permet de produire du foin de meilleure qualité se vendant plus cher. Il donne les meilleurs résultats avec le système de séchage à l'air Dain.



RÂTEAU 660

Le râteau 660 permet de faire des andains aérés et séchant rapidement. Les dents de ce râteau de 8-1/2 pieds sont montées sur des rotules de caoutchouc qui leur donnent une flexibilité de 360 degrés à la rencontre d'un obstacle. Le modèle 660 est l'un des six râteaux offerts par votre concessionnaire John Deere.



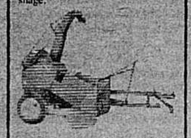
HACHEUSE ROTATIVE 16A

La hacheuse rotative 16A, de 6 pieds de coupe, permet de récolter le fourrage par tous les temps. Toutes les commandes sont renforcées et équipées de protecteurs de sécurité. Les couteaux à oscillation libre reculent à la rencontre d'un obstacle. L'attelage de remorque est aligné avec le timon de la machine pour réduire le tirage latéral. La hacheuse 16A donne d'excellents résultats, même dans les récoltes vertes.

HACHEUSE no 62

La hacheuse-ramasseuse John Deere no 62 est une machine à grand rendement.

Le modèle 62 donne d'excellents résultats pour la récolte du foin séché, de la paille ou des récoltes vertes andainées pour l'ensilage, avec un rendement horaire d'environ 3 à 5 tonnes de foin ou 8 à 12 tonnes d'ensilage.



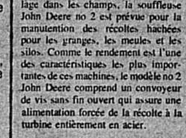
LIEUSE À MAÏS

Cette lieuse est très facile à utiliser. En appuyant du pied sur le levier de déclenchement, les bottes sont déposées au sol, à angle droit par rapport au maïs sur pied, et hors du passage des chevaux. Le timon du chariot entièrement en acier, soulage le poids au collier des chevaux et permet de tourner facilement en fin de champ. L'essieu du chariot oscille pour permettre aux roues de suivre les dénivellations du sol et éviter le tirage latéral à flanc de coteau. Grandes possibilités de réglages, dix-sept roulements à rouleaux et à billes, excellent transfert du maïs coupé à l'accessoire de liage.



HACHEUSE PORTÉE 25

Pour les petites exploitations, John Deere offre la hacheuse idéale pour les tracteurs de 40 à 80 ch. La hacheuse portée 25 à un rang est un modèle pratique et économique. Ce modèle est équipé de courroies ramasseuses assurant un passage uniforme de la récolte aux quatre rouleaux d'alimentation. Pas de tirage latéral. Ne payez pas un entrepreneur pour rentrer votre récolte, faites-le avec la hacheuse portée 25 à un rang.

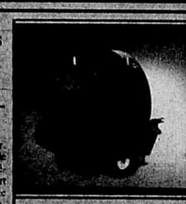


SOUFFLEUSES À FOURRAGE

Quelle que soit l'importance de votre exploitation, John Deere peut vous offrir la souffleuse à fourrage qu'il vous faut. La modèle 6500 à 540 tr/mn convient à la plupart des grands silos. La souffleuse 66 à 540 tr/mn avec sa grosse turbine de 60 pouces, est destinée aux grosses exploitations. Si vous voulez utiliser la puissance d'un gros tracteur, choisissez le modèle 6000 à 1000 tr/mn. Allez les voir chez votre concessionnaire.

SOUFFLEUSE no 2

Parallèlement à l'amélioration des machines pour hacher le foin et l'ensilage dans les champs, la souffleuse John Deere no 2 est prévue pour la manutention des récoltes hachées pour les granges, les meules et les silos. Comme le rendement est l'une des caractéristiques les plus importantes de ces machines, le modèle no 2 John Deere comprend un convoyeur de vis sans fin ouvert qui assure une alimentation forcée de la récolte à la turbine entièrement en acier.



CHARRETTE

Voici une charrette légère, de prix modique, qui offre beaucoup d'avantages des modèles John Deere parmi lesquels les essieux protégés du sable et de la poussière, une plate-forme de sommier avec coupleur ondulé; un timon avant de bois en chêne. Les roues sont fabriquées de matériaux de haute qualité; les moyeux sont en chêne ou en bouleau noir no 1; les rayons de roues en chêne ou noyer; la caisse est renforcée par des traverses solides. Capacités: 1,500 livres, 3,000 livres, 4,500 livres et 6,000 livres.



REMORQUES À FOURRAGE

Ne ralentissez pas vos opérations d'ensilage, équipez-vous des remorques à fourrage John Deere 716A et 714A. Le modèle 716A a une contenance de 877 pieds cubes et le modèle 714A de 593 pieds cubes. Le déchargement s'effectue à une vitesse de 11.5 pi/mn avec une commande à vitesse variable. Vous pouvez décharger sans quitter le siège du tracteur grâce aux commandes hydrauliques en option.

John Deere Limitée
C.P. 1000,
295 rue Hunter
Grimsby, Ontario L3M 4H5

La culture du blé d'hiver bientôt possible par tout le Canada

La culture du blé d'hiver pose certains problèmes tant au Canada qu'en U.R.S.S., car cette plante résiste mal aux hivers. Les chercheurs de deux pays échangent donc leurs connaissances pour tenter de mieux éclairer les améliorateurs de plantes qui travaillent à la sélection de nouvelles variétés de blé d'hiver plus résistantes.

Réginald Bolduc de la station de recherche d'Agriculture Canada à Sainte-Foy, s'est rendu en U.R.S.S. pour un stage de six mois.

Il y a évalué à partir d'une méthode qu'il avait mise au point avant son départ, les procédés d'endurcissement au gel élaborés dans ce pays. L'U.R.S.S., grâce à sa méthodologie scientifique et à un appareillage qui lui est propre, est à la fine pointe des développements dans le domaine de l'endurcissement au gel du blé d'hiver.

Pour obtenir des plantes résistantes au gel, à partir desquelles seront effectués les travaux de sélection, on expose les plantes en laboratoire à des températures légèrement au-dessus du niveau de congélation durant une période de 3 semaines. En même temps on applique des traitements qui favorisent l'accumulation de niveaux plus élevés de réserves énergétiques dans les collets et dans les racines des plantes. Les plantes peuvent ensuite mieux résister à des hivers longs accompagnés de froids intenses et de pluies causant des dégels néfastes.

Au cours du stage, M. Bolduc et l'équipe du professeur Tumanov et du Dr Trunova de l'Institut K.A. Timiriazev de physiologie des plantes de Moscou ont de plus mis en évidence l'importance du sucrose emmagasiné comme réserve par le blé d'hiver pour stabiliser l'attachement de la phosphatase acide et d'autres protéines dans les membranes cellulaires. L'attachement de l'enzyme correspond à la capacité de la plante à résister au gel.

Il a été possible d'en arriver à cette conclusion grâce à la méthode d'évaluation de l'endurcissement au gel mise au point par M. Bolduc. On procède en plongeant un morceau de tissu végétal gelé dans une solution chimique et on calcule la quantité d'enzymes qui se dégage du tissu végétal. Plus le plant est endurci moins on retrouve d'enzymes dans la solution chimique.

VISAGE DE FEMME

par Claude PAQUIN

Suzanne GUÉRIN

Première femme-cadre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

En octobre dernier, pour la première fois de son histoire, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) nommait une femme à un poste de direction supérieure en l'occurrence, Suzanne Guérin, l'actuelle directrice de la politique alimentaire.

Le mandat qu'elle a reçu est de première importance. Il vise à doter le Québec d'une politique alimentaire. "Ce travail est très complexe, confie-t-elle. Les recherches sont longues et difficiles, car il existe peu de modèles de politiques alimentaires dans les autres provinces et ailleurs dans le monde."

Si l'élaboration d'une telle politique est pour le moins ardue, l'objectif quant à lui est clairement identifié. Il consiste à accroître la demande pour les produits agricoles et alimentaires du Québec. "Les Québécois, explique-t-elle, optent pour l'importation parce qu'ils ignorent souvent ce que nous produisons ici. Il devient donc impérieux d'agir dans ce secteur car notre économie s'en ressent."

Cette politique alimentaire précisera le rôle de chacun des intervenants dans ce qu'il est convenu d'appeler "la chaîne alimentaire". Elle constituera, en quelque sorte, la toile de fond qui permettra au ministère, d'une part, de mieux orienter les producteurs agricoles et, d'autre part, d'encourager, par divers moyens, la consommation de produits de chez nous. Selon Suzanne Guérin, la mise en place d'une telle politique ne peut que consolider le secteur agricole québécois.

Un dur apprentissage

Suzanne Guérin est issue d'une famille où l'instruction est considérée comme le plus précieux des héritages. En 1961, elle poursuit des études à l'Université de Sherbrooke. Cependant, même en milieu universitaire les stéréotypes féminins sont bien ancrés. Malgré son intérêt pour les sciences administratives, on lui conseille fortement d'opter pour une discipline plus "normale" pour les jeunes filles de l'époque. Elle choisit donc une formation en diététique.

Elle débute dans sa carrière à Ottawa. Son premier emploi consiste à mettre sur pied et à gérer le Service de diététique d'un centre hospitalier. Ce travail lui permet d'assumer des responsabilités considérables et de prendre beaucoup d'initiatives. Le choix d'une femme pour diriger le service ne fait pas l'unanimité chez le personnel masculin. Certains d'entre eux semblent persuadés qu'elle ne peut comprendre la nature de leurs fonctions et par surcroît les diriger. Toutefois, Suzanne ne s'avoue pas vaincue. Son sens de l'organisation et son franc parler seront ses principaux atouts. Elle les utilisera tellement bien que ses opposants n'auront d'autres choix que de se rallier.

Par la suite, sa prédilection pour la gestion l'incite à retourner à l'Université de Sherbrooke afin de compléter une maîtrise en administration (MBA). Ainsi, ses connaissances en diététique et en administration lui ouvrent de nouveaux horizons et lui permettent d'accéder à des postes de plus haut niveau, notamment au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke puis à l'Hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine de Montréal où elle dirige le Service de diététique qui ne compte pas moins de 325 employés dont 16 cadres.

À 36 ans, cette femme de carrière trace maintenant la voie aux autres femmes qui occuperont, dans le futur, des postes de direction au sein du MAPA. Elle avoue que le défi est de taille, tant par le dossier qui lui a été confié que par le précédent que crée sa venue.

La discrimination, un mal qui persiste

Suzanne Guérin demeure convaincue qu'il est difficile pour les femmes d'évoluer dans un secteur d'activités généralement réservé aux hommes. "On est toujours plus exigeant lorsqu'il s'agit d'une femme, souligne-t-elle. Celle-ci doit fournir un effort supplémentaire dans tous les projets auxquels elle collabore. Comparativement à l'homme, la marge d'erreurs dont elle peut bénéficier dans son travail est limitée."



"Je suis la première femme à occuper un poste de direction au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Je dois tracer la voie aux autres qui viendront après moi."

Suzanne Guérin croit que la société tente actuellement de réparer des erreurs du passé: "Les traditions et les mentalités ont cantonné les femmes dans certains métiers ou professions. Encore aujourd'hui, l'éducation familiale incite les filles à opter pour les professions traditionnelles. Toutefois, le milieu de l'enseignement se sensibilise de plus en plus au problème. Les effets de ce changement d'attitudes se feront sentir dans quelques années lorsque les nouvelles générations entreront sur le marché du travail. Néanmoins, je ne peux m'empêcher de trouver scandaleux que la société ait omis de développer les talents de la moitié de la population pendant des centaines d'années!"

Les Cercles des Fermières et l'agriculture

Les membres du comité provincial agriculture-consommation des Cercles des Fermières du Québec se sont réunies à Montréal au début de mai pour préparer le rapport final qui devra être soumis au congrès général et portant sur le thème: "Oui, on en a des produits..." Tout au cours de la dernière année, les Fermières ont pu discuter de l'achat des produits alimentaires québécois, pourquoi on devait les privilégier, comment on peut les reconnaître et comment s'assurer de la qualité des produits.

Aux dires de la responsable du comité Mme Yvette Dion, les Fermières ont discuté abondamment de ces thèmes. Parmi les membres participantes au comité signalons Mmes Françoise Gagnon, Raymonde Gouin, Mimi Deslongchamps, Gisèle Amiot et Denise Mercier. Elles sont assistées de Mlles Céline Martin et Rose-Hélène Coulombe, conseillères en éducation familiale.

Le prochain congrès général annuel des Cercles de Fermières se tiendra sur le campus de l'Université de Sherbrooke, les 16, 17, 18 et 19 août prochains.

Sommes-nous plus enclins aux maladies cardiovasculaires en ayant un taux élevé de cholestérol?

Les gens dont le taux de cholestérol est élevé, sont-ils davantage enclins aux maladies cardiovasculaires que ceux dont le taux de cholestérol est normal? le dr Pierre Grondin, éminent chirurgien et cardiologue montréalais, reconnu pour avoir été le premier à effectuer la greffe du coeur au Canada, fait le point sur la question:

En médecine, dit-il, on a ce qu'on appelle un taux normal de cholestérol qui se situe entre 200 - 250 mg par 100cc de sang. Le cholestérol est un carburant dont nous avons tous besoin, et la plupart des patients souffrant de maladies cardiovasculaires ont un cholestérol se situant dans les limites de la normale. 10 à 12%, non de la population générale mais des patients admis en chirurgie, nous rapporte le dr Grondin qui pratique sa profession en Floride, ont un cholestérol anormalement élevé.

Il est vrai, dit-il, que les maladies cardiovasculaires sont plus rares lorsque l'on a un taux de cholestérol en-dessous de 150 mg et plus fréquentes lorsque ce taux se situe au-dessus de 300.

Il s'agit de maintenir un taux de cholestérol relativement bas par une alimentation équilibrée et contrôlée. Il est plus important de modifier les habitudes alimentaires en faveur d'une diète équilibrée que de dire "moi, je ne mange jamais d'oeufs, moi, je ne mange pas de beurre ni de fromages" pour éviter un taux élevé de cholestérol. Il s'agit d'utiliser son bon sens, son jugement et ne pas penser que l'on a trouvé la solution dans un ou deux aliments qu'il faut éviter. C'est beaucoup plus complexe que cela.



Lors de la dernière réunion des membres de l'Association des parcs d'engraissement du Québec, tenue à l'Ange-Gardien, comté de Rouville, les épouses des participants ont pu entendre Mme Francine Ranger-Smith du centre d'Information sur le boeuf qui à l'aide de diapositives a entretenu son auditoire sur la façon la plus économique d'utiliser les coupes de boeuf. On la voit ici debout à droite avec l'épouse du président de l'Association Mme Jan Van Gennip. À la même occasion, Mme Rosaline Ledoux, rédactrice à la TCN a entretenu son auditoire de l'évolution de la femme en agriculture vue à travers les principales chroniques de LA TERRE DE CHEZ NOUS.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Un menu princier



Vous avez le goût de recevoir quelques amis privilégiés pour une réception intime qui peut se prolonger de longues heures? Je vous propose cette semaine un menu que notre collaboratrice Suzanne Dion prépare pour ses invités de choix. Un menu printanier, riche de bonnes choses et qui laisse un goût de "revenez-y" tenace. C'est princier peut-être, mais une fois n'est pas coutume! Bon appétit.

Menu

Salade de homard
Vin blanc
Fondue chinoise
Beaujolais
Fromage
Salade de fruits et petits gâteaux

SALADE

6 à 8 personnes)

Mélanger délicatement environ:

2 *tasses de coeurs de palmiers en morceaux*
2 *tasses de maïs en grains*
2 *tasses de fèves germées coupées*
2 *tasses de homard ou de crabe en morceaux*
1 *avocat ou des asperges ou des crosses de violon*

Ajouter une vinaigrette et disposer joliment dans une grande assiette de service.

Vinaigrette:

1 *tasse d'huile d'olive*
½ *tasse de vinaigre*
sel - poivre - moutarde

FONDUE CHINOISE

Bouillon

4 *gros oignons*
4 *à 6 tasses de bouillon de boeuf*
½ *bouteille de vin rouge*
sel, poivre
ail
(facultatif: sauce Worcestershire)

Couper les oignons en tranches épaisses et les faire revenir dans le beurre. Ajouter tous les autres ingrédients et laisser mijoter 1½ heure. Passer ce bouillon au tamis et le verser dans le caquelon à fondue. Maintenir le liquide bouillant.

Viande

Il s'agit de très fines tranches de boeuf que le boucher tranche congelées. On peut les disposer en petits rouleaux dans les assiettes des invités.

Sauce

Le bouillon donnant beaucoup de goût, certaines personnes préfèrent la viande sans sauce. Toutes les sauces à fondue bourguignonne peuvent être utilisées et le beurre à l'ail est particulièrement approprié.

SALADE DE FRUITS

Mélanger ensemble:

des pommes coupées en morceaux avec leur pelure
des morceaux de pamplemousses
des morceaux d'oranges
des bananes en morceaux
des poires
des pêches
tous les fruits que vous aimez...

Ajouter une demi-tasse de brandy ou d'alcool de poire ou d'un autre alcool que vous aimez.

SALADE DE PAMPLEMOUSSES

(6 personnes)

3 *pamplemousses*
1 *boîte de homard ou de crabe*
1 *boîte de champignons frais*
mayonnaise

Couper en deux, trois beaux pamplemousses, enlever l'intérieur sans briser la pelure, et défaire en morceaux. Y ajouter le homard ou le crabe bien égoutté, et les champignons crus que l'on aura préalablement tranchés. Ajouter de la mayonnaise au goût et mélanger délicatement. Verser cette salade dans les demi-pamplemousses vides.

Parlons TISSAGE

avec Bibiane April-Proulx

Cours d'été

À la suggestion d'une lectrice tisserande, voici un répertoire des cours et stages en tissage et matières connexes, pour les saisons printemps et été 1981, ayant lieu dans le Québec, les provinces et états voisins.

Québec
(ville) et la région

Endroit: Maison Routhier, 3325, rue Rochambeau, Sainte-Foy. (Québec) Tél.: (418) 657-4296.
Inscription: à l'adresse ci-haut mentionnée ou au Service des loisirs de Ste-Foy, 1020, Route de l'Église, Sainte-Foy. (Québec) Tél.: (418) 657-4086.
Matières enseignées: Création de cartons. Harmonie des couleurs. Filage — Ikat — Tissage.
Époques: Fin mai. Juin. Août. Aucun en juillet.

Endroit: École de textiles Cochenille de l'Atelier "À fleur de peau" 73, Rang du Bras, Saint-Gervais (Bellechasse) (Québec) G0R 3C0 Tél.: (418) 887-3619.
Inscription: à la même adresse, a/s Mme Pierrette Coulombe.
Matières enseignées: Tissage I et II. — Filage. — Teinture naturelle "grand teint". Tapisserie "gobelin" sur métier basse-lisse (probable).
Logement: Stage camping. Repas en commun avec supplément.

Montréal

Endroit: Centre des Arts visuels, 350, Avenue Victoria, Montréal. (Québec) H3Z 2N4 Tél.: (514) 488-9558.
Matières enseignées: Filage. — Teinture naturelle "grand teint". — Vêtements tissés (construction et assemblage).
Époques: Mai. Juin.
Note: Pour le programme d'été et toutes inscriptions, veuillez vous informer ou vous présenter à l'adresse ci-haut mentionnée.

Endroit: Atelier Notre-Dame de Bonsecours, 402, rue Saint-Paul, est, Montréal. (Québec) H2Y 1H4 Tél.: (514) 844-8320.
Matières enseignées: a) Tissage sur métiers à lames multiples. b) Sur demande: Leno sur 4 et 8 lames.
Époques: a) Cours intensif de 2 semaines de 4 jours chacune, commençant le 25 mai prochain. b) Sur demande.

Sherbrooke

Endroit: École d'artisanat Eureka Inc., 1175, rue Belvédère, sud, Sherbrooke. (Québec) J1H 4C9 Tél.: (819) 566-5115 ou 562-1184.
Matières enseignées: a) les reps; b) initiation au tissage sur métiers à lames multiples.
Époques: a) semaine du 15 juin (3 jours); b) semaine du 6 juillet (5 jours).

Hull

Titre du cours: Perfectionnement en textiles.
Information: a/s Carmen Poirier, 46, rue Isabelle, Hull. (Québec) J8Y 5G5 Tél.: (819) 770-0608.
Matières enseignées: Teinture naturelle "grand teint". — Filage. — Tapisserie. — Crochet. — Tissage II (sergé & dérivés).
Époque: Août.

Ontario

Endroit: Upper Canada Village, Registration Centre, Saint-Lawrence College, Windmill Point, Cornwall. (Ontario) K6H 4Z1.
Inscription: jusqu'au 31 mai 1981, à l'adresse ci-haut mentionnée.
Information: Ken MacAleese. Tél.: (613) 933-5406.
Matière enseignée: Couvertures en "frappé" du 19e siècle (sur 4 lames). (en anglais).
Époques: a) semaine du 22 juin; ou b) semaine du 6 juillet; ou c) semaine du 10 août.
Logement: St-Lawrence College Residence, à Cornwall, situé à 30 km de Upper Canada Village, lieu du cours.

Endroit: The Belwood Schoolhouse, c/o Village Weaver Ltd., 551, Church Street, Toronto. (Ontario) M4Y 2E2 Tél.: (416) 964-0436.
Matières enseignées: (en anglais) Étude des couleurs appropriée aux tisserands. — Dessin et composition appliqués aux artistes des textiles. Tissage de vêtements fabriqués sur le métier. Étude des tissus à plusieurs corps. Tissage de tapis variés. — Filage.
Époques: Chaque cours dure 1 semaine à partir de celle du 21 juin à celle du 9 août inclusivement.

Nouveau-Brunswick

Endroit: New-Brunswick Craft School and Centre, P.O. Box 6000, Fredericton. N.-B. E3B 5H1.
Matières enseignées: (en anglais) a) Broderie et appliqués réversibles. b) Tissage de pièces miniatures.
Époques: a) semaine du 8 juin (5 jours); b) semaine du 8 juin (3 jours).

État du MAINE, aux É.-U.

Endroit: Haystack Mountain School of Crafts, Deer Isle, Maine. 04627 USA. Tél.: (207) 348-6946.
Matières enseignées: Tapisserie (débutants). — Courtepointe. Ikat — kasori. (procédé japonais). Fabrication du papier. Couvertures folkloriques et contemporaines. (probablement en français) Filage avec une application pratique en tissage sur métier ou sur cadre.
Époques: Sessions de 3 semaines chacune, commençant le 14 juin, le 5 juillet, le 26 juillet, le 2 août, le 23 août.
Logement: À l'école même.

Information: REPS à 6 corps sur 4 lames

Un "Cercle de Fermières" qui a eu le courage d'essayer de tisser du reps "effet de chaîne" de 6 corps sur 4 lames, pour la laize de tapis demandée au concours provincial d'artisanat féminin, a suivi la leçon du livre *REPS*, à la page 74, puis a communiqué ensuite avec moi à ce sujet.

Le porte-parole du groupe m'expliquait la déception des tisserandes au fait de déplorer parmi les corps intermédiaires, mêlés de fils foncés et pâles, des parties de couleur inégale, causée par la torsion irrégulière des fils. Évidemment, ceci désavantage un peu l'aspect visuel du tapis et pourrait handicaper le jugement de l'article en points d'esthétique, surtout si les juges ne sont pas familiers avec cette technique peu connue. Eh bien! Mes amies, voilà le compromis qu'il faut accepter en essayant de profiter de 6 corps sur 4 lames. Cette distorsion des fils de chaîne rentrés par paires de couleurs contrastantes, n'est pas un défaut de construction mais plutôt un accident, une défectuosité inévitable. Si ce reps était tissé sur 6 lames au lieu de 4, il présenterait des dessins nettement foncés sur un champ pâle tout à fait pur ou le contraire; un exemple donné à la page 66 du livre *REPS*, illustre bien cette théorie.

Maintenant que tisserands concurrents et juges en sont informés, que justice soit faite!

Dans cette conversation téléphonique, une autre nouvelle m'a déçue. En effet, il semble que ce cercle ait copié intégralement le modèle de la page 74, pour leur tapis envoyé au concours provincial. D'autres cercles aussi l'auraient fait; également l'Étoile de la rive-sud, de la page 56 du même livre qui a causé des maux de tête à certaines. Dommage! Car aucune copie ne devrait se rendre en finale à Québec, ni être acceptée par les juges, d'abord au niveau des localités, puis des fédérations. Ou bien, que ce soit la dernière année. L'épreuve peut être dure aujourd'hui, mais convaincra un jour, espérons bientôt, que ces concours existent pour inciter les tisserands à chercher, étudier, expérimenter, pour offrir en définitive, une composition authentique d'une technique déterminée, preuve indéniable de compétence en tissage et non seulement d'habilité à copier le plus fidèlement possible un modèle connu de tous les tisserands.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Se scandaliser plus de l'injustice que de la sexualité...

Q/ C'est la première fois que je vous écris. Votre courrier me plait et j'aime votre ouverture d'esprit. Pour moi, il n'y a pas de jeunesse ou de vieillesse; il y a ouverture ou fermeture. J'ai lu que "ça prend du temps pour se déplisser en dedans, pour devenir jeune, beau et frais..." Et ça ne coïncide pas avec l'âge biologique.

Or, je lis dans votre courrier des choses qui me font penser "plissé", pourtant, j'ai 57 ans. L'insistance qu'on porte souvent sur la sexualité (pourtant voulue par le Créateur) sur les 6e et 9e commandements me laisse perplexe. Je sais bien qu'il y a désordre, mais on y met une priorité qui me surprend. Comment se fait-il qu'on parle si peu de justice et qu'on ne se scandalise pas de notre société de consommation effrénée où tout est subordonné au profit, où même notre "bonne morale" se prostitue au dieu argent? Et ce ne sont pas les jeunes qui y trouvent le plus leur compte.

Où est notre conscience sociale quand on s'accommode si facilement de l'injustice, qu'on se ferme les yeux pour en profiter? Si on comparait le monde à un gros village de 1000 habitants, on serait parmi les 60 individus qui accaparent la moitié des revenus du village. Après tout, ce n'est pas notre faute si on est venu au monde du bon côté de la planète. Pourtant, si tous les chrétiens ne faisaient que dénoncer les mécanismes qui causent cela, ce serait déjà prendre parti avec Jésus-Christ, pour la justice et les opprimés. "Comment peut-tu prétendre aimer Dieu que tu ne vois pas, si tu n'aimes pas ton prochain que tu vois"? Les fois où le Seigneur s'est fâché c'était contre l'injustice, pas contre Marie-Madeleine.

Et puis, chez nous aussi, dans nos milieux, la justice est malmenée, ignorée. Si on s'y mettait, ça aiderait peut-être à solutionner les problèmes de sexualité désordonnée. J'ai l'impression que "ces pauvres jeunes obsédés par le sexe", suivant l'expression d'une correspondante sont une conséquence de notre illogisme. On prêche souvent des valeurs qu'on ne vit pas (je ne parle pas sexualité) — on sacrifie l'être à l'avoir. On devrait peut-être méditer sur le livre d'Erich Fromme "Avoir ou Être."

Paysanne

R/ Merci chère paysanne. Je partage votre opinion sur l'importance exagérée que l'on accorde à la vie sexuelle "des autres", sans trop se préoccuper des énormes injustices qui font que dans nos univers l'écart entre riches et pauvres va s'élargissant. Et que ce sont les grandes nations chrétiennes qui sont les exploiteurs et souvent celles qui se réfèrent le plus souvent à la Bible qui oppriment les Noirs, Jaunes ou Rouges de la planète.

Vis-à-vis de la sexualité, on est encore plongé dans toute la noirceur qui voulait faire de cet élément important dans l'équilibre des vies un péché. Pendant longtemps ce fut presque le seul péché "mortel" reconnu. Vous avez aussi raison de prétendre que la jeunesse peut avoir des comptes à demander aux aînés vis-à-vis de l'ouverture aux autres, au véritable sens chrétien de l'amour d'autrui et à la justice sociale.

Marie-Josée

UN AVENIR QUI SE SPIRITUALISE

Q/ J'aimerais apporter quelques réflexions après avoir pris connaissance des réflexions de Rita, dans le courrier du 23 avril et intitulées "Une terre humaine pleine de misères."

Là où l'esprit et le corps ne meurent pas de faim, et ce n'est pas notre faute si l'Église se trouve toujours en arrière de l'évolution de l'humanité, vers un mieux-être matériel autant que spirituel, grâce à la science.

D'ailleurs, c'est dans les pays les moins développés, avec un taux d'analphabétisme impressionnant, que les religions fleurissent le mieux et qu'elles servent les gouvernements dont elles sont souvent un instrument. Voir l'Amérique latine, par exemple.

Chère Rita, vous nous parlez de charité chrétienne et de tolérance, mais vous n'acceptez pas que des femmes soient libres de leurs corps, grâce à la contraception et à l'avortement, en voulant leur imposer votre doctrine sur le déclin. Où est l'amour du prochain?

Je pense pour ma part que l'amour c'est d'abord le respect des idées des autres et j'estime que ma morale d'athée vaut bien celle d'un chrétien moyen, n'en déplaise à certains. À propos de charité, on ne doit pas avoir la même conception des choses. Car l'Église se trouve être, comme par hasard, la deuxième puissance financière au monde, après la General Motors et il y a tant de pauvres sur la terre. Peut-être est-ce dû à la puissance divine?

D'autre part, on a utilisé des récits religieux à des fins souvent personnelles, pour leur faire dire ce qu'on voulait bien qu'ils disent. Par exemple, le mot Dieu, Elohim en hébreu a déjà été mal traduit, car il signifie en réalité "ceux qui sont venus du ciel", le singulier étant Eloha. Cela n'importe quel traducteur honnête pourra vous le confirmer.

Je pourrais citer quantités de choses, comme celle-là, qui feraient frémir beaucoup de chrétiens convaincus, mais la croyance est aveugle... et parfois, si on n'y prend garde, elle va jusqu'au fanatisme. Alors, si vous voulez nous parler amour, charité, tolérance, commencez donc pas nous montrer l'exemple... on ne demande qu'à vous suivre.

Athée, sain d'esprit.

R/ Il est certain qu'au cours des siècles, l'Église catholique pour une, a perdu en plusieurs pays le contact avec les masses et qu'elle s'est accolée aux puissants. C'est une institution composée d'hommes, avec toutes les tendances des hommes vers l'ambition, le pouvoir et la survie.

On note cependant un net redressement dans la plupart des pays où l'Église prend ses distances vis-à-vis le pouvoir temporel. Pour parler d'Amérique latine, regardons ce qui se passe au Salvador. Mgr Romero a été assassiné par les hommes du pouvoir. Au Brésil, Mgr Helder Camara se fait depuis longue date le soutien des plus faibles. Songez à Mère Teresa à Calcutta, à Jean Vanier. C'est l'amour du Christ qui les inspire. Ils sont des signes évidents de renouveau, avec quantité de missionnaires, tant laïcs que religieux qui apportent le réconfort matériel aux déshérités, sans en faire avant tout une tentative de conversion.

Que l'Église soit une puissance financière, c'est incontestable. Qu'elle occupe le deuxième ou le troisième rang mondial importe peu. Pendant des siècles, ses adhérents ont travaillé pour rien à bâtir des oeuvres qui finalement ont rapporté. C'est élémentaire. Je suis d'accord avec vous que l'intolérance est indigne d'un être humain qui se respecte. Mais le fanatisme que vous reprochez aux croyants, il ne faudrait pas que vous y succombiez sans vous en rendre compte. Je regrette avec vous que par exemple sur la question de la contraception, ce soit les plus pauvres et analphabètes qui soient encore écrasés par plus d'enfants qu'ils sont capables d'en faire vivre décemment. Les Occidentaux privilégiés n'ont pas ces problèmes. C'est douloureux à tout point de vue.

EN RÉPONSE À GROS NEZ

Je suis une épouse d'agriculteur de 28 ans et mère d'un enfant. Je viens en réponse à la lettre parue le 23 avril 1981 qui s'intitule: "Pourquoi certains agriculteurs sentent-ils encore la vache" et c'est signé: Gros Nez.

J'aimerais vous dire chère Gros Nez que vous êtes chanceuse de renifler l'odeur de vache 2 minutes par année et vous ne l'acceptez pas. Nous, on le renifle 365 jours par année.

Laissez-moi vous dire que je ne connais pas beaucoup d'agriculteurs qui sentent l'étable à l'église. Ce n'est pas parce qu'on vit dans la m... qu'on ne se lave pas. Des laveuses, toutes les femmes en ont et elles s'en servent. Vous êtes chanceuse qu'il y en ait encore qui acceptent ce métier au risque d'en subir les risées. Avez-vous pensé que la majeure partie de ce que vous mangez provient de nos produits?

Puisque vous prétendez savoir ce que sent un lit d'agriculteur, cela laisse croire que vous en avez déjà essayé un! On a peut-être le nez moins fin que vous à force de vivre dedans, mais nous aussi on est capable de se laver tous les soirs et de s'endormir dans les bras de notre mari et c'est tout aussi agréable.

Vous dites nous aimer et vous nous comparez à des moufettes, je crois que c'est un drôle d'amour. Quand il faut rentrer dans l'étable 15 fois par jour, je crois que c'est normal que ça sente un peu. Vous ne savez pas ce que c'est que d'être agriculteur. Quand on a pris notre bain pour sortir: on va faire un tour à l'étable pour voir si tout est correct; il y a une vache qui est en train de vêler, alors il faut s'en occuper et habituer le veau à boire... On se relave, mais comme le dit Marie-Josée, c'est une odeur tenace.

Il faut bien qu'il y en ait quelques-uns comme nous pour faire vivre ceux qui ne pensent qu'à vivre aux dépens de la société.

Une fermière heureuse



Doigts agiles, coeurs légers

4673— Jupe par laizes et blouse pratique. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 Prix: $2

7270— Le bébé sera bien dans son enveloppe crochetée. Prix: $2

4990— Robe facile à faire, deux morceaux seulement à coudre. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. Prix: $2

Adresser vos commandes à la Terre de chez nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

LE CRIBLE

Vous cherchez un compagnon ou une compagne?

"Le Crible" vous enverra le nom et l'adresse de trois personnes demeurant aussi près que possible de chez vous. Ces personnes auront aussi votre nom et votre adresse. Les jeunes filles sont bienvenues.

Si vous désirez vous inscrire, veuillez faire la demande de la fiche d'inscription en remplissant le coupon suivant. Joindre un chèque au montant de $5 à l'ordre de Mme Marthe Gaudette.

DEMANDE DE FICHE D'INSCRIPTION AU CRIBLE

Nom .....

Adresse .....

.....

Code postal .....

Téléphone .....

**Adresser à: La Terre de chez nous,
Le Crible, a/s Marthe Gaudette,
515 ave Viger, Montréal
H2L 2P2**

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- *Annonces sans cadre: 22¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): $4.40 la parution.*
- *Titre en capitales et caractères gras: supplément de $2.25 la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: $1.45 la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: $3.15 la parution.*
- *Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)*

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication.
Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES,
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2
tél.: (514) 288-6141

À LOUER - DIVERS

QUOTA À LOUER

2,000 lb de quota en trop à louer. (514) 759-5400.

ANIMAUX À VENDRE

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang fraîche vêlées ou vêlant sous peu. Acheteurs de troupeaux laitiers. DENIS TRUDEAU, 1225, Principale, Ste-Julie, Cté Verchères. (514) 649-1169.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110.

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîche vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUIMET, 3805 Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

VACHES laitières à vendre vêlant sous peu. S'adresser à CLÉMENT CHOINIÈRE, St-Alphonse de Granby (514) 375-4022.

TAUREAUX Hereford, pur sang, sans corne. Troupeau accrédité exempt brucellose. Contrôle fédéral d'aptitude. Ferme Robitaille, Bellecombe, Rouyn-Noranda. Tél: (819) 764-3356.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant d'Ontario, vêlant en tout temps. Ces taures sont vendues, livrées. Prix spécial, pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIEN CHOUINARD, R.R. 1, Luceville, Cté Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

OISONS, canetons, cailles, faisans, pintades, dindes, Bendy, poussins (chair ou ponte). Couvoir Chatillon, 101 Chatillon, La Visitation, Cté Yamaska, Québec, J0G 1C0. Claude Moulin, prop. (514) 564-2318.

FERME LE BARON, Hereford pur sang sans corne, vaches, taureaux, génisses, taures, troupeau clair de test et de haute qualité. (819) 353-2383.

— FAISANS — PERDRIX —

Faisandeaux de tout âge pour chasse et chair, liste de prix sur demande. FERME LEROUX & FILS, 255 Rapide plat Nord, St-Hyacinthe, Québec J2S 7B4. (514) 799-4936.

SIMMENTAL

BOEUFS Simmental pur sang ayant subi le test de performance. Aussi 200 taures saillies, genisses et vaches. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près Drummondville. Tél.: (819) 397-2972.

CHOIX de vaches laitières et taures croisées Holstein fraîche vêlées ou vêlant bientôt. GILLES PRÉVOST, Kingsey Falls, Cté Drummond (819) 363-2650.

VACHES LAITIÈRES

SPÉCIALITÉ vaches à lait contrôle officiel, pur sang, NIP, croisées vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario (listées). GILLES GODBOUT, St-Raphael, Cté Bellechasse (418) 243-2876 ou MARCEL CARON, St-Roch des Aulnaies (418) 354-2553.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.) S'adresser à: NORMAN THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cté Montcalm (face à la Co-op). Tél.: Ferme (514) 839-2749.

SIMMENTAL

VACHES et taures pur sang. Taureaux ayant subi test de performance. FERME LOUIS HÉBERT (418) 829-2971.

TAUREAUX HEREFORD SANS CORNE

CHOIX DE TAUREAUX de 1 an pur sang enregistrés. Excellente qualité, provenant de plusieurs excellentes lignées dont insémination. Troupeau certifié. Livraison gratuite. FERME MIDONARI, Portneuf Station. Tél: (418) 286-3496.

MOUTONS ET CHÈVRES pour élevage à vendre. FERME ZAMPINI, 1425 L'Achigan Nord, L'Épiphanie. Tél: (514) 588-3439.

À VENDRE à La Faisanderie Léo DeRoy, Cap St-Ignace, cté Montmagny, Québec. Rés.: (418) 246-5529, ou (418) 246-3168. Faisandeaux sélectionnés de tout âge.

HEREFORD

TAURES, génisses, vaches saillies, taureaux. Troupeau pur sang sans corne, enregistré, exempt brucellose. RANCH DES MELEZES, Johan Roy, St-Étienne, Lévis. (418) 831-3757, 1893

VERRAT Yorkshire enregistré classé prêt pour le service: livraison. LAURENT HOULE, 361 Désaulniers, Yamachiche, Cté Maskinongé. (819) 296-3681.

SIMMENTAL

SUIS à votre disposition pour achat de bovins de qualité dans l'ouest. Accepte acheteur pour faire le voyage avec moi. VIANNEY SENNEVILLE, agronome, 50 Côté, Arthabaska (819) 357-9063.

VACHES LAITIÈRES

VACHES et taures pur sang et taures pur sang NIP et croisées, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. Provenant des meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario. Excellent choix. FERME ROGER QUINTAL, Varennes. (514) 652-3468 ou 652-2357.

SIMMENTAL

À VENDRE un taureau "full blood" de 5 ans, un pur sang de 5 ans ainsi que 8 taureaux de l'année ayant subi le test de performance. CENTRE D'ÉLEVAGE SPÉCIALISÉ, a/s Henri Couture, 691 Principale, St-Prospère, Cté Champlain. (418) 328-8452.

VACHES et taures Holstein croisées, NIP ou pur sang vêlant sous peu ou fraîche. Aussi taureaux provenant de vaches pur sang et d'insémination, taureaux de tout âge: $150 taureaux à une semaine. Informations: (418) 453-2805.

14 GÉNISSES pur sang Charolais de 8 à 12 mois. Prix chacune $1200, choix pour une. Si plus que 5, $1100. (819) 326-7902.

PLUSIEURS taureaux Charolais pur sang prêts pour le service. Prix: entre $1000 et $1200. (819) 326-7902.

J.M. DROLET

EXCELLENT choix d'agnelles croisées de janvier et février 81. ST-FLAVIEN, cté Lotbinière. (418) 728-3553.

EXCELLENT troupeau de chèvres laitières. Bon prix. Aussi, bouc pur sang Alpin, femelle Setter Irlandais, 9 mois $100, ST-VALÉRIEN. (514) 549-2439.

TROUPEAU de moutons comprenant 59 brebis et agnelles croisées, 5 brebis et 2 béliers Dorset pur sang. (514) 472-2011.

HEREFORD

CHOIX de taureaux et génisses pur sang enregistrés, ainsi que croisés. Tous sans corne. Très bonne lignée. YVON L'HEUREUX, St-Liboire (514) 793-2772.

DEUX étalons Belge domptés, enregistrés, 2000 et 2200 lb. Ainsi que juments en gestation (514) 839-3007.

70 BREBIS croisées en parfaite condition, âgées de 1 à 3 ans. Prix $140. l'unité. BERGERIE DES ALPAGES ENRG. (819) 839-3615.

TRUITES ARC-EN-CIEL, mouchetées, 1½" — 2½" pour ensemencement d'étangs. Communiquer à PISCICULTURE NOVY, Racine, Cté Shefford J0E 1Y0. (514) 532-2984.

CHAROLAIS

JEUNE taureau Charolais à vendre pur sang enregistré, 11 mois (514) 588-3655 après 19 heures.

BON choix de verrats et truies pur sang Landrace ou Hampshire, très bon classement, satisfaction garantie. LENOXVILLE (819) 562-1739.

AGNELLES de reproduction croisées, aussi agneaux légers et lourds pour boucherie (418) 299-2382.

HEREFORD ENREGISTRÉS

DEUX TAUREAUX de reproduction pur sang, un de 2 ans et un de 14 mois. M. MÉNARD. (514) 782-3018.

HEREFORD

TAUREAUX sans corne ainsi que femelles pur sang enrg. éprouvées. ANDRÉ HOUDE, St-Apollinaire. (418) 767-3350.

MOUTONS SUFFOLK, 1 bélier pur sang, 5 belles brebis, 1 brebis croisée, 2 agneaux, $1000, à Dosquet. (418) 728-3143.

CHÈVRES TOGGENBURG, 1 bouc, 3 chèvres, 2 chevreaux pur sang et 1 chèvre demi-sang, $800, à Dosquet. (418) 728-3143.

CHÈVRES Angora, 4 femelles et 2 boucs pur sang enregistrés à vendre. FERME PHOENIX, St-Adrien de Ham, Cté Wolfe. (819) 828-2171.

HEREFORD enregistrés sans corne, taureaux, génisses 1 an et plus, testés. EDGAR CHAMPAGNE, St-Sylvestre, Cté Lotbinière, Rte 269. (418) 596-2770.

TRÈS belles taures laitières Holstein croisées, provenant d'insémination artificielle, 1 an. Bon prix Ste-Sophie de Lévrard (819) 288-5408.

PUR SANG Shorton, deux taureaux de 1 an. S'adresser à GEORGES POMERLEAU, St-Martin, Beauce (418) 382-5253.

7 TAURES Holstein de 1 an non saillies pesant 700 à 800 lb. provenant d'un troupeau sous contrôle Collège McDonald, moyenne 12,947 lb. (514) 792-5176.

200 BREBIS croisées, 2 à 3 ans (514) 589-3282 après 18 heures.

AYRSHIRE PUR SANG

LISTÉES-CONTRÔLÉES: Une Liberator 2 ans due en juin issue d'une Welcome avec 187-178 BCA. Sa soeur du 10/02/80 prête à être saillie. Une Royal Commande du 16/01/80 prête à être saillie. (819) 296-3978.

TROUPEAU de chèvres croisées, environ 40 têtes. Chèvres adultes en lactation, chevrettes d'un an et du printemps, écornées. (819) 297-2087.

32 TAURES Holstein ouvertes entre 700 et 800 livres. 10 taureaux d'un an bon pour le service. S'adresser à JACQUES LEDUC (514) 429-5997, 4282.

TRUIES et verrats pur sang Yorkshire prêts pour le service. CHRISTOPHE TURGEON, St-Anselme, Cté Dorchester (418) 885-4740.

17 BREBIS croisées et 10 agneaux (819) 845-7664.

ACHETEUR-VENDEUR

Vaches et taures Holstein, vêlant en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvère Village, Cté Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322.

TROUPEAU de 23 brebis, 20 agneaux. Bélier Suffolk pur sang avec rateliers et autres équipements. ST-JEAN-DE-MATHA (514) 886-5510.

TRUIES HYBRIDES

À VENDRE: truies Landrace-Yorkshire, classées. S'addresser, FERME REMYO INC., La Visitation. Demander YVON JUTRAS. (514) 564-2179.

ÉTALON Thoroughbred, enregistré 13 ans brun foncé, classe "A" par le gouvernement. Peut également servir de reproducteur pour la race Quarter-Horse, prix $1200. M. GIRARD. (514) 469-3569.

À VENDRE: 8 taures Hereford avec génisses du printemps. ST-CANUT. (514) 436-3796.

TAUREAU Holstein pur sang enregistré, né en décembre 1979. (418) 267-5147.

JUMENT Quarter Horse pur sang avec papiers, 8 ans, bien domptée. Prix: $1,000. SERGE SANTERRE, St-Alexandre. (514) 296-4708.

SIMMENTAL

LIQUIDATION pur sang, cause: abandon. 39 femelles, plusieurs avec veaux. Deux taureaux full blood. GILLES LEHOUX, Ste-Hélène de Bagot J0H 1M0. (514) 791-2325.

40 VACHES Holstein, plusieurs enregistrées, quota 400,000 lb. avec ou sans terre de 400 arpents, bien équipée. Pas d'agent (819) 233-2518.

CHAROLAIS

Taureaux pur sang Charolais enr. sur test. S'adresser à JEAN-CLAUDE FLEURY, Ste-Claire, Dorchester (418) 883-2743, 3146.

VACHES et taures Holstein croisées, vêlées ou vêlant bientôt. Très beau choix. ANDRÉ PLANTE, Ste-Séraphine, Cté Arthabaska (819) 336-5445.

À VENDRE CANADIENNES

10 TAURES de race Canadienne de 2½ ans, vêlant de juin à septembre. CTÉ BEAUHARNOIS (514) 373-5651.

TAURE Holstein pur sang enrg. Mère contrôlée ROP âgée 12-16 mois. JEAN-LOUIS BÉLISLE, LEMIEUX, Cté Nicolet (819) 283-2004.

MOUTONS À VENDRE

100 BELLES brebis et agnelles croisées, très grosses, brebis venant directement du Manitoba, très bas prix, aussi de beaux agneaux femelles (418) 435-6156.

CHIOTS "Collie" 6 semaines enregistrés "CKC" tatoués, vaccinés $125. Femelles "Collie" adultes. Accouplement: "Collie", Doberman, Poméranien, Chiwawa, Setter-Irlandais (514) 754-4389.

À VENDRE: Cheval belge 3 ans dompté simple, poids 1500 lb. S'adresser (819) 362-6447. ANTONIO VIGNEAULT, Ste-Sophie Mégantic.

À VENDRE: Jument équitation 2 ans poids 800 lb. S'adresser (819) 362-6447. ANTONIO VIGNEAULT, Ste-Sophie Mégantic.

TOGGENBURG

10 CHÈVRES, 11 chevrettes, 1 bouc, lignée U.S. Stonybrook. Tous pur sang enregistrés, contrôle PATLQ. Réservoir à lait 200 gallons et 2 trayeuses. Demander CLAUDE (819) 382-2211.

TAUREAUX Hereford sans corne pur sang, enregistrés de 11 à 15 mois. LÉONCE PARÉ, Disraeli, Qué. G0N 1E0 (418) 449-5248.

10 TAURES, 10 vaches Hereford avec veaux $1,300. (514) 371-7557, 7435.

ÉTALON Belge classé A pesant 1 tonne, en service, $100. pour la saison, payable lors de la première saillie. Arrangement pour pension et camionnage. DR. RENAUD BARIL M.V. 1975 Marie-Victorin à Deschaillons, Cté Lotbinière (819) 292-2963.

UN TROUPEAU de vaches croisées Holstein (514) 562-3556.

AGNELLES croisées Suffolk et Oxford pesant 80 à 90 lb. $100./ch. (514) 564-2361.

JUMENT en gestation percheronne 1500 lb. $1,200. (819) 227-4532.

SIMMENTAL RACE DE L'AVENIR

VOUS donne les meilleurs résultats pour le poids au sevrage. Dernier résultat de recherches d'Agriculture Canada, indique que le poids au sevrage était de 13% supérieur aux témoins, soit le plus haut poids de tous les croisements. (Réf) Publication 1632 Agriculture Canada.

- Peut demeurer à l'extérieur l'hiver qu'avec un simple abri.
- Recherchée dans les parcs d'engraissement due à son gain de poids supérieur à d'autres vieilles races.
- Établie depuis 1967 seulement, en 1979, 25,000 enregistrements ont été faits au Canada avec une augmentation de 30% par année.

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'Association Simmental du Québec, a/s Armand Pellerin, sec. propagandiste, 479, route 138, St-Augustin, Portneuf, P.Q. G0A 3E0. (418) 878-2055.

VACHES HOLSTEIN!!! FRAÎCHE VÊLÉES!!! PUR SANG ENREGISTRÉES!!! VENTE ET LIVRAISON!!!

IL NOUS RESTE encore 10 vaches et taures fraîche vêlées ou vêlant sous peu et ce au choix dans tout le troupeau. Nous en avons à 100 lb par jour et plus. Sujets de notre élevage.

EXPOSITION!!!

Nous avons un bon choix de sujets pour l'exposition tout spécialement dans les 3 classes de taures ainsi que dans les classes de 3 ans, 4 ans et 6 ans. Livrées à domicile. Bienvenue visiteurs, FERME SONY, Cté Joliette. (514) 759-5400.

ABERDEEN ANGUS

Bon croisement avec taureaux
Simmental ou Limousin
Bonne laitière
Facile au vêlage
Pas de corne
même en croisement
Représentant:
MICHEL S. COURNOYER
2982 rang Nord
St-Jean-Baptiste,
J0L 2B0
Tél.: (514) 467-9835

CHAROLAIS

Rentabilisez
votre élevage
au maximum
Utilisez
un taureau
Charolais
Pour plus d'informations,
écrivez à:
Association des Éleveurs
de Bovins Charolais
au Québec
St-Armand, Québec.
J0J 1T0
(514) 248-7690

CHÈVRES ALPINES

CHÈVRES Alpines en lactation, quelques croisées. Moyenne du troupeau 793 Kg. en 1980. Chevrettes ½ sang Canadiennes et pur sang. Santé et fertilité garanties. ÉLEVAGE GAMA ENR. (514) 782-2172, 2974.

VENTE VENTE VENTE!!! VACHES ET TAURES HOLSTEIN PUR SANG

Importante diminution du troupeau soit environ 25 vaches et taures fraîche vêlées ou vêlant en tout temps. Choix exceptionnel sur un troupeau de: 1 excellente, 14 très bonnes, 32 bonnes plus, 10 non classées. Moyenne 17,500 lb à 4% gras.

LIVRAISON À DOMICILE

FERME SONY FARM
Ste-Elisabeth, Cté Joliette
Prop: Michel Coutu
Vacher: Sylvain de Muys
Tél.: (514) 759-5400

VACHES À VENDRE

À VENDRE un très beau choix de taures et de vaches Holstein pur sang provenant de taureaux éprouvés vêlant en tout temps. Nous avons aussi de bonnes taures et vaches croisées. Aussi, taureaux pur sang prêts pour le service. Tous ces animaux sont clairs du test. S'adresser à: JACQUES HOUDE, 135 Haut de la Rivière, St-Césaire (514) 469-4495.

ATTENTION pour achat de troupeaux laitiers et bouvillons de toutes races, roulant de ferme au complet à travers la province. S'adresser à: M. André Lemay, St-Jude, Cté St-Hyacinthe, (frais virés acceptés). Je paierais comptant. (514) 792-3651.

TAUREAUX HOLSTEIN À VENDRE

TAUREAUX Holstein pur sang prêts pour le service, provenant de mère T.B. avec de bonne production en lait et en gras. FERME BOIS MOU (819) 848-2548.

SIMMENTAL

TAUREAU Simmental pur sang Français, vaches, taureaux et génisses d'un an RANCH MOULIN À FEU, St-Eugène, sortie 160. (819) 395-4325.

ANIMAUX DEMANDÉS

AVIS AUX CULTIVATEURS

J'ai besoin de quantité de taures Holstein, saillies de 3 à 8 mois pour exportation. Information: CLÉMENT CHOINIÈRE, St-Alphonse de Granby, Route 139, sortie 68, autoroute des Cantons de l'Est. Tél.: (514) 375-4022

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'À $30.00

Récupération Maillé Inc. Deauville. Service 70 milles de Sherbrooke, (819) 864-4878.

ANIMAUX MORTS DESMET ET FILS

Je paie jusqu'à $50.00 pour votre vache ou votre cheval. (514) 471-4295.

ARTISANAT

Laine à tricot: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins). Taslan, laine à tapis, Poly-On. Fil à tisser mercerisé et coton Tex-Made. Lin d'Irlande. Lisières de chenilles et jerseys assortis couleurs. Échantillons de laine & fils, gratuits sur demande. Bas culotte one size $8.75 la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutique de Laine, L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, P.Q. G6P 6S8.

BAS DE TRAVAIL

100% laine, $12. pour 6 paires, $20. pour une douzaine, Couleurs variées. Chèque ou mandat. L. FISCHER, R.R. 1, Lambton, Qué. G0M 1H0.

À VENDRE - DIVERS

GRAND SPÉCIAL

RIPPE en vrac à vendre, achetez 10 voyages et obtenez-en un gratuit. (514) 688-0152 (514) 435-8870.

RIPPE de bois de pin sec pressé, balles de 60 lb. Livraison. Tél.: (514) 479-8702.

À VENDRE rippe de bois mou, sec en balles, foin, paille. Tél: (514) 460-4670.

100 TAURES Charolaises et Hereford, 400 barils pour la récolte des patates. (418) 475-6046.

TUYAUX amiante, ciment, très bon prix, idéal pour ferme, grandeur 4" à 20" BRUNO COLLIN, St-Esprit, cté Montcalm. (514) 839-3310, 3104.

PATATES Kenebec fondations de l'an passé, herse rotative $600. (819) 336-3434.

MAÏS sur épis, belle qualité, facilité de chargement en vrac. Batteuse Oliver #18 tralnante pour les pièces. (514) 456-3447.

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs acier inoxydable dans les grandeurs 18" x 48" à 51" x 240". Avons plusieurs évaporateurs usagés en bon état. Nous défions toute compétition. Plats à sucre en acier inoxydable 16" diamètre, $25. ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, Drummondville. Usine (514) 568-6232, soir (819) 477-2875.

ABEILLES: hausses bâties presque neuves et désinfectées $15./ch. NORMAND BEAUDRY, 812 Route 138, Neuville G0A 2R0. (418) 285-3128.

CAGES à veaux 6 sections comprenant chacune 5 logettes de 2' x 5', 6 mois d'usure. (418) 449-2664.

QUOTAS de gros poulets 17,320' carrés. GAÉTAN BOURDEAU, 76 Rg St-Joseph, St-Chrysostome, Qué. J0S 1R0 (514) 826-3402.

ATTENTION APICULTEURS

MATÉRIEL APICOLE "AGRIPEMENT"
LES MIELS DE LA RUCHE INC. distributeur exclusif pour la région 10 et 11 offre avec tout achat de $100. et plus un outil à ruche gratuit (1 par client). Rabais de volume disponible.

LIVRAISON GRATUITE

pour toute commande de plus de $1,000. CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE (514) 222-3486. C.P. 509, ST-CALIXTE, QUÉ. J0K 1Z0.

1000 CHAUDIÈRES usagées en métal, capacité 70 lb miel (5 gallons) à vendre, prix à discuter (514) 222-3486.

REMORQUE en acier de 4' x 8' avec côtés en bois amovibles et toile. Idéal pour transport d'animaux (418) 449-2664.

REMORQUE solide, grandeur 6' x 12' pouvant faire plate-forme, tige fer. M. & MME CLAUDE BOLDUC, 8875 boul. des Forges, Trois-Rivières (819) 378-1889.

À VENDRE: Évaporateur 4x14 très bonne condition aussi équipement cabane. S'adresser (819) 362-6447. ANTONIO VIGNEAULT, Ste-Sophie Mégantic.

GÉNÉRATRICE 4 cylindres refroidie eau 12.5 Kw. Moteur Waukesha diesel. Générateur Kohler, idéal érablière, chalet, ou urgence (418) 562-1760. État neuf.

ARROSOIR sur roues 200 gallons, 2 crèches en acier pour soigner les animaux dehors 1 de 16 pi, l'autre 20 pi. S'adresser (514) 549-4893.

POMMES DE TERRE moyennes provenant de fondation "A" supérieur. ERNEST PLOUFFE, L'épiphanie, P.Q. (514) 588-2075.

CAGES

105 CAGES à lapins à vendre. INVERNESS, Cté Lotbinière. (418) 453-2446.

30 ÉLEVEUSES à poulets, au gaz propane, à jet automatique $40.00 chacune. EDGAR LABARRE, St-Grégoire, Cté Nicolet. (819) 233-2861.

ÉQUIPEMENT usagé d'élevage de lapins à vendre en parfaite condition. (819) 826-5740.

DÉTECTEUR D'HUMIDITÉ

FROMENT modèle 1210. Un seul instrument électronique pour établir le degré d'humidité des fourrages, des produits ensilés et de tous les grains. Lecture digitale $379. Pour de plus amples renseignements, écrivez à: STUART McDONALD, C.P. 1330, 39 rue Dufferin, Waterloo, P.Q. J0E 2N0. (514) 539-3018 le soir.

SET de moulins à gazon (groupe de 3) bonne condition $2,100. Deux ensembles de roues, pneus à gazon prêts à poser sur tracteur $500. (514) 438-7223 après 18h00.

RUCHES À VENDRE: Matériel pour 50 ruches dont 20 vivantes et équipement d'extraction. Intéressés seulement (514) 568-2310 le soir.

TRENTE éleveuses à gaz avec tubulure cuivre, quatre cents mangeoires et abreuvoirs, coupe-bec pour dindes, etc., à liquider. NARCISSE DERY, Coaticook J1A 1P9 (819) 849-2247.

BOIS MATÉRIAUX

TUYAUX EN ACIER ONDULÉ

POUR pont et drainage à partir de 6" de diamètre à 72" de diamètre en longueur de 3-4-5 et 6 mètres. Avant d'acheter venez comparer mes prix. C'est ma spécialité. JOHN FRASER ENRG., 1444 St-Édouard, St-Jude, Cté St-Hyacinthe. (514) 792-3898.

PORTES DE GARAGE neuves et usagées, divers matériaux de démolition. Montréal (514) 256-1030. Ste-Ursule. 1820 rue Rinfret, Cté Maskinongé. (819) 228-2569.

BOIS D'ÉPINETTE NEUF $$$$

PARADIS MATÉRIAUX CONSTRUCTION ENR.

2 x 3 = .10 le pied linéaire
2 x 4 = .17 le pied linéaire
2 x 6 = .25 le pied linéaire
2 x 8 = .42 le pied linéaire
2 x 10 = .52 le pied linéaire
Forence 1 x 3 = 8'
Planche 1 x 6 = 6' à 16'
Aspenite 7/16 = $5.50 l'unité
Pré-fini = $4.75 l'unité
Contre-plaqué standard
¼ = $8.00 l'unité
½ = 13.75 l'unité
¾ = 15.50 l'unité
¾ = 17.50 l'unité

3040 boul. Laurier, Ste-Rosalie, St-Hyacinthe. Ouvert jusqu'à 19.00 heures le soir, samedi jusqu'à 15 heures. Tant qu'il y en aura (514) 774-1242

LES SCIERIES FLO-CON INC.

11 rue Girard, Stanstead, P.Q., bois de construction de tous genres, acheter directement du moulin à scie et économiser, ordinaire: planches de 1 x 5 à 1 x 8 pouces, 2 x 4 à 2 x 12 et 6 x 6 et 8 x 8, et aussi commande spéciale, appeler, bureau no: (819) 876-5164 ou (819) 876-5460 ou (819) 876-5606, demander pour FLORENT OU CONRAD ROY.

NOUVEAU

FOSSE septique mono-bloc 750 gallons à 7600 gallons, tuyaux en acier ondulé de 6" à 144". Bloc de ciment tuyaux de ciment neufs et seconds. Prix compétitifs RÉMI LACASSE & FILS LTÉE, 48, 6e ave, Ste-Anne-de-Bellevue. (514) 478-1069.

CAMIONS À VENDRE

CAMION GMC 5 tonnes, moteur V-8 366 avec boîte à animaux de 21 pi en très bonne condition. S'adresser GUY FONTAINE (514) 546-7462.

CAMION Ford F 350, 1973, boîte à animaux, 1 tonne. MASCOUCHE (514) 474-3263.

GMC 73, 5 tonnes, plate-forme 19' en très bonne condition. (514) 471-9810.

CAMION à neige Sicard, 7 tonnes, 4 roues motrices, conduite à droite hydraulique, pointe Frink SP 258 et aile de côté, moteur Inter. 501, très propre (514) 885-3767 CTÉ BERTHIER.

COMMERCES À VENDRE

CAMPING moderne et érablière commerciale, environs de St-Hyacinthe. Dossier #1469. Appelez BUREAU CENTRAL D'IMMEUBLES ST-HYACINTHE INC., courtier (514) 773-1122.

CORRESPONDANCE

JEUNE HOMME célibataire, 28 ans, demeurant près des frontières de l'Ontario, taille moyenne, cheveux bruns, yeux bleus, désire rencontrer fille qui aime la ferme. Passe-temps: moto-neige, danse. Si intéressé, communiquer avec MARC DALLAIRE, 157 Cloutier, Lachute, Qué, J8H 3K6 (514) 562-6046.

DIVERS

AGENCE DU BONHEUR ENR.: pour personnes distinguées et sérieuses seulement. Inf.: (819) 367-2533 de 13 à 22 heures.

NOUVEAU À DRUMMONDVILLE: au Marché Public, boul. St-Joseph. Charcuterie suisse, fromage importé. Ouvert tous les vendredis. Europoisch-Serauchert. Ainsi que BOUCHERIE STE-BRIGIDE, 216 des Érables, Ste-Brigide d'Iberville (514) 293-5402. Charcuterie européenne.

EMPLOIS DEMANDES

COUPLE avec expérience ayant 3 garçons de 12, 14 et 16 ans, intéressé à travailler sur grande ferme avec intention d'acheter. (418) 735-2602, soir.

CHERCHE travail sur ferme laitière ou porcine, le soir et les fins de semaine comme remplaçant. Expérience. (514) 795-3828.

COUPLE responsable, 3 enfants, aimant animaux, demande maison sur ferme, disponible pour travail temps plein, partiel, salaire à discuter (514) 831-3550.

JEUNE GARÇON de 14 ans désire travailler sur une ferme pour l'été. Région St-Eustache, Laurentides ou alentours. (514) 621-0906.

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

MOUCHES, puces, rats et souris, une spécialité. Estimation gratuite. Ouvrage garanti, 25 ans d'expérience. SHERBROOKE EXTERMINATION (819) 563-4414.

FILS, TISSUS, COUPONS

FILS À TISSER "Wabasso" 2/8 — Lisières de jersey pâle et foncé, nylon. Fil de fantaisie, G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Grégoire, J0J 1K0.

FOIN, GRAIN, PAILLE

VENTE et transport de foin, paille et rippe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à JACQUES VILLENEUVE, 269, ch. Gauthier, LaPlaine. (514) 478-1526.

FOIN, paille à vendre, transport inclus. À St-Jean Chrysostome. (418) 839-4472.

COMMERÇANT foin, paille, transport inclus. R. OUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 785-5650 (514) 788-2212.

PAIN frais déballé et moulu. Moulée pour tous les animaux 13.3% protéine, $80. la tonne. (514) 438-1623, 1376 frais virés.

FOIN de mil en très bonne condition. Aussi, un videur de silo Patz en très bon état pour silo de 18'. Aussi de la paille à vendre. (819) 389-5430.

ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN, 10,000 balles de foin à vendre (mil, trèfle, luzerne) pour inf.: (418) 328-3146 ou après 18h00. (418) 328-8569.

FOIN, paille, avoine, livré directement du cultivateur. FERME PHILIPPE SIMARD, 101 Trait Carré, Ste-Anne-des-Plaines J0N 1H0. (514) 478-1516.

FOIN à vendre, Cté Lotbinière. (418) 796-2308.

MATHIEU FORTIER

MARCHAND de foin, paille et rippe de bois en sac. Peut accommoder tout genre de consommateurs. 13601 Côte des Anges, St-Augustin, Mirabel. (514) 475-8552, 8174.

FOIN EN ABITIBI

ACHÈTERAIS 2000 balles de foin, très bonne qualité. Contactez avant le 25 juin: RAYMOND NOLET Rg 1, Destor, J9X 5A3 (819) 637-5610.

GRAIN à vendre au 961 rang Brodeur, ST-EUGÈNE (819) 396-5634.

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA.
Commerçant de foin et paille.
610 De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194.
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392

MACHINES - OUTILLAGE

SPÉCIAL MOISSONNEUSES-BATTEUSES

Avons un choix exceptionnel tel que International, modèle 315, modèle 82, modèle 93, modèle 315. John Deere modèle 45, modèle 55, modèle 95, modèle 105, modèle 4004 Oliver 525, 535 Case 660 New Holland 975. Batteuses Massey Ferguson, 500 disques 400-300 disques; semoirs à grains, andaineuses motorisées, tracteurs 60 forces à 150 forces de toutes marques, pulvérisateurs avec attachement 3 points; herses à roulettes semi-portée de 28 à 56 disques. À des prix défiant toute compétition. CHARTIER NOËL RÉFRIGÉRATION INC., 1061, Boul. est, Louseville, (819) 228-5117. Livraison comprise partout au Québec. Pour la Gaspésie, Bertrand Pelletier à St-Octave Métis. (418) 775-4966.

MIX-MILL

Moulange, rouleuse électronique, élévateur, vis à grains, silo à grains, Équipements Bouffard Enrg., Ste-Rosalie, jour (514) 799-3000 soir (514) 774-1102.

BATTERIES ÉLECTRIQUES

MAINTENANT disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim de Courval, Cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972.

TRACTEUR White diesel 1270, 45 forces au P.T.O., sortie d'huile, circulateur pour l'hiver, seulement 600 heures. (514) 346-2710.

ÉQUIPEMENTS usagés de toutes sortes: viande (hache-viande...) bois (banc de scie, planeur) machineries agricoles et autres. GÉRALD PELLETIER, Lac Baker, N.B. (506) 992-2356.

MEULONNEUSE HESSTON No 10 avec transporteur Hesston #30. Le tout en très bonne condition. Prix demandé: $6,500. (514) 438-8708.

ÉPANDAGE à fumier liquide, 2000 gallons, de fabrication domestique, roues doubles, montées sur châssis de camion. (819) 296-3124.

ÉPANDEUR à purin, 3 pompes 5 citernes. RICHARD AREL INC., Ste-Eulalie, Cté Nicolet. (819) 225-4687.

PÉPINE À VENDRE Allis-Chalmers 90 forces de moteur, remontée à neuf. Modèle 1966. Prix $5,000. (418) 397-5631.

PRESSE New-Holland #168 et lance-balles neuf, benne pour gravier et neige 80 po, remorque pour ski-doo double avec côtés et toile. (514) 296-4707, Notre-Dame de Stanbridge.

TRACTEUR Inter 784 avec cabine, acheté en 1979, 30 heures d'ouvrage. Prix à discuter. Appelez après 18.00 heures (514) 469-2389

MONTE-BALLES à fond de tôle Little Giant sur pneus 25'. Charrue Hydreen 3 raies, 12" avec déclencheur. Semoir Planète Jr. 2 rangs avec attache 3 points. Tracteur Super H Inter. Herse à finir 10' (514) 589-4903

SEMOIR à maïs Oliver 4 rangs comme neuf 100 heures de travail $2,500. Fourragère Dion avec barre de faux et bec à maïs 1 rang $1,200. Ainsi que pulvérisateur. (819) 326-7902.

SYSTÈME d'irrigation 21 tuyaux de 5" avec crochet $1200. cinq gallons d'ambutox $60. attache pour taure avec chaîne. T-1½" et courbe. Batterie électrique $50. (514) 477-9467.

TRACTEURS usagés MF, 1977, modèle 245, diesel, coupe vitesse, cabine, 1971 modèle 135 gaz chargeur cabine, 1967 modèle 3165 diesel chargeur, Massey 1950 modèle 30 gaz, International 1976 modèle 464 à gaz, International 1956 modèle 350 gaz chargeur. Tél.: (418) 828-2243.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE 760 MF avec faux et tête, cueille-maïs modèle 1973. ST-PHILIPPE (514) 659-8627.

ÉPANDEUR à fumier New-Holland 205 minots usagé, très bonne condition. (514) 826-4847.

SEMOIR de précision Exacto, 4 rangs, set de disques. Planteur New-Holland, moteur Wisconsin. Comme neuf. Servi une saison. Tél.: après 19 hres (514) 784-2514.

SYSTÈME d'irrigation comprenant tuyaux, 30 jets, pompe, moteur 96 forces. Sarcloir motorisé pour fraises, vaporisateur insecticide-herbicide 100 gallons. (819) 758-0073.

ARROSOIR à verger 1978, 1 an d'utilisation état neuf, réservoir 500 litres sur 3 points, modèle TMAF3. Arrosoir avec rampe sur trois points George White 1977, 100 gallons. Prix spécial. Vente du verger. Soir (418) 831-3295.

UN TRACTEUR Oliver 2255, 4 roues motrices. Tracteur MF 1085. Une presse MF 124 avec lance-balles. Un tracteur J.D. 3130. (514) 430-1342.

TRACTEUR John Deere 2130 1975, 800 hres état neuf "high-low", soufleur, cabine, chaîne à crampons, chaufferette neuve. GILLES COUILLARD R.R. 3, Montmagny (418) 248-3544.

SYSTÈME D'IRRIGATION

Pompe Gormann Rupp, 3" sur PTO avec 90 longueurs de 30' dans le 2" et 4" et 30 gicleurs, le tout à l'état neuf. (418) 887-6820.

ÉPANDEUR à fumier Ford, 140 minots, comme neuf. Tracteur JD 1040 diesel, 450 heures. Boîte de camion en aluminium "Fleet", 12' (514) 473-9261.

PRESSE MF 10. Monte-balles 20'. Râteau Soleil. Pare-chocs. Abreuvoirs. Soufleuse à neige. Mangeoire extérieure en ciment. ST-EDOUARD DE LOTBINIÈRE (418) 796-2308.

TRACTEUR Case 2390, 160 H.P. tout neuf, pneus à ris 20.8 x 38, tout équipé, roues doubles. Charrue Case, 5 raies, neuve. Offre raisonnable acceptée. (514) 791-2524.

CHARGEUR de marque Payloader 2½ verges, non articulé. Moteur diesel 6 cylindres Hercule reconditionné à neuf $4,500. Aussi, faucheuse-conditionneuse JD 480, $350. (819) 858-2727.

HERSE à disques White, 68 disques (514) 258-3521.

PESÉE de tracteur à vendre. MARC TOUGAS (514) 454-2979.

FORD 8000, 105 forces, 4000 heures. Ford 3000 avec pelle double action. Charrue Sesam, 3 raies 16". Herse à roulettes 20-20 #207. Herse à ressorts 3 panneaux 13' hydraulique et traînante. Vibro Bervac 16'. Épandeur à fumier New Holland, 120 minots, #331. Une voiture boîte à bascule 8 x 12 tandem. Une voiture à grain. Une voiture à foin 18' tandem. Herse à finir 3 panneaux. Vis à grain 20'. Se présenter ou appeler le soir seulement. Articles vendus séparément ou ensemble. (514) 799-3567.

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE Hesston 1014 "hydrau Swing" faux 12', nettoyeur Lajoie, chaîne 12", montée 45', abreuvoir, trémie. (514) 436-9067.

HERSES à roulettes Bush Hog modèle 1438, 42 roulettes, en très bon état + charrue Inter. 4 raies 14" modèle 420 avec 'trash plates', 1 an d'usage (514) 373-2259.

SEMOIR combiné 16 disques Inter 1981, modèle 6200. Tracteur White 2-105, 200 heures, 1979. (418) 365-5892, 6870 le soir.

REFROIDISSEUR à lait de marque Champion, cap. 500 gallons. Inf: (514) 258-4593 ou 2917.

RÉSERVOIR d'arrosoir à légumes avec barathon, capacité 200 gal. impérial parfaite condition + 300 piquets de clôture (514) 454-9527.

RÂTEAU À ROCHES Degelman 14' 7 heures d'usage $5,700.00. Benne à roches 5' neuf adaptable sur chargeur avant $500. (819) 889-2738.

TRACTEURS: International 1086 cab, 464D, 986 cab, 766D cab, 414D; Ford 5000,7000; M.F. 40B avec chargeur industriel, 1085; Same Panther 4X4 chargeur; Universel 550DT.
BULLDOZER: Caterpilar D7 17A lame arrière, D6C lame arrière.
CHARRUES: International 710 5R aut. semi-portée, 720 4R toggle semi-portée, 720 6R aut. semi-portée, 440 4R, 710 4 x 16 semi-portée; Stenomat 5 x 14 semi-portée.
HERSE À DISQUES: International 60 disques, 44 disques modèle 475; J.D. modèle 110 40 disques.
BATTEUSES: International 205, 615, 715.
FOURRAGÈRES: Hesston 2000-100, Dion 488 avec pick-up; Allis-Chalmers 720 avec pick-up.
Lame avant tracteur, Leon 1020, 10 pieds hyd., râteau à roche Rite-way, moulange International, 1050, chargeur à foin N.H. 1010.
LES ÉQUIPEMENTS
MESSIER ET FRÈRES INC.
(514) 296-4403

CASSEUSE à concombres, 3 rangs avec convoyeur arrière, allonge pour boîte. (514) 839-6661.

SPÉCIAUX EXTRAORDINAIRES

(sur machineries neuves)
5020 FWD Allis Chalmers + chargeur: listé $12,900 pour $9,500. 7010 A.C. "power shift", cab. + air climatisé: listé $48,500 pour $37,995. 250 Belarus: listé $6,750. pour $4,495. Herse (Grubber) A.C. 11½' semi-portée: listé $2,500. pour $1,750. Chargeur A.C. pour 5040 et 5050-2 roues: listé $3,500. pour $1,795. Vibro Kongskilde 9½' + planche: listé $1,500. pour $1,150. Épandeur Farmhand 390' cubes (312 mi.) tout équipé: listé $10,030. pour $7,350. Tracteur à pelouse A.C. 16 HP + tondeuse: listé $3,110. pour $2,495. Pompe à purin Lajoie 10': listé $4,675. pour $3,150. Jour (819) 365-4424, soir (819) 365-4517.

PRESSE New-Holland 310, pratiquement neuve. STE-CÉCILE DE MILTON (514) 378-1359 ou sur semaine (514) 332-9575.

ÉPANDEUR à fumier New-Holland 791 avec porte arrière. Silo Supérieur 18 x 50 avec Even Flow électrique. Tout en très bonne condition (514) 785-5537.

BULLDOZER Case 1450 avec gratte pour terre neuve, 2 ans d'usure, excellente condition $38,000. Pèse approx. 17 tonnes. ST-ISIDORE, Ontario. (613) 524-2973.

ARROSOIR George White 100 gal. avec pompe à pistons jets no: 8002-8004 en acier inoxydable comme neuf. Sarcloir à maïs 2 rangs avec roue guide, garde-protecteur en bonne condition (514) 792-5176.

MOULIN À FAUCHER 6', râteau à 3 points, épandeur à engrais J.D., 2 moissonneuses-lieuses, herse à ressorts 10', charrue à 2 oreilles, 2 traîneaux doubles, trayeuse De Laval magnétique, 2 wagons sur roues, semoir à 11 disques McCormick Deering. ST-ISIDORE DE DORCHESTER (418) 646-5702.

ROULETTE David Brown 36 disques, semi-portée $2,000. STE-MADELEINE (514) 795-6235, 6476.

TRACTEUR Oliver 1370 avec ou sans cabine diesel 1900 heures. Tracteur David Brown 1964, diesel servo-direction, sortie huile 540 et 1000 tours. Tracteur Massey-Ferguson 165 diesel servo-direction, sortie huile, 2500 hres (514) 792-6284.

À VENDRE: Tracteur White 1977 2-50 diesel avec cabine. Tracteur White 1355-1971 avec chargeur. Faucheuse-conditionneuse 990 Inter 9' de faux. Silo 18x50 Coop, silo 20x55 Supérieur, fourragère Inter 550. (514) 792-3651.

CHENILLES pour tracteur avec roues, tracteur Farmhall-C rouleau, système d'irrigation, herse à 28 roulettes hydrauliques, voitures quatre roues de ferme, portes de garage 12' & 16' de large, unité de réfrigération trois forces, deux ventilateurs, laveuse à carottes, table de triage. Prix à discuter. (514) 826-3401.

VIBRO CHAÎNE avec peigne, Inter. semi-portée 13½". Charrue Oliver 4 versoirs semi-portée, soc déclanchable, modèle 536. Épandeur d'engrais Inter. 275 minots, tandem avec porte à l'huile. 3 ans d'usage. (514) 792-6284.

FOURRAGÈRE Fox 900, 1 rang, nez à maïs, pick-up à foin (514) 589-3282 après 18 hres.

SEMOIR à céréales Inter. 510, combiné, 16 roulettes doubles + roulettes pour engrais. Semoir Melroe 20 roulettes doubles avec cylindre. NICOLET. (819) 293-5515.

TRACTEURS: JD 2120 diesel, 60 HP. Oliver 1450 diesel, cabine, 60 HP très propre. NICOLET. (819) 293-5515.

NETTOYEUR d'étable Jutras, grosse transmission, moteur 3 forces, montée 45', 400' de chaîne, très bonne condition. Arrosoir 1000 gallons. MASCOUCHE. (514) 474-3512.

TRACTEUR DE FERME OLIVER MODÈLE 1365-65 forces avec cabine Laurin et pelle. PRESSE à foin Oliver modèle 720. FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE modèle Hesston PT-10. FOURRAGÈRE Ford 2 rangs modèle 612. PLANTEUR de blé d'Inde 2 rangs International. ÉPANDEUR Bogballe d'engrais chimique, capacité 800 lb. WAGON 18 tonnes à foin essieu et "frame" seulement. HERSE à roulettes (24) roulettes 18 pouces. (514) 625-0785 avant 17 heures ou (514) 475-8516 le dimanche.

TRACTEUR

WHITE 2-105, 4 roues motrices, 1940 hres, parfaite condition. Tél: (514) 264-3712.

BATTEUSE MF-550, 1978, hydro 700 hres. Table à grains 13' ou tête maïs 4 rangs (514) 797-2973.

PLANTEUR À MAÏS

MONOSEM 4 RANGS, a semé 60 acres seulement, très propre (819) 845-7395.

INTER hydro 86 seulement 300 heures, pneus 20.8-38. (514) 294-2363.

TRACTEUR Inter 674 diesel, tracteur Inter 624, tracteur MF 65, tracteurs Inter 414-434, Farmhall 4000 avec chargeur, moissonneuse-batteuse Inter 105, boîte blanche, cultivateur Inter #45, 18' avec rouleaux doubles, vibro Rau Kombi 10' avec rouleaux doubles, vibro George White 16½', herse à disques MF, 40 disques semi-portée, voiture dompeuse Ideal. JEAN-PAUL RATHÉ, 166 Principale, Rougemont (514) 469-2370.

4 TRAYEUSES Duo Vac $100./ch. Herse à finir 5 panneaux $300. Crèche en acier pour soigner à l'extérieur $300. 10 grosses taures Holstein saillies pour l'automne $1,200/ch. (514) 294-2422 à l'heure des repas.

ATTENTION CULTIVATEURS

SAUVEZ $$$ avant d'acheter vos machineries agricoles neuves ou usagées. Contactez: BECHARD'S FARM EQUIPT. Champlain, N.Y. (518) 298-5381.

SPÉCIAL DU MOIS

PERCEUSE 1/2" capacité, $189. sans moteur. FERMETCO INC. 1500 Norman, Lachine (514) 637-2365.

TRACTEUR Cockshutt 20-16 vitesses avec prise de pouvoir indépendante avec sarcloirs avant et arrière, machine à concombres 5 rangs. Le tout en parfaite condition (514) 588-2116.

TRACTEUR Case 1175, planteur maïs Inter 6 rangs, semoir Press Drill 24 & 20 roulettes, émotteur Brillon, roulettes Oliver 64 & 44 disques, batteuse Inter 715, niveleuse. (514) 246-2845.

TRACTEUR diesel MF 35 avec chargeur Davis double action, faucheuse-conditionneuse New Holland 469, ventilateur pour séchoir à foin 24" moteur 5 HP, ramasse-balles Henry-Pop-Up 1 an d'usage, 2 voitures pour lance-balles, rouleau de fer deux sections (514) 653-6361.

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE Ford 535, 9', herse à disques, JD semi-portée, 32 disques, moissonneuse-batteuse JD #45, 10'. (514) 581-3064, 1605.

MOTEUR diesel Détroit, 6 cylindres en ligne 238 HP (514) 467-3874 après 18 heures.

TRACTEUR White 2-85, 4 x 4, cabine, 4 sorties d'huile, 1500 heures. MASCOUCHE (514) 474-3263.

TRACTEUR neuf Bélarus 500 avec cabine Simms, air climatisé, 19 heures d'ouvrage. Cause: terre vendue (418) 796-2470.

TRACTEUR White 1270, sortie d'huile, 1100 heures. Moulange Farmhand, 3 tonnes avec moteur orbite à l'huile. Charrue à rigole 3 points (514) 549-2382.

TRACTEUR 1973 Inter. 354 avec pelle 1550, 1200 heures, très propre. Chargeur à bois JD 345 sur camion Inter. 1972, en bon ordre (514) 586-1268 après 18 heures.

TRACTEUR 4 roues motrices White 2-105 avec seulement 425 heures, 115 HP à la prise de force à 540 et 1000 tours. Cabine insonorisée, chaufferette, radio, etc. Aubaine $30,500. Aussi charrues à maïs Overum 3,4,5 versoirs, bon état. De $750. à $3,250. (514) 564-2977.

RÉSERVOIR à lait De Laval, 2200 lb. wagon avec plate-forme 17' x 7'. Charrue à rigole (514) 258-2906.

SEMOIR À MAÏS

SEMOIR à maïs 4 rangs #7000 J.D. état neuf. Prix $5,800. S'adresser (514) 588-3551.

TRACTEUR Oliver #1365, 4 roues motrices, en parfaite condition. S'adresser au 330 Lamarque, St-Nazaire (819) 398-2683.

TRACTEUR Massey Ferguson 50 à gaz avec moteur neuf, en bonne condition. ST-LOUIS TERREBONNE. Prix à discuter (514) 477-0979.

CHARGEUR Fiat-Allis 1974 modèle 645-B, aussi benne à neige. Camion GMC 1973, 10 roues. Tracteur sur chenilles Case 450, 1760 heures. Tout en excellente condition. Cause: maladie. (418) 842-4332.

À VENDRE: Génératrice Winpower 25-40 de 25,000 watts sur roues avec PTO et fil de 25' achetée en 1980 jamais servi. ST-JOSEPH DU LAC (514) 473-8805.

À VENDRE: Montée d'écureur Lajoie sortie gauche. Dallots 16" et 55' de chaîne L700 en très bonne condition. Appeler (819) 824-4462.

FABRICANT de remorques avec ou sans boîte à bascules, fendeur de bois. A. RACETTE, St-Augustin, Cté Portneuf (418) 878-2050.

SÉCHOIR à oignons ou patates FMC; crible à patates ou oignons; 2 brosseuses à oignons ou patates; tracteur Hefty, rotovator 4 rangs fini. LES JARDINIERS MODÈLES INC. (514) 454-3966.

TRACTEUR International B-275 diesel, 1200 hres, pneus neufs. RANCH DES MÉLÈZES, Johan Roy, St-Étienne de Lauzon (418) 831-3757.

TRACTEUR Inter 77, 444, 45 forces PTO diesel 500 hres $5,200. Génératrice Winco $900. Appels sérieux (514) 753-5277. RÉJEAN BEAUSÉJOUR, St-Ambroise, Cté Joliette.

TRACTEUR Ferguson 30 HP, bonne condition. Soufleur à fourrage Gehl comme neuf. Fourragère Ford 611. Râteau à foin Ferguson (514) 427-2077.

TRACTEUR Inter 1466 avec cabine. Tracteur Ford 8000 pas de cabine. Tracteur MF 165 diesel. Herses à disques semi-portées. Moissonneuses-batteuses Inter 715-403-105-91 80 MF 300 JD45-55 AC E Oliver 18 traînante. Semoir à maïs JD, 4 rangs. S'adresser à: LÉON PÉLOQUIN, 2e rang, St-Simon, Cté St-Hyacinthe, Qué. (514) 798-2447.

À VENDRE grosse remorque à purin 2200 gallons de marque Lajoie, a vidé seulement 2 fosses, neuve, (514) 792-3595.

UNE HAYBINE New Holland No 469. S'adresser à: LÉON PÉLOQUIN, 2e rang, St-Simon, Cté St-Hyacinthe, Qué. (514) 798-2447.

CHARRUE White 5 raies semi-portée avec reclancheur automatique. Vibroculteur à dents large Brady 12 pieds semi-porté. Vibro Rau Kombi avec rouleau 18 pieds de large. Planteurs à maïs Inter 4 et 6 rangs. Semoir à grain Oliver 13 disques. Herses à disques White semi-portées et John Deere. Sarcleur rotatif Lilliston. Faucheuses-conditionneuses New-Holland 469-479 et 495, 12 pieds de large. Épandeurs à fumier New-Holland 791 et Gehl 250. Batteuses Inter 80, traînante et 203 automotrice. Fourragère New-Holland 707 Casseuses à maïs New Idea 1 et 2 rangs. Hachoirs (Chopper) New-Holland et Gehl. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot (514) 772-2920.

SYSTÈME D'IRRIGATION

POMPE Marlow sur P.T.O., 35 tuyaux 3", 20-4" à boules, coudes, réduit, 20 gicleurs, jets anti-gelée, bonne condition. (514) 469-4420.

À VENDRE: tracteur MF 1135 tout équipé 1100 heures, presse à foin MF No 3, râteau à foin N.H. Super 55, alternateur 25000 amp. comme neuf, tracteur 1H 434 avec pelle, camion Ford 350 tout équipé bas millage 1978, pour inf. (514) 562-9275, 7309.

MACHINERIES À PATATES

ARROSOIR 400 gal. Mayers 30' Boom Planteur Oliver 2 rangs. Classeur plus table à rouleaux complet. Arracheuse J. Bean 2 rangs. Camion Chevrolet, boîte fermée 16L moteur neuf. Particulier. SHERBROOKE (819) 563-7579.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Hesston PT 10. Très bon état. (514) 478-4580.

TRACTEUR Farmhall Super A, avec sarcloir central et charrue 2 raies. Soir (514) 479-6526.

POMPE À PURIN de marque Côté en très bon état pour vider fosse, capacité 1500 gallons/minute (514) 293-5076 après 19 heures.

FOURRAGÈRE New Holland No 717 super avec nez à blé d'Inde et barre de faux, voiture ensilage, tracteur Oliver 550 avec chargeur MF 50, presse à foin T27 Inter, charrues, niveleuse, sarcloir 4 rangs Lilliston Rolling Cultivator. ST-JUDE. (514) 792-2394.

VIEUX SEMOIR usagé en très bon état 16 disques combiné. (514) 589-6477, 581-9788.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 479, gros pneus très propre. (514) 293-3248.

TRACTEUR BELARUS 420, 4 roues motrices, 51 HP, 1980, 250 H. $8,000. (418) 277-2515.

HERSE 36 roulettes semi-portée, faucheuse rotative, PTO, largeur 7½' modèle 840, cabine Inter 624. STE-DOROTHÉE. (514) 627-2471.

UN TRACTEUR Ford 4600, 1977, 1,400 hres, pneus arrière 15.5 x 38 comme neuf. Tél.: (514) 473-9479

CENTRE D'OUTILLAGE AGRICOLE DE GRANDE PRODUCTION

Ce que vous ne trouvez pas ailleurs. Exemple: IH 4100 4x4 120 HP 16000 Case, chargeur 580 CK automatique 7600 Uni-chargeur CL40 Ford 6000 Case 430. Faux central 3950 IH M avec arracheuse betteraves 1800. Deux G. A-C avec sarcloir rotatif. Arrosoir 2500 chaque 5D 710 4000-IH 624-4500. Ford 800, 2000 batteuse J.D. 7700 turbo-diesel hydro-33600 Table 16' flottante $6000. Nez 6 rangs. $9,500. 5D $6,600 Table 16$ 20860 Gleaner modèle L diesel table nez 6 rangs $35,000. autres Case 660-960-IH 315-303-5D45-MF300-Oliver 525 etc. De 6500 à $15,000. Camion, tracteur White 290 Corning 1977 $15,500. ÉQUITRACT LTÉE, Sortie 134, Rte 20, 10845 Yamaska, ST-HYACINTHE. (514) 799-5544.

ACHETEZ
DIRECTEMENT
DU FABRICANT

WAGON DE FERME D'UNE CAPACITÉ DE 10 À 25 TONNES.

AUSSI DISPONIBLE, PLATE-FORME ET CÔTÉS DE LANCE-BALLES EN ACIER DE 18, 20, 22, 24 PIEDS.

MANGEOIRES À FOIN ET À ENSILAGE SUR ROUES ET REMORQUES À BASCULE DE 15 À 20 TONNES.

LIVRAISON 200 MILLES
À LA RONDE
GARANTIE D'UN AN
SUR TOUTES PIÈCES

SERGE LEMAY,
RR 3,
2e Rang, WARWICK,
P.Q.
TÉL.: (819) 358-2774

MACHINERIE

FAUCHEUSES - CONDITIONNEUSES New Holland modèle 495 largeur 12', modèles 469 et 479 largeur 9'. Giro-faneurs de différents modèles. Hachoirs (chopper) Gehl modèle 72 et New Holland 36. Moulange New Holland modèle 354. Boîtes à fourrage Dion, New Holland, Rex Freeman et John Deere. Fourragères Inter. 350, New Holland modèles 717 et super 717. Épandeurs à fumier Gehl 250 minots et New Holland de 360 minots et New Idea de 275 minots. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot (514) 772-2920. Appeler avant 8 heures le matin ou après 21 heures le soir.

GRAND SPÉCIAL

HERSE à disques neuve de 48 disques de 20" avec roues doubles $3600.
HERSE à disques neuve de 40 disques de 20" $3100.
SEMOIR Brillon 10' neuf $3500.
ROULEAU à terre de 12', 3 sections neuf $875.
VIBROCULTEUR Futura démonstrateur 21' avec planche niveleuse et rouleau double $6000.
VIBROCULTEUR 11' usagé.
CHARRUE White modèle 508, 4 versoirs avec déclencheurs.
MACHINERIE SIMARD INC. R.P. No 4 Drummondville. Tél.: (819) 472-2507 ou 472-3224.

CULTIVATEURS PNEU ROBUSTE – FLOTTANT

F-1200 x 16" "Michelin"
(Légèrement usagé)
Dimension 39" x 13"
Roue: démontable
Idéal pour: tracteur-wagon-épandeur
Essieu-moyeu 6-8 boulons
Pour fabrication locale.
Consultez
H. DUBOIS & FILS LIMITÉE,
St-Rémi, Qué. J0L 2L0.
Tél: (514) 454-2442, 866-1229.

MACHINERIE

SARCLOIR rotatif Lilliston. Herses à disques MF et International 40 disques, Allis Chalmers et JD de 32 et 36 disques. Charrues White et Oliver, 4 et 5 raies, semi-portées avec réenclenchement automatique. Batteuses traînantes Inter. modèle 80 et 82, JD modèle 42. Casseuse à maïs New Idea, 2 rangs avec égreneuse. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot (514) 772-2920. Appeler avant 8 heures le matin ou après 21 heures le soir.

POUR DIMINUER le coût de votre moulée de $35. à $80. par tonne RAD vous offre à des prix très avantageux:
— moulanges automatiques Farmatic
— rouleuses automatiques Farmatic
— machines à gras Farmatic
— système de vis et de souffleur pour la manutention de la moulée.
Pour estimation consultez: LES ÉQUIPEMENTS DE FERME RAD 1979 INC., 201 boul. Laurier, Ste-Rosalie (514) 773-0881.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

MF 410, gaz, cabine, table 12'
MF 300, gaz, cabine, table 10'
Ford 620, gaz, cabine, table 12'
MF 72, gaz, moteur neuf, table 10'
Inter 101, gaz, table 10'
VIENS ÉQUIPEMENT, 999 Marcoux, Granby, J2G 8C8 (514) 378-9891.

MAISONS

MAISON mobile 14 x 48, chauffage électrique, non meublée, peut être déménagée. GILLES ROBIDAS, St-Félix de Kingsey. (819) 848-2045.

CHAMBLY: cottage ancien brique, galerie, 9 pièces, toit refait, intérieur neuf, gros arbres, vue sur le Richelieu. Parcs, école, autobus, centre d'achats tout près. Considérerais échange. (514) 658-5431.

MAISON de campagne ancestrale, à pièces, 2 étages comprenant 10 app. avec grand terrain et autres bâtiments si désiré. Endroit très paisible avec vue sur le fleuve. Située à 1 mille du village. Prix très raisonnable. Après 19 heures. (418) 492-5513.

OFFRE D'EMPLOI

HOMME demandé pour travail de maternité porcine à l'année. Logis fourni, région de St-Hyacinthe. Tél.: (jour) (514) 798-2327, après 17h30 (514) 798-2104.

HOMME, célibataire pour travail sur ferme laitière. Expérience requise. (514) 258-4430.

Cherche une fille ou femme avec 1 enfant, 25 ans et plus pour entretien de la maison, venir à l'étable pour le train, aimant les animaux, travail sur la ferme. But sérieux: envie de fonder un foyer. Personne nourrie et logée. Salaire à discuter pour mai, juin, juillet et août. Tél.: (soir) (819) 369-9269 après 21 heures.

RECHERCHONS personne mariée avec expérience sur ferme laitière ou céréalière. Excellent salaire pour personne compétente, maison fournie ainsi que d'autres avantages qui seront à discuter. (514) 245-7030.

CHERCHE une fille ou femme libre pour entretenir maison à la ferme. Logée et nourrie (418) 567-4932.

JEUNE garçon de 15 à 20 ans pour travail sur ferme d'élevage de bovins. Sera traité comme un fils (418) 567-4932.

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais $70 et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés).

JEUNE couple serait intéressé à s'associer avec quelqu'un de sérieux pour agrandir ou acquérir une ferme laitière, bovine ou autre. (819) 296-2248.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, Roxton Ponds, Cté Shefford (514) 372-9527.

ACHÈTERAIS 1 silo béton pouvant être déplacé, en bonne condition 18 ou 20 par environ 60 (514) 293-4838.

DÉSIRE LOUER quota de lait industriel, deuxième classe (514) 299-2540.

ACHÈTERAIS tracteur Cockshutt 540, pour pièces (418) 453-2562.

ACHÈTERAIS arracheuse à patates en vrac, un rang de préférence (marque Evan Tougar) ou autres, aussi boîte à patates. (819) 376-1287.

ACHÈTERAIS refroidisseur à lait d'une capacité de 600 gallons et plus, en bonne condition. RIVIÈRE-DU-LOUP (418) 862-1665.

QUOTA: je désire emprunter du lait, classe 2 (transformation) (514) 796-3147.

JE SERAIS intéressé à louer quota laitier de transformation. S'adresser à: GILLES DELAND, Rg. Bord de l'Eau, Henryville (514) 299-2509.

ACHÈTERAIS un pneu 10-11.2 x 28, en bon état. À vendre, 2 pneus 13-14.9 x 28, en bon état (514) 387-9891.

LANCE-BALLES pour une presse à foin Oliver 62-T. Appeler: GILLES OUIMETTE (819) 849-2940.

ÉGRENEUSE de maïs épis en crible, genre Moleinne, Minneapolis ou autres semblables. (819) 379-8547.

ACHÈTERAIS presse à balles rondes, usagée, en bon état. Prix raisonnable. (819) 399-2783 soir.

PLANTS

PLANTS fraises, inspectés variété Redcoat à vendre. S'adresser à: JUSTIN BARBEAU, Ste-Geneviève, Cté Champlain. (418) 362-2682.

PLANTS de fraisiers Sénator Dunlop, prix: $5.00/100, $45.00/1000 transport compris. Plants de framboisiers New Burg, sans piquant, très rustiques. Prix: $22.00/100 plants, transport compris. JEAN-PAUL (V) AUDET. Maria, R.R. No 1, B.P. 692, Maria, cté Bonaventure G0C 1Y0. Tél.: après 17h00. (418) 759-3267.

FRAMBOISIERS Newburg $195./1000, $112./500, $24./100 MICHEL FERRON, 380 Gérin Lajoie, Yamachiche, G0X 3L0. (819) 296-3124.

FRAISES

PLANTS de fraises inspectés Redcoat. S'adresser à: PÉPINIÈRE G. ALLARD ET FILS. (819) 374-8233, St-Étienne des Grès.

Plants de fraises inspectés à vendre. Redcoat Sparkle Veestar Bounty. S'adresser à: Paul Fortier 1703, Marie-Victorin, St-Nicolas. G0S 2Z0 (418) 831-0065

ASPERGES: variété Mary Washington, griffes de 2 ans, de qualité. Faites vite: Dernière chance (514) 655-7159 demander BENOÎT, Boucherville.

PLANTS de fraises inspectés, Veestar, Red Coat, Sparkle, Bounty. CLAUDE JUTRAS, 117 rang Versailles, Mont St-Grégoire (514) 347-7088.

POUSSINS - POULETTES

FERME NADON: Poulettes noires Arco rouges Warren, 20 semaines. Prêtes à pondre. Bon choix de chèvres et chevrettes. 463 Grande Ligne St-Alexis, Cté Montcalm, J0K 1T0. (514) 839-6528.

POULETTES 20 semaines prêtes à pondre, race blanche ou brune. J. TREMBLAY (514) 632-5927 après 17 heures.

COUVOIR SIMMETIN

Poussins à chair, poulettes pour la ponte rouges. (Golden Comet): noires & rouges (Harco), grises (Playmouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans et pintades. Demandez nos listes de prix. 8960 Boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel, J0K 1M0. (514) 258-2404.

POUSSINS pour la ponte et la chair, dindonneaux 1 jour et démarrés, canards, cailles, oies Embden et Toulouse, poulettes prêtes à pondre. Liste de prix gratuite. Denys Bélanger, Sainte-Louise, Cté l'Islet, Québec. G0R 3K0 (418) 354-2557.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POULETTES de couleur blanche et rouge Shaver, 20 semaines. GAÉTAN BOURDEAU, 76 Rg St-Joseph, St-Chrysostôme, Qué. J0S 1R0 (514) 826-3402.

POULETTES brunes de 20 semaines (oeufs bruns) prêtes à pondre. Région de Sherbrooke. PIERRE ROBERGE (819) 843-7630.

SEMENCES

FÈVES Soya, Maple Arrow, Maple Presto, certifiées. Prix $20/40K. Pour informations, contactez FERNAND MARCOUX, producteur de semences Pedigree. Tél: (514) 459-4563 frais virés.

SERVICES

ATTENTION CULTIVATEURS, service de blanchissage, balayons à l'air, blanchissons avec poison à mouche et désinfectant. Lavage et peinture, intérieur et extérieur de bâtiments. Prop.: J. LANDRY (514) 469-4536

CHERS AMIS(ES),
Il nous fait plaisir de vous faire parvenir ce simple mot pour vous informer que notre entreprise "CARCAJOUS INC." située au 19 Ave Roy, à Lanoraie, cté Berthier, se spécialise dans l'apprêtage des peaux de veaux et de vaches avec poil.
N'hésitez donc pas à passer ou à communiquer avec nous, car notre maison est renommée pour son savoir-faire. (514) 887-2101.

JEAN CROTEAU, vendeur licencié avec expérience PARATONNERRE EN CUIVRE, approuvé et inspecté par le Gouvernement, 79 St-Georges, Cap-de-la-Madeleine, Québec. (819) 375-4648.

ENTREPRISES L. LAPOINTE ENR., vous offre les services suivants pour la ferme: lavage à pression, vapeur, eau chaude, application de peinture, couleur à votre choix, ménage à air compressé et voco. JEAN-YVES LAFORTUNE, 73 Rte 348, Rawdon, Québec, Rawdon. (514) 834-3235, Luceville (418) 739-4418

ATTENTION CULTIVATEURS

Pour tous vos travaux de fossés, nivelage, défrichement, et enlèvement de souches, nous avons des tracteurs sur chenilles avec lames avants et arrières ainsi que peigne. Nous avons aussi des pelles hydrauliques et dragline. Toutes nos machines sont enregistrées avec le ministère de l'Agriculture. Pour plus d'informations, appeler AMÉNAGEC INC., St-Amable, à (514) 649-0550, 649-0816.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT 182 Rte 221, Napierville (514) 245-7108.

ÉPANDAGE DE PURIN

VIDAGE de fosses
à prix fixe.

Aucun chargement
en surplus de 4 tonnes
sur terrain.

Capacité d'épandage
jusqu'à 30,000 pores.

Capacité d'arrosage
de 140 arpents.

Appelez
entre 18 et 19 heures
le soir
pour réservation.
(514) 588-2808

FABRICANT DE BOÎTES À LÉGUMES & PALETTES

ANDRÉ POULIN
1789 Côte Joseph
St-Lin
Tél.: (514) 439-6214

SILOS

SILO À GRAIN, diamètre 19.2', plancher perforé, ventilateur et vis à vide. Jour (514) 346)6445, soir (514) 347-1639.

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME

JEAN-D. BISSONNETTE INC.
concessionnaire "Jutras"
silos à grains "Westeel-Rosco"
silos et fosses "Purano"
évaporateurs "Teknik"
purificateur d'eau "Pluralis"
681 Labonté, CALIXA-LAVALLÉE
(514) 583-3497

SILOS

Ordinaires = 12' à 30'
Silodor = 16' à 30'
Silos à purin = 30' à 100'

Produits Patz

SILOS BEAUDRY INC.
625, boul. de l'Industrie
Transcanadienne
Beloeil, Québec
J3G 4S5

Tél: 514—464-5011
Soir: 514—584-3116

GARAGE PAUL LEMELIN INC.
Ste-Claire Dorchester,
G0R 2V0
Tél: 418—883-3312

MAILLOUX ÉQUIPEMENTS
Normandin Québec
G0W 2E0
Tél: 418—274-2913

SILOS

Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.

- **Finitions intérieures uniques**
- **Rapidité d'érection**
- **Facilité de rehaussement**

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam, par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR
C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald, Cté Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

SILO

POUR la manutention, l'entreposage et le séchage de vos céréales. Consultez RAD qui vous offre à des prix très avantageux.
— silos à grains Westell Rosco de 14 à 105 pi de diamètre
— silos à fond conique Westell Rosco de 7 pi à 48 pi de diamètre
— élévateurs à godet Farmatic
— souffleurs à grains
— séchoirs à "batch" automatiques Super B
— séchoirs continus récupérateurs d'énergie Super B.
— silos séchoirs Sukup
Consultez LES ÉQUIPEMENTS DE FERME RAD 1979 INC., 201 Boul. Laurier, Ste-Rosalie. (514) 773-0881.

SPÉCIALISTES EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin
de 8' — 12' — 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'
Plates-formes à fumier
de 4' à 8' de hauteur
diamètre désiré
Silos coulés
de 16' — 18' — 20' et 24' de diamètre

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE

C.P. no 1241
Acton Vale, Qué.
Tél.: (514) 546-2798
1 (514) 546-2797
Frais virés acceptés

SILOS

ACIER GALVANISÉ
Silver Shield

- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Crible à grain

O. LEBRUN & FILS INC.
63B rue St-Laurent
Maskinongé, J0K 1N0
(819) 227-2244

FOSSES À PURIN

Plate-formé à fumier
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut:
Béton armé coulé sur place
en un seul bloc, sans joint

FOSSE A.B. INC.,
4345, Ave. Richard
St-Grégoire, Cté Nicolet
G0X 2T0

(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER

TERRE À LOUER

90 ARPENTS de terre cultivable à louer dans le 14e Rang de St-Sylvère. M. JUTRAS au (819) 285-2206 fin de semaine seulement.

TERRES À VENDRE

ST-LÉONARD D'ASTON, 387 arpents (224 en culture), érablière (possible 3,000 entailles), quota 7784 kg, silo, maison neuve, machineries récentes. (819) 399-2289

LENNOXVILLE, ferme laitière de 300 acres, 215 en culture, quota de 23,924 lb de M.G., 100 têtes Holstein avec roulant complet (819) 566-7298 après 20 heures.

ST-PIERRE-BAPTISTE: ferme laitière 225 acres, située sur route 265 sud, 5 milles de Plessisville, quota lait 25,300 lb mg., moyenne 7400 kg. 90 bêtes pur sang enrg. Informations: D. LAMONTAGNE (418) 428-3826.

STE-ÉLIZABETH WARWICK, ferme laitière 185 acres, toutes en culture, entièrement drainées, machinerie complète, quota lait industriel 8333 kg. M.G. (819) 358-2581.

QUÉBEC ONTARIO

FERMES laitières, avicoles, céréalières, terres nues, etc. Choix important. ROGER DURIEZ COURTIER (514) 489-3212 - (514) 342-0153.

CTÉ MASKINONGÉ

123 arps., bâtiments équipés pour boeuf ou porc, maison rénovée, 135 000 $. Labrecque courtier (514) 933-7845.

TERRE LABOURÉE, 210 arpents, drainage souterrain, petit boisé, St-Antoine-sur-Richelieu. (514) 787-2707.

ABITIBI, ferme laitière 450 acres dont 200 en culture, quota lait industriel, 9,000 lb de gras. Bon troupeau Holstein. Machinerie neuve pour ensilage, silo vertical, grange, étable, garage, 3 remises, maison, etc. Prix raisonnable. GILLES BRIÈRE, Rivière Davy, Abitibi Ouest, Québec J0Y 2G0. Tél.: (819) 732-4157.

À VENDRE VICTORIAVILLE, très belle ferme avec animaux roulant quota de lait, 5½ arpents de largeur par 1 mille de long, bâtiments et maison de 6½ pièces. Tél.: (819) 752-4231 ou 752-4184.

FERME à vendre (55 acres), maison 9 pièces très propre, grange et garage. Région de Victoriaville. (819) 364-3260 le soir.

ST-ALPHONSE DE GRANBY. Porcherie neuve semi-lattée pour 1800 porcs, 2 grosses fosses à purin 175 acres, engraissement de bovins, machinerie, maison 8 pces. Tout en excellente condition. (514) 293-3574.

TÉMISCAMINGUE, ferme laitière 400 acres dont 260 cultivées. Troupeau complet, 37 laitières Holstein enregistrées, classifiées 7000 kg. lait/an. Très bien équipée, salle de traite, silo, machinerie complète. Intéressé (819) 785-2158.

FERME laitière de 136 arpents en culture, située à Louiseville. Quota de lait industriel, animaux, roulant, maison. (819) 228-4971.

ST-LIN, belle terre en culture 91 arpents avec maison style canadien, garage et bâtiment. (514) 439-5782, 3988.

ST-FÉLIX DE VALOIS: Ferme 15 arpents, maison neuve, bâtiments en très bonne condition, cause: emploi à l'extérieur. (514) 258-2538.

FERME 800 acres, 500 culture, reste bois, à vendre avec ou sans roulant. Mont-Laurier. (819) 623-3223.

VERCHÈRES, rang St-Joseph, 25 milles de Montréal, terre à vendre, 136 arpents environ, 34 boisés et 102 terre cultivable. (514) 263-1769.

LA PÉRADE, 100 arpents bâtis, 25 boisés. Pépinière, arbres fruitiers. Favorable toute culture et élevage (rivière) moins de $50,000. (418) 325-2434.

STE-ANNE-DU-LAC, 480 acres dont 80 cultivées. Grande maison, grange-étable 60' x 60'. Idéal élevage. Bien entretenue. $85,000. (514) 671-1066 (819) 586-2189.

DANS BEAUCE NORD à vingt minutes du pont Pierre Laporte (Québec) par l'autoroute 73 Sud, à vendre ferme porcine (11,720 pieds carrés) très bien équipée: 170 truies et 350 porcs à l'engrais (animaux à contrat avec possibilité de rachat). Constructions 1979, très belle résidence, huit pièces principales, deux chambres de bains et dépendances. Terres en culture: 70 arpents. Directement du propriétaire. Cause de vente: maladie. (418) 387-3220.

ST-RÉDEMPTEUR, cté Vaudreuil, ferme de 175 arpents, bâtiments en bonne condition, maison de brique 2 étages, impeccable, faut visiter IMMEUBLES QUÉBEC OUEST, courtier. (514) 458-2308, 451-5364 GERT DICAIRE. (514) 455-7373.

DEVENEZ autonome, élevage volaille fantaisie, région Rimouski, maison, poulailler, clientèle établie, aide technique, capital requis

$15,000.

Labrecque courtier. (418) 627-3584 (514) 933-7845.

TERRE à vendre, 250 arpents environ, 2 maisons, grange, étable, garage, érablière. Route 122, près Drummondville. (819) 336-5232 ou 5225 après 17h00.

COMTÉ DE RIMOUSKI: ferme laitière et boeuf de boucherie située à St-Anaclet, 300 acres dont 181 acres en culture. Très bien mécanisée, bonnes bâtisses, troupeau, quota. Inf.: ROGER OUELLET (418) 722-8368, LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS ST-LAURENT (COURTIER) 149 St-Germain, Est, Rimouski. Tél.: (418) 724-4360.

TRÈS belle terre de 83 arpents, bâtisses récentes, grande maison, service d'aqueduc, chemin pavé. Prix $145,000 située dans Richelieu (514) 782-2814.

ST-WENCESLAS, terre à vendre de 63 arpents dont 56 arpents en culture, bâtiments propres avec maison. Appelez avant 16 heures au (819) 224-7627.

TERRE à vendre à Saint-François de Montmagny, très bien bâtie avec 75 acres de terre en culture, située dans le village. Informations, tél.: (418) 883-3653 ou 885-4027.

MONTAGNE ST-PAUL D'ABBOTSFORD située sur le dessus de la montagne, terre boisée avec maison, remise. Prix: $80,000. Possibilité érablière IMMEUBLES ST-JEAN ENR. (514) 773-0004.

WICKHAM, Cté Drummond, terre 175 arpents avec maison et bâtiments, excellent pour culture commerciale. IMMEUBLES ST-JEAN ENR. (514) 773-0004.

L'AVENIR, Cté Drummond, ferme laitière 525,000 lb lait, 250 acres, silo, pipeline. IMMEUBLES ST-JEAN ENR. (514) 773-0004.

STE-HÉLÈNE DE BAGOT, terre 90 arpents, 15 boisés, ½ culture, balance prairie avec vieille grange. IMMEUBLES ST-JEAN ENR. (514) 773-0004.

Terre de 10 arpents avec deux porcheries, une de 360x36, 1 étage, l'autre de 160x36, 2 étages, capacité de 2400 porcs à l'engraissement, fosse de 90"x16" de diamètre. Maison de 3 étages refaite à neuf, piscine creusée extérieure et garage. (514) 794-2174.

LAPINS

ÉLEVAGE très moderne, 25 minutes de Québec, 450 mères pur sang, bâtiments permettant 1000 mères, bonne rentabilité, assistance technique fournie, comptant requis

$40,000.

aubaine. LABRECQUE COURTIER (418) 627-3584.

CHOIX d'emplacements de campagne situés dans un rayon de 25 milles de St-Hyacinthe 2 à 10 arpents avec maison et bâtiments. IMMEUBLES ST-JEAN ENR. (514) 773-0004.

RÉGION RICHMOND-DURHAM SUD-ULVERTON. À vendre plusieurs fermes, idéales pour élevage de boeufs ou moutons, de 125 à 500 acres. Bâtiments neufs ou anciens. Aussi porcherie équipée. Prix intéressants. Appeler: NICOLE GAUTHIER ENRG. (514) 676-9647, (819) 826-2862.

ST-ÉDOUARD NAPIERVILLE: 50 arpents, terre noire, 150 franche. Toutes cultures et élevage, maison, grange, 30 milles de Montréal (514) 454-3559.

FERME À BOEUF: 320 acres, érablière 5000 entailles avec équipement. 45 vaches avec veaux, possibilité de 60 vaches avec tous les équipements de ferme. Située près du village à 35 milles de Sherbrooke, Rte 108. À vendre sans intermédiaire. (819) 877-2047.

RÉGION ST-HYACINTHE, Cté de Verchères, terre 210 arpents en culture, drainage souterrain, particulier (514) 787-2707.

TERRE planche de 200 arpents en culture située à 10 milles de Rivière-du-Loup. Bonnes bâtisses avec prêt agricole de 10½% transférable, prix très raisonnable (418) 854-5022.

RÉGION DE QUÉBEC: plusieurs fermes laitières avec quota et roulant au complet. S'adresser à LÉON GINGRAS, agent (418) 831-2110 COURTECH INC.

ESTRIE: Ranch à visons, bâtiments, machineries excellents. Michel Cousineau. IMMEUBLES API INC., 1 (819) 563-7363.

ESTRIE: Ferme laitière, bon quota 430 acres, 115 têtes, excellente machinerie et bâtiments. Michel Cousineau, IMMEUBLES API INC., 1 (819) 563-7363.

WICKHAM: ferme porcine, 100 truies, maison 7 pièces. 10e Rang, Wickham, Cté Drummond, Québec. (819) 398-6637.

RÉGION ST-HYACINTHE, Cté de Verchères, 600 arpents, un seul tenant, partie drainage souterrain. Particulier (514) 787-2707.

COMTÉ DE RICHMOND, ferme laitière 320 acres, quota. Bonne érablière, autre boisé de 65 acres, bâtisses en bon état, ruisseau (819) 344-2213.

FERME AVICOLE située au Lac St-Jean incluant un Quota de 21232 pi.carrés de poulets mêlés, une maison 2 étages et 5 bâtisses. Prix: $200,000. Tél: 514-474-2310-0976.

HEMMINGFORD, approx. 220½ arpents, ½ terre noire, pommiers, 3 granges, pas de maison, bonne place pour construire, 30 milles du pont Champlain, à 3 milles de la 15, privé, bon pour culture maraîchère $700 par arpent. (306) 668-4882.

ST-BRUNO, Lac St-Jean, ferme laitière 200 acres, quota industriel 4628 kg. gras, 55 litres par jour, bons bâtiments, roulant complet (418) 343-3806.

FERME laitière 270 arpents, quota 750,000 l., machinerie, bâtiments neufs, 2 silos, 90 têtes. Direct du propriétaire. (418) 268-8008.

ST-SIMON, ferme laitière, 250 arpents, quota lait 5,000 livres gras, vendue avec animaux, instruments aratoires, bâtiments et résidence 9½ pièces inclus. IMMEUBLES GLMC INC., courtier (418) 862-9015.

FERMES à vendre région de Québec avec quota de 250,000 à 800,000 lb. Gaston Boutin COURTECH INC. courtier agricole 831-4116, 832-2110.

COMTÉ DE RIMOUSKI: Ferme laitière, située à 6 milles du centre ville de Rimouski. 242 acres, drainage souterrain, quota lait nature, production 13,000 lb de lait par vache, bien construite et mécanisée. Inf.: ROGER OUELLET (418) 722-8368 LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS ST-LAURENT (Courtier), 149 St-Germain, Est, Rimouski. (418) 724-4360.

VERGER DE 3,490 POMMIERS. Semi-nains, âgés de 2 à 3 ans avec 70 arpents de terrain et possibilité de planter 35 autres arpents. Investissez pour le futur. Agent: J.P. Roy, 372-8870 ou 379-9150. LE COURTIER UDEC (Granby), INC.

L'ANNÉE 1981 est maintenant arrivée, je suis encore à votre disposition pour tout genre d'encan, partout dans la province. RODRIGUE DUMAIS, Encanteur licencié, 339 rue Principale, St-Bernard de Michaudville, Cté St-Hyacinthe. (514) 792-3500.

ST-VALÉRIEN: Terrain boisé d'environ 41 acres, petit bois de chauffage, prairie. Obtenez un terrain pour un prix alléchant. Agent: R. Gagnon, 372-8870 ou 375-4674. LE COURTIER UDEC (Granby), INC.

ST-LIBOIRE: Ferme pour culture de maïs avec séchoir à grains, 126 arpents de terre et en plus, 90 truies de maternité. Agent: J.P. Roy, 372-8870 ou 379-9150. LE COURTIER UDEC (Granby), INC.

PLUSIEURS fermes laitières avec quota de lait de 200,000 à 800,000 lb. Région fertile. Plusieurs arrangements possibles. E. & J. Dion 463-2521, 460-4367. A.E. LEPAGE INC.

RIVE-SUD: $165,000. Ferme porcine. Maternité avec truies d'élevage. Cages. Aménagement économique. 80 arpents en culture. Bonne résidence. Bon financement. MLS. E. & J. Dion 463-2521, 460-4367. A.E. LEPAGE INC.

IBERVILLE: 112 arpents, 7 boisés très bons bâtiments, maison 8 pièces, près route 35. Gagné Fernand 460-4778, 462-1880. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

LANORAIE: terre 40 arpents, écurie 19 stalles, tockshop, manège pour chevaux, maison. 87,500 $. G. Descheneaux (514) 861-0856, 753-9463. TRSUT GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION LANAUDIÈRE: grosse exploitation poulets à griller, quota 29,000 p.c. lait industriel 6,516 lb. Acheteur sérieux seulement G. Descheneaux (514) 861-0856 TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION LANAUDIÈRE: ferme culture mais, grains, élevage boeuf, 770 arpents, maison, organisation exceptionnelle. G. Descheneaux (514) 861-0856. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION LANAUDIÈRE: ferme laitière, troupeau Holstein, quota, maison, bâtiment, machineries, équipement, acheteur sérieux! G. Descheneaux (514) 861-0856 TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION LANAUDIÈRE: ferme culture mais, grains, élevage porcin, toute équipée. Plus de 150,000 $ de financement existant. G. Descheneaux (514) 861-0856 TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION LANAUDIÈRE: ferme laitière 80 arpents, 42 têtes, quota, maison, bâtiments, machinerie, bien située. G. Descheneaux (514) 861-0856, 753-9463. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION LANAUDIÈRE: ferme porcine et avicole, bâtiments équipés, 80 arpents, financement existant, acheteur sérieux! G. Descheneaux (514) 861-0856, 753-9463 TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

ST-AMBROISE DE KILDARE: ferme 25 arpents, bungalow 6½, étables, garage, poulailler, atelier, gentleman farmer, 92,500 $ G. Descheneaux (514) 861-0856 TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: ferme laitière 120 arpents, équipement et quota 4,715 lb. Maison rénovée, A. Villemaire (514) 861-0856, 759-7951. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

À VENDRE: Ferme laitière, 162 arpents, 140 cultivables, 33 vaches laitières. Revenu brut $45,000. — Prix demandé $275,000. LES IMMEUBLES ALFA, COURTIER. (514) 347-0157.

FERME LAITIÈRE: 253 arpents, 48 têtes. Quota de lait nature. Revenu brut environ $60,000. — Prix demandé $310,000. — LES IMMEUBLES ALFA, COURTIER. Tél.: (514) 347-0157.

ST-THÉODORE D'ACTON: terre boisée de 59.45 acres. Ruisseau transversal et rivière au fond. Voir Georges Leclerc: 546-7525
ACTON VALE: terre semi-boisée 56 arpents, 2 petites bâtisses érigées. Prix: $20,000.00. GEORGES LECLERC: 546-7525.
ROXTON POND: 40 arpents dont 90% boisés; possibilité de petite sucrerie, maison et hangar. Demander: Daniel Pelletier: 772-2651.
ST-HUGUES: maison de campagne 3 étages rénovée à neuf, isolée. Quelques extras. Terrain très paysagé. Daniel Pelletier: 772-2651.
LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'YAMASKA, crt. Tél.: 774-4838.

RÉGION VALLONNÉE DE DUNHAM-SUTTON

BOISÉ ET FERMETTES
MAISON, 4 chambres, 347 acres. Partie défrichée-labourable. Immense boisé dense, de belle venue, érables, hêtres, merisiers, pruches, pins.
DEUX fermettes sans contruction de 103 & 41 acres. $35,000 et $25,000. PAUL GINGRAS, agronome, 1396 rue du Sud, Cowansville de Missisquoi, Qué. J2K 2Y8. (514) 263-2066.

TROIS LOTS terre avec roulant, animaux et quota de lait. Situés près du village d'Hébertville Station, Lac St-Jean. GONZAGUE LAPOINTE (418) 343-3415.

Région Vaudreuil-Soulanges
LES CÈDRES 220 arpents, grange, étable, 37 boxstalls, idéal pour élevage de chevaux, culture de maïs, etc. Prix: $260,000.
168 arpents avec grange, sol limoneux Beaudette, glaise Ste-Rosalie, parfaite culture de céréale. Prix: $115,000.
ILE PERROT 600 arpents, sans bâtisse, propice pour maïs-grain, céréale. Prix: $850. par arpent. Informations: Jean-Paul LaFlèche, agent.
123 arpents drainés avec maison 10 pièces, chauffage central à l'huile. Bonne grange, 3 hangars, culture générale.
62 arpents de belle terre à jardinage, sans bâtisse à 5 ou 6 milles de Vaudreuil. Prix: $45,000.
Informations: Télesphore Brochu, agent 455-9670.

ST-EUSTACHE 230 arpents, maison, grange, hangar neuf pour machinerie, équipements agricoles, sol propice pour culture maïs-grain et horticulture, 3 silos à grain. Prix: $388,000.
Informations: Jean-Paul LaFlèche, agent 455-6123.
IMMEUBLES VAUBEC INC.

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme laitière 398 arpents en culture drainés surface cheptel 136 têtes, quota 29495 lb gras, plus intégration lait nature, bâtiments construction récente, roulant complet. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER, Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

FERME LAITIÈRE 200 arpents, cheptel de 65 têtes, quota lait de 18,220 lb gras plus intégration lait nature, roulant complet, propriété neuve. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

ST-HYACINTHE ferme laitière de 420 arpents drainés, cheptek de 125 têtes Holstein, quota lait 706 kilo par jour, lait nature plus 5066 kilos de gras, bâtiments, propriété en parfait ordre. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

RÉGION DRUMMONDVILLE ferme laitière de 262 acres dont 152 en culture cheptel 67 têtes, quota de 527,000 lbs lait, roulant complet. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

RÉGION St-HYACINTHE ferme culture maraîchère de 48 arpents dont érablière de 700 vaisseaux, bâtiments et propriété, idéal pour serres. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

PORCHERIE D'ENGRAISSEMENT plus maternité capacité 80 truies permis d'environnement 25 acres de terre en culture roulant, propriété. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

FERME de 30 arpents, idéal pour serres avec propriété. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

VERGER de 43 arpents plus 25 arpents en culture maraîchère, entrepôt frigorifique, remise et propriété. Inf. R. Bergeron courtier. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

FERME céréalière région St-Hyacinthe 120 arpents culture. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

ST-HYACINTHE ferme céréalière 250 arpents dont 180 drainés avec bâtiments, propriété. Inf. D. Lapierre agent. CENTRE IMMOBILIER COURTIER Tél: 773-0530, St-Hyacinthe.

ST-DAVID, cté Yamaska. Petite ferme porcine, 55 truies 10.30 arp. maison, garage. Particulier. (819) 396-5030.

ST-LIGUORI, $29,000. Belle grande **pièce de terre. Bordée par la rivière** Rouge. Chemin et fossé refaits. Plusieurs possibilités. À voir! ANDRÉ R. LACHAPELLE 585-6113, rés.: 327-1672. A.E. LEPAGE (QUÉBEC) INC.

LA PLAINE, $85,000. Domaine, 7 arpents, 2 maisons, écurie: 30x100. À 25 minutes de Montréal! Une rareté! MONIQUE ST-PIERRE 585-6113, rés.: 471-5500. A.E. LEPAGE (QUÉBEC) INC.

STE-HÉLÈNE, ferme porcine 135 arpents, roulant complet. Maternité 100 truies, engraissement 1000 porcs. Bonne maison, piscine, etc. (pas d'agent). (514) 791-2018.

TERRE À VENDRE, 137 acres — 85 en culture avec machineries. Cantons de l'Est. EAST-ANGUS. (819) 832-2320.

FERMES MARAÎCHÈRES-HORTICOLES

GRAND choix à divers prix. Tél.: JEAN DELHAES, COURTIER. CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC. Tél: (514) 341-4522.

STE-CROIX DE LOTBINIÈRE: Magnifique centre équestre comprenant 94 arpents dont 76 en culture. Maison, 2 écuries, 1 manège couvert, 3 manèges extérieurs, 1 Club House avec foyer et grande salle, aussi deux logements, tennis extérieur, hangar, abri-auto, 2 selleries, etc. Site pittoresque très bien aménagé.
Inf. Roger Ouellet (418) 722-8368
LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS ST-LAURENT (Courtier)
149 St-Germain, Est, Rimouski
(418) 724-4360

ST-ANDRÉ AVELLIN: ferme 100 arpents, 1/3 boisé, maison canadienne, bâtiments, bon état $58,500. (819) 776-1482 ou 983-2825.

ST-SULPICE, 104 arpents, très belle maison, 2 étables, 2 remises, poulailler. RENÉ & O. TRUDEAU (514) 581-5802, 585-4001. M. LACHAPELLE, courtier.

YAMASKA: Ferme à vendre 165 arpents, 140 en culture avec ou sans roulant. Maison & bâtisses en bon état. (514) 789-2486.

CANTONS DE L'EST (Frelighsburg) 50 mi. de Montréal, jolie fermette, environ 4 acres avec bonne maison de brique 1850, 90% restaurée, boiseries et planchers de pin d'origine. Immense grange d'époque à 2 niveaux. Petit bâtiment-atelier. Terrain donnant sur la rivière. Site semi-isolé, très paisible, 1 mi. du village. Particulier (514) 298-5465.

ST-CHRYSOSTÔME, terres sans bâtiment à vendre, de 48 à 220 arpents. Robert Viau 826-3384 IMMEUBLES PAUL REID, courtier 691-8880.

FERME 250 arpents en culture, 90 bêtes Holstein croisées, quota de lait 650,000 lb 2 silos, 3 tracteurs et machinerie au complet, bonnes bâtisses. Pas d'agence. Acheteurs sérieux (819) 477-8400 après 17 heures.

ST-AMBROISE: 16 arp. avec maison 8 p., étable, porcherie, poulailler, animaux à boeuf, machinerie. SERVICES GÉRARD ENR., courtier (514) 759-8585.

BERTHIER-SOREL (ILES) 110 arp. avec bâtiments. Jamais inondé. Prix raisonnable. Terre à jardinage. SERVICES GÉRARD ENR., courtier (514) 759-8585.

ST-LIN poules (16 000 p.c.) et truies (40) 28 arp. Bâtisses en excellent état. SERVICES GÉRARD ENR., courtier (514) 759-8585.

---

40 VACHES Holstein, plusieurs enregistrées, quota 400,000 lb avec ou sans terre de 400 arpents, bien équipée. Pas d'agent (819) 233-2518.

VERCHÈRES — Terre à grande culture, 400 arpents dont 370 arpents en culture. Terre franche, dernière récolte, blé, avoine, foin. Lionel Hébert 467-1120. MONTRÉAL TRUST COURTIER (Beloeil).

ST-RÉMI: ferme maraîchère, 57 arpents, cultivables, entrepôt, serre et autres bâtiments, tout équipée incluant maison centenaire pierre des champs, à 20 minutes du pont Mercier. S. LÉCUYER 363-7000 — 454-2043. LE PERMANENT COURTIER.

Pour les Fermes c'est UNIFELLER
le courtier des cultivateurs
251 Bréboeuf, C.P. 179
Beloeil J3G 4T1
(514) 464-0050 (aussi le soir)
10 bureaux en Europe et au Canada à votre service.

BELLES FERMES DE PRESTIGE AU QUÉBEC

FERME CÉRÉALIÈRE - MAÏS - GRAIN-ÉLEVAGE BOVIN 1775 arp. vaste installation de silo à grain 1460 t, séchoir; 2 étables, autres bâtiments, hangar moderne isolé; 2 grandes maisons $1,500,000.

FERME MAÏS-GRAIN (Région St-Hyacinthe) 629 arp. Installation moderne de silo 980 t, 2 séchoirs; beaucoup de bâtiments, 2 grandes maisons, équipées de A-Z ou $945,000 (aussi contrat de location pour autres 238 arp. très avantageux); possibilité de vendre en deux parties, selon choix 342 arp. et 287 arp.

FERME MAÏS-GRAIN - ÉLEVAGE BOVIN: 950 arp., bons bâtiments; sud-ouest de Montréal, luxueuse résidence; $700.000 (troupeau & machinerie extra).

FERME MAÏS-GRAIN: 710 arp.; 3 silos 900 t., séchoir; sud-ouest de Montréal, bâtiments, $825,000.

FERME D'ÉLEVAGE BOVIN EN ABITIBI OUEST, 700 arp., bord du lac; maison, bâtiments; 50% prairie $120,000.

FERME D'ÉLEVAGE BOVIN EN ABITIBI OUEST, 234 arp., bord d'une rivière, maison, bâtiments, 50% prairie $60,000.

FERME MAÏS-GRAIN, VEAUX DE GRAIN & PORCHERIE: 200 arp.; Cté Iberville; étable moderne 222' x 32'; silos, fosse à purin, maison, bâtiments, $450,000.

FERME D'ÉLEVAGE & FINITION BOVIN: 400 arp. près de Cowansville; 67 têtes Hereford; 26 truies, 2 verrats; équipée; bâtiments, grande maison (1857) en brique; $350,000 complet ($280,000 nue).

FERME LAITIÈRE 233 arp., troupeau, 120 Ayrshire pur sang, enregistré; bâtiments, 2 silos; tout équipée; magnifique maison canadienne neuve en pierre; quota de lait; (près de Montréal) $970,000.

FERME LAITIÈRE 225 arp.; troupeau 71 Holstein; bâtiments modernes, silos; tout équipée, maison; quota de lait (Cté Beauharnois) $785,000.

FERME LAITIÈRE 284 arp.; troupeau 47 Holstein (demi-pur sang); bâtiments, maison; tout équipée, quota (Mauricie) $299.000.

PORCHERIE MATERNITÉ en opération, possibilité de veaux de grain; 122 arp., bâtiments, maison; capacité de 100 à 110 truies non compris (ouest de Montréal) $179,000.

FERME D'ENGRAISSEMENT VEAUX DE GRAIN, MOUTONS PORCHERIE OU FAISANS: 11 arp. silo à moulée; bâtiments; très grande maison moderne 6 ch. à coucher $175,000 (30 min. de Montréal).

RECHERCHONS POUR NOS CLIENTS QUÉBÉCOIS, ALLEMANDS, SUISSES, HOLLANDAIS, BELGES & FRANÇAIS: fermes mais-grain, d'élevage bovin & engraissement & laitières.

PAR MANDAT EXCLUSIF DU VENDEUR SEULEMENT
SERVICE ALLEMAND, FRANÇAIS, ANGLAIS
IMMEUBLES BELFORT INC., COURTIER RIGAUD
Tél.: (514) 451-0647
(514) 451-5183
représenté en Hollande, Allemagne, Belgique et en Suisse.

RÉGION VICTORIAVILLE, ferme 128 arpents dont 40 boisés. Maison canadienne, garage, remise, grange-étable. Comptant requis $40,000. Cause: mortalité (819) 336-3115.

QUÉBEC — EST ONTARIO

Grand choix de fermes. Tél.: JEAN DELHAES, COURTIER, CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC. Tél.: (514) 341-4522.

Ferme dans ST-FÉLIX DE VALOIS, 100 arpts de terre faite + 30 arpts de boisé avec érablière de 800 entailles, bouilloire & chaudières. L'acheteur pourra s'entendre avec le proprio pour les vaches et le quota. 1—514—756-6418 — 1—514—759-3131 Fleurette D. Aubin.
STE-ELISABETH, 244 arpts drainés souterrain. Idéal pour élevage ou grande culture. 836-4429.
BERTHIER, ferme 250 acres cutl. avec résidence, bâtiments de ferme & silo à grains. Idéal pour élevage & grande culture. 836-4429.
RÉGION JOLIETTE. Ferme porcine maternité & engraissement. Constructions modernes & récentes conformes aux normes de l'environnement avec pré-fosses & silos-fosses en béton armé. Maternité capacité: 585 mères. Engraissement capacité: 4,800 porcs. Élevage de relève capacité: 200. Camions, machineries, équipement 5 résidences. 836-4429.
ST-THOMAS de Joliette. Fonds de terre de 185 arpts cultivables avec bâtiment neuf de 144'X33'. 836-4429.
ST-FÉLIX DE VALOIS, ferme ovine ou bovine. 200 arpts cult. plus 100 arpts boisés avec érablière de 4,000 entailles, Magnifique résidence de luxe avec piscine intérieure s/sol fini, 3 foyers, lac artificiel, ruisseau. Étable pour stabulation libre moderne avec silo & soigneur automatique. Machineries. 836-4429.
ST-FÉLIX DE VALOIS. Petite ferme de 50 arpts, avec résidence & bâtiments de ferme très propres. Machinerie & équipements. Érablière 10 arpts. 836-4429.
CRABTREE PRÈS DE JOLIETTE. Petite ferme bornée par la rivière, avec résidence de 7½ pces, finition ext. briques, galerie 4 faces. Bâtiments de ferme & machinerie. 836-4429.
Terre à patates, L'ASSOMPTION 137 arpts cult. + 48 arpts boisés avec machineries modernes, entrepôt & résidence. Prix intéressant. 836-4429.
STE-ELISABETH, ferme de 95 acres dont ½ boisé. Résidence de 10 pces aussi grange-étable, porcherie. Inclus machineries. 836-4429.
ST-THOMAS DE JOLIETTE, terre noire de 45 arpts avec 1 bâtiment de 30'X45'. Idéal pour culture maraîchère. 836-4429.
ST-JEAN DE MATHA, Cté Joliette, ferme d'élevage idéal pour bovins de boucherie ou élevage de moutons. Grange-étable stabulation libre plus étable avec stalles, garage, 4 portes; le tout construit en 1977. Terre en culture de 155 arpts + 2 arpts boisés. Prix abordable. 836-4429.
ST-JEAN DE MATHA, Cté Joliette, érablière 3,200 entailles, équipements modernes. 39 arpts dont 3 en culture. Résidence neuve, 8 pces, avec foyer en pierre des champs, escalier & armoire en chêne massif; porte-patio sur véranda de 42'X8'. 836-4429.
ST-DAMIÈN DE BRANDON, ferme avec quota de poulets de grill. Quota de 18,213'C avec bâtisse de 20,631'C. Résidence de 6 pces, s/sol isolé. Terre de 25 arpts, équipements & machineries. 836-4429.
ST-GÉRARD, 15 min. de Mtl. Ferme de 115 arpts carrés dont 10 boisés. Rés., nombreux bâtiments & machineries. Type de sol pour culture maraîchère. Bornée par Rivière l'Assomption. Robert Froment 1—514—836-4429 — 1—514—759-3131.
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE

VOUS SONGEZ À VENDRE VOTRE FERME

QUELLE QUE soit son importance ou l'endroit, CONSULTEZ-NOUS.

Nous sommes bien placés sur le marché européen et canadien pour réaliser la vente de votre ferme avec efficacité et discrétion.

TÉLÉPHONEZ-NOUS OU ÉCRIVEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT.

Nous irons vous rencontrer pour jaser.

ROGER DURIEZ, COURTIER,
C.P. 998, Succ. Snowdon,
Montréal H3X 3Y1
Tél.: (514) 489-3212

ST-JEAN CHRYSOSTOME,
Comté de Châteauguay.
Terre d'environ 173 acres (une étable).
Ci-devant autrefois propriété de Jean-Noël Hébert.
Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant le 10 juin 1981 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020 Route de l'Église, Ste-Foy, Québec.
Tél: à Ste-Foy (418) 643-8101
Tél.: à St-Jean sur Richelieu
(514) 346-4437.

---

710 ARPENTS FERME CÉRÉALIÈRE MAÏS-GRAIN. 2700 UT (357 arp. drainés) 585 arpents cult. bâtiments, silos, 900 tonnes, séchoir $825,000. IMMEUBLES BELFORT INC., courtier (514) 451-5193 (514) 451-5183, 451-0747.

MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN,
Comté de Papineau.
Ferme d'environ 25 acres avec porcherie.
Ci-devant autrefois propriété de monsieur Lucien Lahaie.
Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office du crédit agricole avant le 10 juin 1981 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020 Route de l'Église, Ste-Foy, Québec.
Tél: à Ste-Foy (418) 643-8101
Tél: à St-Jérôme (514) 432-1122.

TERRE À VENDRE

BELLE FERME LAITIÈRE, équipée (Cté Pontiac) 330 acres cultivables, 97% drainées, 2500 UT, bâtiments, maison, quota d'Ontario et troupeau 155 têtes Holstein pur sang $998,000 avec récolte.
FERME HOBBY (Ville de Vaudreuil) 55 arpents cultivables, maison de 200 ans $136,500.
IMMEUBLES BELFORT INC., courtier
(514) 451-0647
(514) 451-5183

POUR LA VENTE OU L'ACHAT DE VOTRE FERME

Adressez-vous en toute confiance aux:
IMMEUBLES AGRION INC.
421 Nobert, suite 200
Longueuil, Qué.
Tél.: (514) 677-4745
Raymonde Jubinville, courtier.

EUROPE-QUÉBEC

achat-vente, toutes fermes, terres boisées, toutes régions,
(514) 933-7845, (418) 627-3584,
Labrecque courtier, C.P. 1615 succ. H., H3G 2N5, Montréal.

TERRES DEMANDÉES

APRÈS plusieurs années de carrière dans le commerce, achat de terres et roulants, il me fait plaisir de "saluer et de remercier les clients avec qui j'ai fait affaire. Et je continu comme par le passé, acheteur de terre au complet, roulant animaux aussi maison de campagne et lots à bois. Inf. Tél.: (819) 362-7674.

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.
EDDY NOLETTE
Ham-Nord
Cté Richmond
Tél.: (819) 344-2440

"Si vous pensez vendre votre ferme, contactez-nous. Nous vous assurons un service professionnel. Nombreuses demandes locales et de l'étranger". LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET (COURTIER) 1549, boul. Louis-Fréchette, C.P. 1869, Nicolet J0G 1E0. Tél.: (819) 293-4465.

Recherche ferme laitière rentable. Troupeau Holstein avec bons bâtiments et machinerie, quota 14,000 à 18,000 lb m.g. dans régions Sherbrooke, Victoriaville, Drummondville. Ensilage non nécessaire. Appeler après 18 hres. (819) 848-2046.

RECHERCHE 4 arpents pour élevage du vison dans un rayon de 20 milles de Montréal. Après 18 heures. M. HALIN. (514) 341-3649.

ATTENTION CULTIVATEURS — Vous voulez vendre votre ferme rapidement? Prenez EXPRESS. Nous avons présentement besoin de plusieurs fermes pour notre clientèle d'Europe. Appelez immédiatement. Demandez Arthur Talbot (514) 465-5580, (514) 653-3772 ou écrivez à 301 boulevard Churchill, Greenfield Par, Québec J4V 2N1. IMMEUBLES EXPRESS INC.

PARTICULIER serait acheteur d'une érablière de 2500 à 4000 entailles; équipée ou non, d'accès facile. (819) 285-2791.

ÉCHANGE — Client échangerait taverne bien établie à Montréal contre ferme dans les 60 arpents près de Montréal. Appeler Arthur Talbot 465-5580, 653-3772 IMMEUBLES EXPRESS INC.

CHARLEVOIX

PARTICULIER recherche terre boisée en partie ou en totalité. Envoyez détails: grandeur, prix, location. Région adjacente à Charlevoix aussi considérée. Écrire à La Terre de chez nous, case 433, 515 Ave Viger, Mtl, Qué. H2L 2P2.

ACHÈTERAIS de particulier à particulier, ferme laitière avec équipement complet. Quota de 400 à 600,000 lb. Prix raisonnable (819) 565-9514.

ÉRABLIÈRE demandée de 6,000 à 20,000 entailles, située dans les Cantons de l'Est ou la Beauce. Écrire à CLAUDE ST-DENIS, R.R. # 2, Waterville, Qué. J0B 3H0.

PARTICULIER recherche terre principalement boisée, avec ruisseau ou lac de préférence, maximum 100 milles nord-est de Montréal, CP 16, Le Gardeur, Qué. J5Z 2N4.

RECHERCHE pour clients européens et canadiens, fermes rentables, laitières, ovines, céréalières, maraîchères, avicoles, porcines, ou mixtes. Correspondants efficaces en Belgique, Hollande, Allemagne, France et Suisse. Tél.: à toutes heures (514) 341-4522. JEAN DELHAES, COURTIER, CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC.

RECHERCHE ferme laitière bien organisée avec troupeau laitier, quota lait nature ou industriel. Paierais comptant. S'adresser (514) 378-8657 pas d'agent d'immeubles s.v.p.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE FERME NOTRE VISITE CHEZ VOUS VOUS RENSEIGNERA
Sur la valeur marchande de votre propriété.
Sur nos services.
Sur les possibilités de vente.
Pierre VIOLET, Rep.
(514) 453-2876
LES INVESTISSEMENTS CEGO LTÉE, Courtier
415 Boul. Roche,
VAUDREUIL, P.Q. J7V 2M8

AGRICULTEURS

Désireux de vendre votre ferme, nous avons une bonne clientèle européenne. Aucune exclusivité à signer. Adressez-vous à:
IMMEUBLES CORION ENR.
110 Jardins du Manoir #6
St-Hilaire, (Québec) J3H 4W4
(514) 464-0434 ou (514) 464-2340

JE suis acheteur de fermes avec roulants et troupeaux au complet. Argent comptant.
LÉO DASTOUS,
Cté Mégantic.
Tél.: 1 (819) 365-4419
Encanteur Licencié - Laurierville.

CULTIVATEURS QUÉBÉCOIS, recherchons bonnes terres de toutes sortes aussi fermes hobby dans Vaudreuil-Soulanges jusqu'à $150,000. IMMEUBLES BELFORT INC. courtier (514) 451-0647 ou (514) 451-5183.

ENCANS PUBLICS

ENCAN
sur l'ancienne ferme de
GASTON BEAUPRÉ
Rang Charlotte
sortie 147 de la Transcanadienne
ST-LIBOIRE (CTÉ JOHNSON)
Jeudi, le 28 mai 1981
à 1 hre précise

TOUT SERA VENDU: dont un gros roulant de ferme et 56 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 37 bonnes vaches dont quelques-unes devant mettre bas sous peu et les autres sont fraîche vêlées; 17 taures dont 14 âgées de 2 ans fraîche vêlées, 3 de 1 an "ouvertes" et 2 jeunes taureaux très bons reproducteurs.
4 TRACTEURS et une MOISSONNEUSE-BATTEUSE.
3 Massey-Ferguson dont un No 175 diesel avec servo-direction, barrage de roues, sortie d'huile et chargeur sur le devant muni d'une fourche à fumier et d'une pelle à gravier, en très bonne condition avec seulement 1650 hres d'ouvrage; un No 135 diesel comme neuf avec servo-direction, barrage de roues et un No 35 au gaz en bonne condition; un petit tracteur à gazon Case No 446 avec tondeuse et niveleuse, avec moteur 2 cylindres 18 HP; une très bonne moissonneuse-batteuse Massey Ferguson automotrice No 300 avec barre de faux de 13 pi, comme neuve; 3 charrues dont une Hydreen à 4 raies de 14 po att. 3 pts et 2 Massey Ferguson dont une à 4 raies et l'autre à 3 raies avec att. 3 pts; charrue à rigole tout en métal avec att. 3 pts; herse à roulettes Massey Ferguson 16X12 modèle semi-porté avec cylindre comme neuve; vibroculteur Kongskilde (32 dents) avec peigne att. 3 pts; bon semoir 13 disques avec embrayage sur roues de fer; épandeur à engrais chimique rotatif d'une capacité de 750 lbs att. 3 pts; arrosoir Richardson d'une capacité de 100 gals avec réservoir en fibre de verre, pompe et 24 pi de rampe neuve; faucheuse-conditionneuse New Holland No 479 de 9 pi de faux avec cylindre, comme neuve; râteau de côté New Holland No 56; presse à foin New Holland No 270 modèle à la corde; 4 voitures avec montants à foin dont une à 6 roues; 1 voiture à 4 roues avec trémie pour alimenter les animaux; 2 monte-balles à fond de tôle de 32 pi dont un Little Giant comme neuf et un Knawee sur prise de force; convoyeur de 10 pi sur pneus; fourragère New Holland No 707 avec nez à blé d'Inde 1 rang, comme neuve; 1 très bonne voiture à ensilage Dion d'une capacité de 12 tonnes, d'une longueur de 16 pi avec 3 batteurs neuve; 1 boîte à ensilage Kasten de 14 pi à 2 batteurs avec wagon à 4 roues; souffleur à ensilage New Holland No 27 neuf; 2 épandeurs à fumier New Holland sur prise de force dont un No 510 d'une capacité de 163 minots en très bonne condition et un de 135 minots; génératrice Victoria neuve d'une capacité de 30,000 watts att. 3 pts; niveleuse avec att. 3 pts; souffleur à neige de 6 pi att. 3 pts; vis à grain 4 po X 20 pi; 2 séchoirs à grain; compresseur à air Craftman avec boyau, modèle portatif; silo Dion 16X50 en dalles de béton; déboûleur de silo Silomatic avec moteur 5 HP; nettoyeur d'étable Jutras de 400 pi de chaîne avec montée pivotante (gauche) de 75 pi et une chaîne supplémentaire; installation d'étable neuve modèle à chaîne pour 56 vaches; une stalle à taureau, 29 bols à eau Jutras neuves; 2 bons chariots à moulée; 10 cages de maternité avec abreuvoir; chariot à fumier avec rail; abreuvoir sur le champ avec flotte et beaucoup d'articles trop long à énumérer.
• Toute cette machinerie est en excellente condition.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir à lait Zéro d'une capacité de 600 gals (2271 litres) avec lavage automatique, comme neuf; pipeline Zéro avec tuyauterie en acier inoxydable 1½ po, installation pour 56 vaches et 6 unités de traite et un réservoir à eau chaude 40 gallons.
CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur
DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
Tél: (514) 773-5660
635, rue Papineau
St-Hyacinthe, Qué.

ENCAN
pour
GÉRARD BEAUDRY
No 1245 sur la Grande Route entre
ST-DOMINIQUE et
STE-CÉCILE-DE-MILTON
(CTÉ SHEFFORD)
Mercredi, le 27 mai 1981
à 1 hre précise
SERA VENDU: un bon troupeau, amélioré, de 85 têtes d'animaux Holstein toutes récemment testées, claires au test fédéral et qualifiées pour l'exportation (USA). Ce troupeau comprend 55 bonnes vaches dont plusieurs fraîche, 12 devant mettre bas en Mai, 9 en Juin, 3 en Juillet, 1 en Août, 6 en Septembre, 3 en Octobre, 2 en Novembre et 5 en Décembre; 8 belles taures saillies âgées de deux ans; 19 génisses d'élevage; 2 bons jeunes taureaux; et 1 très bon gros taureau reproducteur. Plusieurs de ces vaches sont sur le NIP.
MACHINERIE: un tracteur Oliver No 1855 diesel avec servo-direction, 4 sorties hydrauliques et moteur neuf; vibroculteur Kongskilde de 18 pi avec rouleaux, sur att. 3 pts; fourragère Massey-Ferguson No 200 avec nez à blé d'Inde à un rang et pick-up à foin, neuve; voiture New-Holland avec toiture et 3 rouleaux munis de chaînes neuves Heavy Duty; voiture à ensilage avec boîte; 3 voitures sur pneus avec montants à foin; charrue à 2 raies avec att. 3 pts; herse à finir de 12 pi; semoir à grain 13 disques; coupe-foin New-Holland No 479; presse à foin Massey-Ferguson No 10; râteau de côté Massey-Ferguson No 37, modèle semi-porté; souffleur à silo New-Holland No 25; 3 tondeuses à animaux; alimenteur à vaches Houle avec chaîne d'environ 350 pi et transmission; déboûleur de silo Patz 20 pi ajustable avec chaîne neuve, nouveau modèle; réservoir à lait Zéro d'une capacité de 500 gallons avec lavage automatique; et un pipe-line De Laval avec moteur et compresseur Chore-Boy, 6 unités de traite, installation et lavage automatique.
CAUSE DE L'ENCAN: Manque de main-d'oeuvre.
CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES CÔTÉ
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
514—263-0670
514—263-1434

VENTE DE HOLSTEIN
à l'ARÉNA CHERRY BANK
(Allister MacArthur)
HOWICK, QUÉ.
Près de la Route 138
entre Huntingdon et Montréal
Jeudi, le 28 mai 1981
à midi et trente précis
103 têtes d'animaux
HOLSTEIN PUR SANG
SERONT VENDUES: 45 vaches dont plusieurs fraîches, d'autres dues sous peu, et quelques-unes saillies pour l'automne; 12 taures saillies pour l'automne; 15 taures prêtes à être saillies; et 31 génisses de choix.
Toutes ces femelles proviennent de, ou ont été saillies par: Tempo; Elevation; Admiral; Klondyke; Aztec; Champion; Chieftain; et plusieurs autres bons taureaux.
Ce troupeau provient des frères MARCEL et ISAI BOUCHARD, Les Éboulements, près de Baie Saint-Paul.
Tous ces animaux sont pur sang, enregistrés avec papiers, listés et qualifiés pour l'exportation (USA).
Ce troupeau est sous le contrôle PATLQ avec une moyenne de production dépassant 12,000 lb
Pour informations:
(Aréna Cherry Bank):
(514) 825-2396
Pour demande de crédit s'adresser à l'encanteur.
JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
(514) 263-0670
(514) 263-1434

HOLSTEIN
CLUB DE LOTBINIÈRE
5e Vente de printemps
Vendredi, le 29 mai
à 12.30 heures p.m.
sur le terrain de l'expo de
ST-AGAPIT
76 femelles d'élite ou d'exposition seront vendues.
Répartition des femelles: 11 génisses de l'année; 7 intermédiaires; 8 d'un an senior; 19 taures de deux ans; 13 âgées de 3 ans; 7 âgées de 4 ans; 4 femelles de 5 ans; 7 dans la classe adulte.
Des filles des taureaux suivants: Tempo, Majesty, Telmatt, Lynmack, Admiral, Gaylord, Klondike, Corvette, Mandraka, Perseus Leader, Blackjack, Senator. Des MCR jusqu'à 216% dont plusieurs de 200%.
Note du gérant: cette vente regroupe des sujets pouvant satisfaire les plus exigeants.
"Une occasion exceptionnelle pour vous"
JEAN TOUCHETTE
Gérant
STE-FRANÇOISE
Tél.: 819—287-5842
ROGER SOUCY
Secrétaire
ST-ÉDOUARD
Tél.: 418—796-2627

Avantages du recensement

L'agriculture est sans contredit l'une des industries les plus complexes et les plus vulnérables du Canada. L'augmentation des besoins en capital et l'évolution du marché peuvent laisser l'industrie à la merci de plusieurs de variables d'une année à l'autre. Les politiques agricoles du Canada visent à stabiliser l'industrie afin d'assurer un approvisionnement sûr d'aliments de haute qualité pour les consommateurs et une sécurité financière pour les exploitants.

Les données du recensement ont joué un rôle considérable dans ce processus. Les renseignements fournis par les agriculteurs canadiens contribuent à l'élaboration et à l'application de presque toutes les politiques et de presque tous les programmes fédéraux et provinciaux en matière d'agriculture et contribuent, d'une façon ou d'une autre, à presque tous les aspects de la planification et de la recherche en matière d'agriculture de la part des gouvernements, de l'industrie, des maisons d'enseignement, des organisations agricoles et des cultivateurs.

Le recensement de l'agriculture, qui constitue lui-même un énorme projet de recherche entrepris tous les cinq ans par Statistique Canada, fournit un inventaire de base de l'agriculture canadienne, avec des renseignements sur les terres agricoles, les récoltes, le bétail, l'équipement, la machinerie, les engrais, la main-d'oeuvre, le capital et de nombreux autres aspects pertinents de l'agriculture.

Ces données peuvent indiquer à ceux qui déterminent les programmes, aux agriculteurs et aux chercheurs la plupart des renseignements dont ils ont besoin dans leur processus de décision.

À partir de ces renseignements, on peut aussi cerner la nature, l'emplacement et l'envergure des entreprises agricoles et des capacités de production. Les comparaisons d'un recensement à l'autre mettent en évidence les changements ayant eu lieu chaque cinq ans. L'analyse chronologique et les comparaisons d'une région à l'autre permettent aux analystes d'isoler des situations qui doivent être portées à l'attention de ceux qui déterminent les programmes gouvernementaux et de l'industrie agricole.

Les données du recensement et les enquêtes agricoles sont utilisées pour de nombreuses lois provinciales sur l'agriculture et pour plus de vingt lois fédérales sur l'agriculture, comme la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, la Loi sur la Commission canadienne du blé, la Loi sur le crédit agricole et la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Le recensement de l'agriculture est la seule enquête qui recueille des données complètes sur les facteurs de production et assure ainsi les jalons pour la plupart des autres données agricoles recueillies périodiquement par Statistique Canada.

Outre les exigences pratiques évidentes des programmes administrés en vertu des nombreuses lois sur l'agriculture, il est nécessaire de façon permanente de mesurer le rôle de l'agriculture dans l'économie canadienne. Environ 25% de la main-d'oeuvre canadienne travaille à des emplois reliés directement ou indirectement à l'agriculture et au système alimentaire. De plus, 21.5% du total des dépenses ultimes au Canada portent sur les aliments, dont plus de 80% sont produits au Canada.

Les statistiques agricoles sont également utiles pour estimer la capacité de l'industrie agricole de répondre aux besoins intérieurs et internationaux en matière d'alimentation et pour élaborer des stratégies pour l'exportation des produits agricoles, source importante de revenu pour les cultivateurs et de devises étrangères pour l'économie en général. En l'absence de données de premier ordre, les estimations des récoltes utilisées pour le commerce international des denrées pourraient être trop élevées ou trop basses. Par exemple, les producteurs de blé pourraient se voir forcés d'acheter ailleurs le blé nécessaire pour honorer leurs contrats avec l'étranger, puis de revendre ce blé, au prix convenu — inférieur au prix d'achat — ce qui signifierait des pertes de millions de dollars. Si les estimations étaient trop basses, les producteurs de blé pourraient perdre des ventes à l'étranger. Dans un cas comme dans l'autre, il en résulterait des difficultés financières considérables tant pour les agriculteurs que pour les consommateurs.

L'ANNÉE 1981 est maintenant arrivée, je suis encore à votre disposition pour tout genre d'encan, partout dans la province. RODRIGUE DUMAIS, Encanteur licencié, 339 rue Principale, St-Bernard de Michaudville, Cté St-Hyacinthe. (514) 792-3500.

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux. JEAN-GUY CHAMPIGNY INC. Encanteur licencié, 51 boul. Granby, Roxton-Falls, Cté Johnson. Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172.

ÉLEVEURS DE MOUTONS
Chaque Lundi à 18.30 hres pm
AU LOCAL DES
ENCANS DE LA FERME INC.
Sortie 133, Route Trans-Canadienne
ST-HYACINTHE
SONT VENDUS: agneaux, moutons, chèvres, chevreaux de toutes catégories.
Nous voulons donner un marché hebdomadaire important afin que les acheteurs puissent compter sur un nombre d'agneaux et de moutons. De ce fait les éleveurs pourront obtenir le maximum du marché.
Si des fédérations ont besoin d'assistance pour organiser le transport de la ferme à l'encan, veuillez nous contacter.
Informations:

ENCANS DE LA FERME INC.
ST-PIE, CTÉ BAGOT
Tél.: (514) 772-2451

ENCAN
Vous voulez faire encan en 1981, faites confiance à un spécialiste en tous genres d'encans. Vous voulez vendre votre terre et votre roulant de ferme, n'hésitez pas à me téléphoner, je suis toujours acheteur et à votre disposition pour vous renseigner.
À votre service depuis plusieurs années.

ALAIN DEBLOIS
Encanteur licencié
SAINTE-CLAIRE (Dorchester)
G0R 2V0
Bureau (418) 883-3653
Résidence 885-4027
Merci de votre bonne attention.

ATTENTION! CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même. "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

CULTIVATEURS!
CHAQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégorie spéciales.
PORCELETS: 11:00 A.M.
CHEVAUX: toutes catégories, 6 hres p.m.
BOUVILLONS d'embouche: 8.00 p.m.
VACHES laitières: 8.30 p.m.
LES ventes commencent à 11:00 A.M. INFORMATIONS

LES ENCANS
DE LA FERME INC.
Bureau chef:
St-Pie, Cté Bagot.
Tél.: (514) 772-2451.

CULTIVATEURS LAITIERS
(Chaque lundi)
À l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133 route trans-canadienne, il y a vente de vaches laitières par encan à 8h30 p.m. Nous offrons chaque semaine plus de 100 vaches de toutes les qualités et races. Si vous avez à vendre ou besoin de quelques vaches laitières certainement l'endroit idéal pour vos ventes et achats d'animaux laitiers. Toutes ces vaches sont claires de test pour Brucellose et garanties en bonne santé.
LES ENCANS DE
LA FERME INC.
(514) 772-2451

LUCIEN HOULE
St-Albert, Cté Arthabaska,
P. Qué.
Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulants. Tél.: (819) 353-2270.

CULTIVATEURS qui projetez faire encan de ferme, je suis à votre disposition, informez-vous, taux variant selon le volume de l'encan. NORMAND BOUCHER, encanteur licencié, St-Barnabé Sud, tél: (514) 792-3269 ou 792-2095.

COLBERT & FRÈRES INC.
STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
GILBERT COLBERT
Encanteur licencié
Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Tél.: (819) 297-2711.

CULTIVATEURS
Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? Je suis votre homme.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue licencié
635 rue Papineau,
St-Hyacinthe.
Tél.: (514) 773-5660.

ENCAN
Vendredi le 29 mai
à une heure p.m.
pour
M. JEAN-CLAUDE JUTRAS
155 rang STE-THÉRÈSE
LA VISITATION, CTÉ YAMASKA
SERA VENDU: Un bon jeune troupeau Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant: 74 têtes, 46 bonnes vaches, 3 sont vêlées en décembre, sont saillies, 20 sont vêlées en mars, 21 en avril, 2 vêleront sous peu, 4 taures de 2 ans fraîche vêlées, 3 vêlées en juin, 11 taures de choix de 1 an, 9 génisses d'élevage, un taureau de 2 ans et demi très bon reproducteur. Ce troupeau est de bon type laitier.
ÉQUIPEMENTS LAITIERS: un réservoir à lait de 600 gallons, de marque Craft, avec laveuse automatique; pipeline De Laval, un pouce et demi, en pyrex, installation 52 vaches; avec gros compresseur, moteur 3 forces, 6 unités, en très bon état. Tondeuse à animaux, séparateur De Laval, 3 éventails électriques avec thermostat, 2 entrées d'air; nettoyeur d'étable Beatty avec montée mobile 65 pieds, approximativement 430 pieds de chaîne 3 ans d'usage, dallot 18". Silo Supérieur 18' de diamètre, 60' de hauteur avec videur Wick, moteur 5 forces, très peu usagé, chariot; ensilage automatique de marque Wick, hydrostatique avec moteur à gaz Honda se vidant sur les deux côtés. Chariot ensilage manuel, hache-paille Rovibec avec moteur à gaz Honda, bol à minéraux pour extérieur, toutes les chaînes attachant 68 têtes; un convoyeur sur grenier de marque Lessard 135' de longueur approximatif avec moteur 2 forces. Presse Oliver, à la corde, andaineuse s'adaptant sur devant de tracteur, balance d'ensilage. Ainsi que d'autres articles qu'il est trop long à énumérer.
CAUSE: manque de main-d'oeuvre
CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté.
Pour informations: (514) 564-5432

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ST-BARNABÉ SUD
CTÉ ST-HYACINTHE, QUÉBEC
Tél.: (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux.
N.B. Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date tôt.

ATTENTION! ATTENTION!
Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1981, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.
S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595 — 792-2066

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

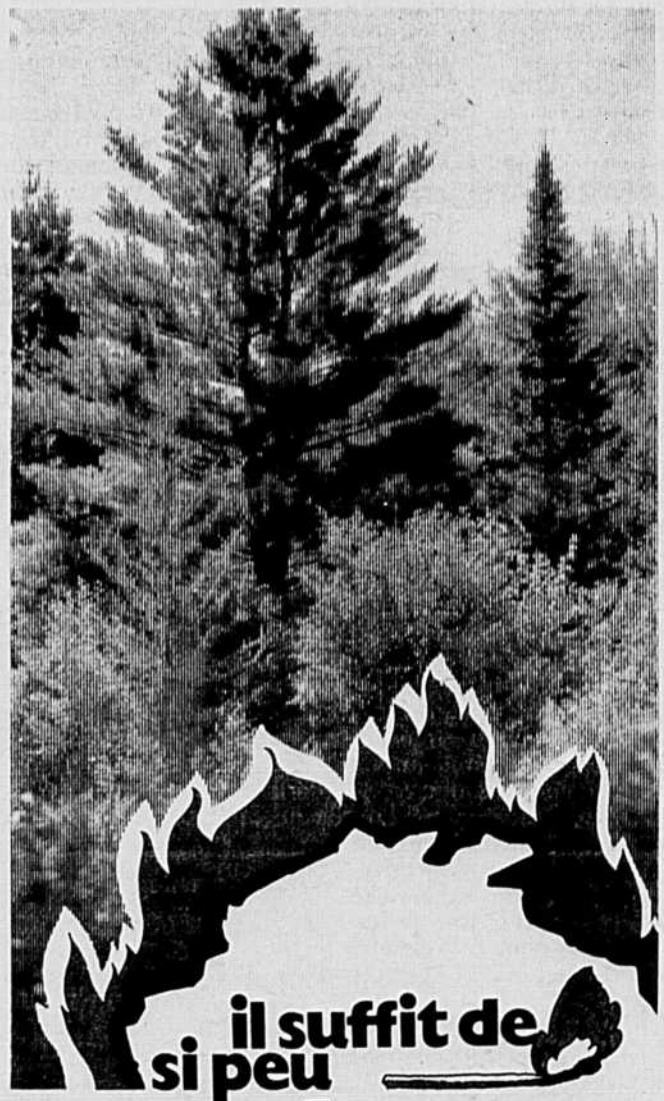
Messieurs,
Veuillez prendre avis que l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec se tiendra:

DATE: mercredi, le 3 juin 1981
ENDROIT: au Motel Universel, Drummondville
HEURE: 10h00

L'inscription se fera dès 09h00.

Également, nous vous informons qu'en plus des délégués, tous les membres des syndicats de producteurs de porcs sont invités à assister à l'assemblée.

René Turcotte, président
Fédération des producteurs de porcs du Québec



il suffit de si peu de choses

Cinquante ans de perdus pour quelques secondes d'inattention.
Il suffit de si peu de choses pour que débute un incendie forestier.
La forêt québécoise... une ressource... un environnement!
Soyons prudents avec le feu en forêt.

pour éviter un incendie

CONSERVATION QUÉBEC

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Porcs

Nouvelles importantes pour les producteurs de porcs. Statistique Canada dévoilait la semaine dernière les données trimestrielles sur le nombre de porcs sur les fermes au Canada. Débutons donc par un premier tableau sur l'inventaire des porcs au Canada par province.

Inventaires des porcs sur les fermes au Canada au 1er avril
en milliers de têtes

Provinces	1978	1979	1980	1981	1981 en % de 1980
I.-P.-É.	87	94	96	100	+ 4
N.-É.	83	90	102	115	+13
N.-B.	43	47	53	63	+19
Québec	2120	2602	3230	3200	− 1
Ontario	2380	2890	3165	3166	− 0
Est	4713	5723	6646	6644	0
Manitoba	678	770	833	850	+ 2
Sask.	525	580	645	595	− 8
Alberta	990	1150	1350	1300	− 4
C.-B.	71	102	190	256	+35
Ouest	2264	2602	3018	3001	− 1
Total	6977	8325	9644	9645	0

Donc, le nombre de porcs sur les fermes au Canada demeure inchangé. Il en est de même du nombre total de porcs tant pour ceux gardés pour le marché que ceux gardés pour la reproduction.

Par contre, les producteurs de porcs ont l'intention d'augmenter leur production au cours du 2e et 3e trimestre de 1981.

Pour ce qui est du 1er trimestre de 1981 (janvier, février et mars), les producteurs de porcs canadiens ont augmenté le nombre de mise bas de 1% par rapport aux mises bas de janvier, février et mars 1980.

Pour ce qui est des intentions de mise bas, voyons le tableau suivant:

Nombre de truies qui vont mettre bas au 2e et 3e trimestre
,000 tête

Provinces	Avril-mai-juin actuel 1980	Avril-mai-juin intention 1981	1981 en % de 1980	Juillet-août-septembre actuel 1980	Juillet-août-septembre intention 1981	1981 en % de 1980
I.-P.-É.	5.5	5.1	− 7	5.4	5.2	− 4
N.-É.	5.8	5.9	+ 2	5.6	5.7	+ 2
N.-B.	3.1	3.5	+ 6	3.2	3.6	+12
Québec	144.0	150.0	+ 4	145.0	150.0	+ 3
Ontario	155.0	160.0	+ 3	152.0	157.0	+ 3
Est	313.6	324.5	+ 3	311.2	321.5	+ 3
Manitoba	37.0	38.0	+ 3	37.0	38.0	+ 3
Sask.	26.0	24.5	− 6	25.0	24.0	− 4
Alberta	58.0	58.0	− 0	58.0	58.0	− 0
C.-B.	11.6	13.5	+16	13.0	13.0	− 0
Ouest	132.6	134.0	+ 1	133.0	133.0	− 0
Total	446.2	458.5	+ 3	444.2	454.5	+ 2

Ces rapports ne laissent donc présager aucune réduction significative de la production canadienne de porc.

Les producteurs de porcs canadiens ont réagi davantage au "Hog and Pig Report" du 1er mars dernier, qui annonçait une réduction d'environ 10% des mise en marché de porcs aux États-Unis au cours du 1er semestre 1981.

C'est donc dire que les producteurs de porcs canadiens ont réagi davantage en fonction des prévisions de mise en marché des États-Unis que face à leur situation économique présente.

Les analystes canadiens semblent être tous d'avis qu'il y aura effectivement diminution des mises en marché de porcs aux États-Unis et tous se basent sur ces données pour prévoir une remontée des prix du porc très bientôt pour le Canada.

Il semble bien également selon ces données et l'évolution constatée au cours des 4 dernières années que le Canada s'en va allégrement sur un marché d'exportation pour son porc.

En effet, alors qu'en 1978 le Canada produisait à 102.6% de sa consommation, on avait alors été obligé d'entreposer les surplus. En 1980, alors que la production canadienne de porcs dépassait de 15.2% sa consommation, aucun surplus n'a été entreposé au Canada alors que l'on écoulait la grande partie de nos surplus aux États-Unis.

C'est ce qui fait dire également aux Américains que nous, Canadiens, faisons du "dumping" chez eux. Leur argument: c'est que les différents gouvernements (provincial et fédéral) subventionnent la production (régime d'assurance-stabilisation, subvention sur les taux d'intérêts, etc.) porcine canadienne et inondent les marchés américains. C'est pourquoi nos gouvernements (particulièrement le gouvernement fédéral) sont particulièrement prudents dans leurs interventions pour les producteurs de porcs.

En terminant, j'aimerais vous rappeler, même si cela est indiqué régulièrement dans "La Terre de chez nous" depuis quelques semaines, que le 3 juin 1981 sera jour de recensement national et qu'il est extrêmement important d'avoir les données les plus exactes possibles.

Ce recensement remet à jour toutes les données statistiques de tous les secteurs d'activités y compris l'agriculture.

C'est à partir de ce recensement, qui est fait à tous les 10 ans, que l'on ajuste à chaque trimestre, à l'aide d'enquête postale, les données telles que celles publiées aujourd'hui.

Donc, n'oubliez pas le recensement le 3 juin prochain.

Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Bovins

Deux nouvelles importantes cette semaine, soit le "U.S. Cattle and Calves on feed" du 1er trimestre 1981 et le "U.S. Cattle on feed" du mois d'avril 1981. Le premier donne le nombre de bovins et veaux sur les fermes des 23 principaux états producteurs des États-Unis au cours du 1er trimestre de 1981. Il laisse voir qu'au 1er avril 1981, il y avait 4% de moins de bovins sur les fermes aux États-Unis qu'à la même date l'année dernière.

Le nombre de bovins placés dans des parcs d'engraissement durant la période de janvier à mars 1981 a été de 1% inférieur à ceux mis en parquet pour la même période de 1980.

Les mises en marché de bouvillons ont donc diminué telles que prévu de 2%.

Bovins et veaux à l'engraissement sur les fermes aux États-Unis
1er trimestre — 23 états — (en ,000 têtes)

	1980	1981	1981 en % de 1980
À l'engraissement au 1er janvier	11,713	11,105	− 5
Placé à l'engraissement janv., fév., mars	5,207	5,154	− 1
Mis en marché janv., fév., mars	6,145	5,999	− 2
Autres janv., fév., mars	572	502	−12
À l'engraissement au 1er avril	10,203	9,758	− 4
Bouvillons par catégorie de poids			
— de 500 lb	362	284	−22
500 à 699	1,398	1,286	− 8
700 à 899	2,143	2,237	+ 4
900 à 1,099	2,213	2,067	− 7
1,100 et plus	705	709	+ 1
Total	6,821	6,583	− 3
Femelles par catégorie de poids			
— de 500 lb	235	203	−14
500 à 699	1,217	1,081	−11
700 à 899	1,215	1,274	+ 5
900 et plus	671	568	−15
Total	3,338	3,126	− 6
Prévisions de mise en marché			
Avril - mai - juin	5,630	5,541	− 2

L'intention des producteurs de bovins américains de mettre en marché 5.54 millions de têtes au cours du deuxième trimestre de 1981 représente 2% de moins que le nombre de têtes mises en marché en 1980 et 10% de moins que les 6.15 millions de têtes mises en marché au cours du 2ième trimestre de 1979.

Ces données sur les bouvillons d'abattage sont importantes mais incomplètes puisque l'on ne connaît pas quel sera le nombre d'animaux autres que les bouvillons engraissés en parquets spécialisés qui iront sur le marché.

La sécheresse de 1980, par exemple, aux États-Unis a fait augmenter de 77.5% les mises en marché de bovins autres que ceux engraissés en parquets spécialisés comparativement à 1979.

Étant donné que les approvisionnements en bouvillons de qualité doivent diminuer, il devrait y avoir une remontée des prix des bouvillons gras sur le marché au cours des 2ième et 3ième trimestres 1981.

Le 2ième rapport est celui du nombre de bovins sur les fermes aux États-Unis au cours du mois d'avril 1981. Voici donc ce tableau:

Bovins à l'engraissement sur les fermes aux États-Unis — avril — 7 États

À l'engraissement au 1er avril	7,948	7,156	6,837	− 4
Placé à l'engraissement au cours du mois d'avril	1,475	1,237	1,550	+25
Mis en marché au cours du mois d'avril	1,535	1,435	1,450	+ 2
Autres	220	130	115	−12
À l'engraissement au 1er mai	7,668	6,828	6,850	0

Ce rapport nous informe plus précisément sur les mises en marché qui surviendront au cours du 2e et 3e trimestre 1981.

Les mises en marché au cours des 6 premiers mois de 1981 demeureront sensiblement inchangées comparativement à la période équivalente de 1980. On s'attend à ce que les mises en marché de bouvillons de qualité augmentent au cours du 3ième trimestre de 1981.

Le surplus de bouvillons gras arrivé sur le marché canadien en provenance des États-Unis au cours des derniers mois tire à sa fin du fait que le prix américain a commencé à augmenter. Il rejoint maintenant le prix canadien. On peut espérer que le prix se stabilise ou augmente quelque peu. Les bouvillons d'abattage se transigeaient pour la semaine se terminant le 8 mai aux États-Unis, à $69 du 100 lb vivant alors que l'option de juin se situait à $70.30. Il est donc à prévoir que les prix pour le reste du mois de mai seront stables et possiblement légèrement à la hausse par la suite à condition qu'il n'arrive pas de grandes quantités de bovins autres que ceux élevés en parcs d'engraissement spécialisés.

Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Grains

À ce temps-ci de l'année, une évaluation de la récolte mondiale s'avère possible puisque nous en sommes à la période de semences un peu partout dans les grandes régions productrices du monde. Hormis l'Australie, l'Espagne et le Portugal, les perspectives sont très encourageantes pour l'instant. Les perspectives de sécheresse ont diminué fortement aux États-Unis et dans l'Ouest canadien.

En Union soviétique, on prévoit une production céréalière de l'ordre de 210 millions de tonnes, un record si l'on compare aux deux dernières années. Bien que les pronostics soient excellents pour l'instant la situation pourrait changer en fonction des conditions de croissance. On se souviendra que l'Union soviétique, les États-Unis, l'Australie, la République Populaire de Chine et le Canada avaient connu des problèmes de climat l'an dernier, ce qui avait affecté la production. Cependant, d'une année à l'autre, la récurrence des problèmes de croissance est toujours moins probable et à tout considérer, l'on s'attend à une récolte mondiale record pour l'année qui s'en vient.

Au Québec: Dans un récent article, André Harbec faisait état des perspectives d'ensemencement de céréales au Québec. En bref, on mentionnait des accroissements possibles de production de 17% pour le maïs, de 57% pour l'orge, de 11% pour le blé et de 12% pour l'avoine.

En Ontario: Les plus récentes perspectives d'ensemencement datent du 15 mars dernier et prévoient un accroissement de superficie de 2% pour le maïs, de 8% pour l'orge et de 4% pour les fèves soja.

Si ces perspectives d'accroissement se matérialisent à l'automne, des pressions pourraient s'exercer sur la prime totale qui reflète non seulement le coût de remplacement mais aussi les conditions de l'offre et la demande locale. Au Québec, par exemple, la production de maïs pourrait excéder celle de l'automne dernier d'environ 95,000 tonnes. Comme il est peu probable qu'il se construise des entrepôts pour tout ce volume cette année, cette quantité viendra s'ajouter au surplus de maïs offert à l'automne avec les pressions qui s'ensuivent sur la prime locale. C'est pourquoi la Fédération recommandait dans ses derniers articles de vendre au moins une bonne partie de votre excédent de capacité d'entreposage à l'avance pour ainsi éviter le fléchissement au niveau de la prime à l'automne.

Aux États-Unis: Les projections de l'offre et de la demande pour 1981/82 publiées le 12 mai dernier par le département d'État Américain sont très optimistes au niveau de la production et des stocks en fin d'inventaire (voir tableau). Au niveau de la consommation domestique et des exportations, les chiffres avancés sont très conservateurs reflétant la baisse du nombre d'animaux sur la ferme et l'incertitude qui règne au niveau des ventes à l'exportation.

MAÏS: Estimation et projection de l'offre et de la demande aux États-Unis 1979/80, 1980/81 et 1981/82 en date du 12 mai 81 (en millions de boisseaux)

	Estimation 79/80	Projection 80/81	Projection 81/82
Stocks au début	1,304	1,617	866
Production	7,939	6,648	7,725
Importation	1	1	1
Total de l'offre	9,244	8,266	8,592
Utilisation domestique	5,194	4,850	4,940
Exportations	2,433	2,550	2,550
Stocks à la fin	1,617	866	1,102
Prix moyen à la ferme $/boi.	2.52	3.10-3.25	2.75-3.35

NOTE: 1 tonne métrique = 39.368 boisseaux

Bien qu'il soit à peu près certain que les Soviétiques devront acheter près de 35 millions de tonnes de grains sur les marchés internationaux l'an prochain, rien n'indique quelle part de ce marché reviendra aux États-Unis. Cette situation se reflète au marché à terme de Chicago et le scénario de 1975 pourrait se répéter encore cette année. En 1974, la mauvaise récolte en Union soviétique avait fait grimper le prix des options de maïs aux niveaux que nous avons connus en novembre et décembre dernier pour ensuite baisser de près d'un dollar le boisseau l'année suivante. À ce temps-ci, l'an dernier, l'option de décembre se transigeait aux environs de 3.20 $ le boisseau. Comme le prix des options de Chicago détermine le prix du maïs au Québec, nous sommes dans une situation où les perspectives de prix pour l'automne sont présentement à la baisse. Ceci explique l'insistance avec laquelle la Fédération encourage les ventes par options, terme populaire qui décrit des transactions de maïs pour livraison dans le futur (à l'automne). Présentement les prix des options sont à la baisse mais miser sur une hausse pourrait retarder une décision et s'avérer coûteux. La Fédération peut trouver des débouchés pour ceux qui veulent engager une partie de leur récolte à venir.

Le service d'information des prix de la Fédération est disponible 24 heures par jour. Il renseigne sur les prix des options, les prix des grains à Montréal et fournit certains commentaires sur l'état des marchés. Dans un prochain article, nous traiterons des modalités et des conditions à remplir pour pouvoir transiger du maïs pour livraison dans le futur.

Charles Charron, agro-économiste



L'industrie québécoise des légumes de transformation

Prix et conditions de mise en marché pour 1981

Le 27 avril, les parties ont soumis à la Régie des marchés agricoles du Québec le texte des divers documents signés et paraphés pour fin d'homologation.

Asperges

Dans les asperges, pointes orientées dans le même sens, minimum 5" vert pour le no 1, et 8" pour le no 2:
No 1 $0.79/lb nette (F.A.B. l'usine ou le poste de réception)
No 2 $0.47/lb nette

Les asperges pointes non-orientées sont payées $0.05 de moins la livre.

Le paiement s'effectue comme suit:

a) sont payées 50% le ou avant le 15 juillet;
b) sont payées 50% le ou avant le 15 août.

Concombres

Suite à une séance d'arbitrage tenue le 27 avril dernier devant la Régie, la sentence dans les prix a été la suivante:

Catégorie	Dimensions (mm)	Prix F.A.B. l'usine ou le poste de réception) tonne nette
1	0 - 26	$423
2	26 - 31	302
3	31 - 42	161
4	42 - 55	70
5*	0 - 55	75

* Il s'agit en l'occurrence d'un contrat distinct pour concombres à relish non-calibrés.

L'acheteur pourra refuser toute livraison de concombres no 4 de la part d'un producteur lorsque celui-ci aura livré 30% de concombres de la catégorie no 4 basé sur son objectif total.

Les frais de semences sont de $10.50 la livre, et les frais de ramassage des concombres seront au maximum de $14.00/tonne pour Catelli et Joyal, et de $13.50 pour Coronation (Conserveries Canadiennes).

Haricots

Les prix, F.A.B. l'usine ou le poste de réception, seront:
haricots jaunes $193/tonne nette
haricots verts $168/tonne nette

Le prix de la semence varie de $1.08 à $1.32 la livre, selon l'acheteur, et de $38.50 à $42.00 la tonne pour les frais de récolte et de transport. Le détail apparaîtra dans la copie de convention que recevra chaque producteur.

Maïs sucré

(F.A.B. l'usine ou le poste de réception) maïs en crème ou grain: $72/tonne nette
maïs en épis: $79/tonne nette.

Pois verts

(F.A.B. l'usine ou le poste de réception)

Tendreté	Pois réguliers	Petits pois	Variété mini
	(tonne nette)		
0 - 80	$492	$584	$584
81 - 85	450	533	533
86 - 90	379	451	451
91 - 95	354	421	421
96 - 100	332	394	394
101 - 105	316	361	375
106 - 110	304	331	355
111 - 115	287	300	327
116 - 120	271	265	304
121 - 125	271	265	283
126 - 135	262	256	256
136 et +	255	250	250

Dans le cas des trois derniers légumes, le paiement est fait:

a) 50% le ou avant le 1er novembre; l'autre 50% le ou avant le 15 décembre;
b) du 1er novembre au 15 décembre, des intérêts seront payés selon le taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada le deuxième vendredi d'octobre à la fermeture plus ½%.

Tomages rouges

(F.A.B. l'usine ou le poste de réception)
Catégorie no 1 $102/tonne nette
Catégorie no 2 $ 68/tonne nette

Un écart minimum de $34.00 la tonne doit toujours être maintenu entre le prix payé pour la catégorie no 1 et la catégorie no 2.

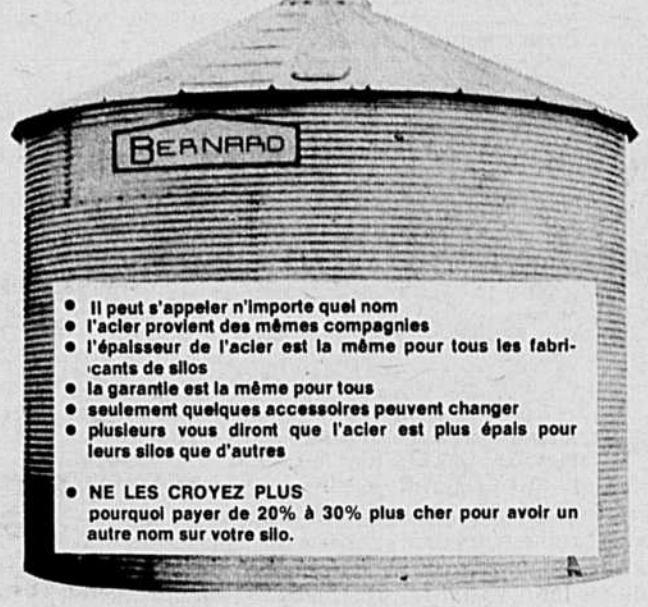
Tomates vertes

(F.A.B. l'usine ou le poste de réception)

Catégorie	Rebuts	Tonne nette
no 1	0,1,2%	$120
no 2	3,4,5%	115
no 3	6,7,8%	107
no 4	9,10% et +	102

BERNARD

Cette année, tous les producteurs de grain achètent un silo Bernard



Considérez tous les avantages que "Équipement P. Bernard (1979) Ltée" peut vous offrir, seulement à son usine de Beloeil

1— Les prix les plus bas sur le marché tout en vous offrant une meilleure livraison et garantie
2— par son inventaire au-delà de 500 silos.
3— par les nombreux accessoires tels que vis, ventilateurs, écarteurs séchoirs, etc.
4— par la qualité des matériaux utilisés.
5— Équipement P. Bernard (1979) Ltée vend des silos et équipements de séchage depuis 10 ans, avec à son actif approximativement 2500 installations de silos, séchoirs, etc.

COMPAREZ NOS PRIX

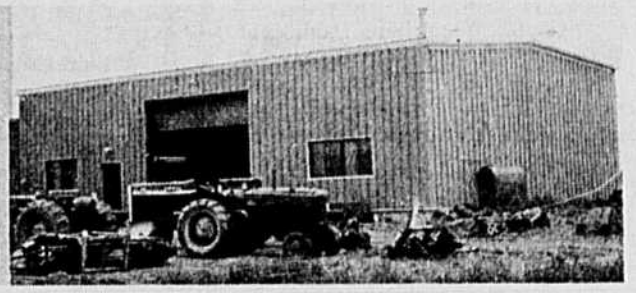
Tous nos silos sont équipés avec échelle de côté, cage de sécurité, échelle de toit, porte sur le toit, couvercle d'aération et de remplissage, double porte de visite avec trou de reprise, mastic, écrous et boulons.

Modèle	Capacité tonne anglaise	Capacité en boisseau	Ventilation conduit 12"	Ventilation "Y" incorporé au plancher	Ventilateur 14" - 1 H.P. 3600 R.P.M.	Ventilateur 18" - 3 H.P. 3600 R.P.M.	Prix de détail	Spécial Bernard départ de notre usine	Vous économisez
144B	43T	1453	inclus		inclus		$1,990.00	$1,495.00	$ 495.00
146B	62T	2085	inclus		inclus		$2,420.00	$1,815.00	$ 605.00
194B	86T	2883	inclus		inclus		$2,640.00	$1,980.00	$ 660.00
194B	86T	2883		inclus	inclus		$2,795.00	$2,100.00	$ 695.00
196B	123T	4093		inclus	inclus		$3,475.00	$2,600.00	$ 875.00
198B	159T	5302		inclus	inclus		$4,195.00	$3,150.00	$1,045.00
246B	203T	6768		inclus		inclus	$6,080.00	$4,560.00	$1,520.00
249B	293T	9786		inclus		inclus	$7,990.00	$5,995.00	$1,995.00
277B	300T	9955		inclus		inclus	$7,520.00	$5,640.00	$1,880.00
279B	375T	12500		inclus		inclus	$9,000.00	$6,750.00	$2,250.00

Nous avons aussi plusieurs accessoires tels que — vis de vidange — vis racleuse — vis balais — moteurs électriques — plancher perforé — ventilateurs de 1 - 3 - 5 - 7 H.P. — systèmes de séchage — brûleurs — écarteurs à grain — séchoirs C.M.S. à batch et continu. Prix spéciaux pour tous ces équipements et escompte de volume pour tout achat supérieur à $10,000. Prix spécial pour transport et installation.

ATTENTION: Tout acheteur aura droit au tirage d'un Bâtiment Bernard de 40' de largeur par 80' de longueur et de 16' de hauteur; incluant 2 cadres de portes de garage, 2 cadres de portes de service, toit galvanisé, mur de couleur, 26 gauges, livré gratuitement à votre ferme en pièces détachées.

VALEUR APPROXIMATIVE: $19,500. Le tirage se fera en présence de M. Jules Côté du Bulletin des Agriculteurs, de M. Bernard Danis de "Terre de chez nous", de M. Étienne Hivert de "Le Meunier Québécois" et de M. Paul Paradis du "Courrier de St-Hyacinthe". Le tirage aura lieu le 14 novembre 1981 vers les 14h00 et le résultat sera publié dans les revues agricoles ci-haut mentionnées. Tout acheteur devra remplir un coupon pour être éligible à ce tirage.



Parlez-en à vos amis et vos parents et venez nous rencontrer à notre usine de Beloeil pour discuter de vos projets futurs. Hâtez-vous à vous procurer ces équipements au meilleur prix possible. Nous acceptons aussi toutes commandes téléphoniques. Nos bureaux de vente sont ouverts 5 jours par semaine de 8h00 à 17h00. Ce spécial est pour un temps limité et jusqu'à écoulement de nos inventaires.

Équipement P. Bernard (1979) Ltée a payé les droits exigibles, quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Pour informations, appelez sans frais 1 (800) 361-1227

ÉQUIPEMENT P. BERNARD (1979) LTÉE

555 boul. de l'Industrie (Sortie 112 Route Transcanadienne) Beloeil, Québec J3G 4S5

☐ Je désire recevoir la documentation décrivant ces équipements.

Je désire recevoir____coupon(s) pour le tirage du Bâtiment Bernard.

Nom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Code Postal _____

REVUE DES MARCHÉS

Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 9 mai 1981

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES

En caisses régulières
Prix moyens pondérés du transformateur

POULETS	
Moins de 4 lb frais (A)	89.9¢
Moins de 4 lb con. (A et utilité)	88.6¢
4 lb et plus frais (A et utilité)	97.7¢
4 lb et plus con. (A et utilité)	99.3¢
DINDONS	
Moins de 10 lb con. (A)	98.5¢
10 lb et moins de 16 con. (A)	—
16 lb et plus con. (A)	97.4¢

Semaine se terminant le 22 mai 1981

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	46¾¢-47¼¢
5 lb et moins de 6	46¾¢
6 lb et moins de 7	46¾¢
7 lb et plus	51½¢-52½¢
POULES	
Moins de 5 lb	10¢
5 lb et moins de 6	10¢
6 lb et moins de 7	24½¢
7 lb et plus	24½¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	61¢
12 lb et moins de 20	59¢
20 lb et plus	62¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 18 mai 1981

	Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal	*Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec*	
	Producteurs Ontario	**Producteurs Québec**	**Distributeurs Québec**
A-Extra-Gros	99¢	1.02	1.26
A-Gros	97¢	95¢	1.19
A-Moyens	85¢	84¢	1.08
A-Petits	50¢	60¢	84¢
A-Très Petits	15¢	17¢	41¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

OFFICE DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

AVRIL 1981

% des quotas produits payable en classe I	**87.21%**
Prix de la classe I	**$39.22**
Prix moyen du lait excédentaire	**$30.33**

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3.6 de matière grasse; différentiel de $0.37 par dixième de kilogramme de gras pour le lait payé en classe I et $0.39 pour le lait payé à l'excédentaire.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée le 15 mai 1981

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: $3.76/kg (contenants de 25 kg) et 93 points: $3.78/kg. Prix de vente par la Commission Canadienne du Lait $3.78/kg 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) $3.92-$4.17/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs $2.28/kg. Procédé rouleau nil. Aliments du bétail $1.45-$1.50/kg.

Poudre de lait de beurre, animal $1.20-$1.25/kg. Poudre de lait de beurre comestible. $1.75-$1.80/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Comestible .37-.44/kg. Animale .30-.32/kg.

Jeudi 14 mai 1981

Prix du fromage: blanc $1.748/lb colorés $1.751/lb.

Fruits et légumes

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 19 mai 1981

LÉGUMES:

ASPERGES: 37.50-38.00/caisse 30 lb
BETTES À CARDE: 11.50-12.00/12 paquets
BETTERAVES: grosses 3.00-3.25/25 lb, 3.50-4.50/50 lb, moyennes 3.50-3.75/25 lb, 4.00-4.50/12 sachets de 2 lb
CAROTTES: 3.00-3.50/25 lb, grosses 11.00-12.00/50 lb
CIBOULETTE: 5.00/12 paquets
CHOUX: verts moyens 5.50-6.50/sac 50 lb, gros 6.00-6.50/sac 50 lb
CONCOMBRES: de serre 10.50-11.00/caisse de 24, moyens sans pépin 7.00-7.50/12
LAITUE: frisée de serre 4.50-5.00/caisse de 24 unités
OIGNONS: jaunes gros 15.00-16.00/50 lb, moyens 14.00-15.00/50 lb, 6.50-7.00/25 lb, 15.50-16.00/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 2.25-2.75/10 lb, petits 1.00-1.10/10 lb, verts jeunes 6.00-6.50/caisse de 4 dz
PANAIS: 8.00-8.50/12 sachets de 2 lb
RADIS: 10.50-11.00/caisse de 3 dz de paquets
RHUBARBE: 1.25-1.50/botte de 12 paquets
RUTABAGAS: 7.00-7.50/50 lb, gros 1.50-2.00/50 lb, 2.50-2.75/25 lb
SIROP D'ÉRABLE: 17.00-20.00/gallon ou 8 boîtes de 540 ml
PLANTS DE LÉGUMES ET DE FLEURS: 1.75-2.00/caissette

POMMES

Suite à leur rencontre du 14 janvier dernier, les membres du Comité des prix ont fixé les prix suivants: prix minimum net vendu et livré au détaillant pour les variétés McINTOSH, WOLF RIVER et CORTLAND: Cell Pack 140: 10.00; Cell Pack 120: 10.50; 12 cellos 3 lb: 8.25; 9 cellos 4 lb: 8.25; 8 cellos 5 lb: 8.75; 4 paniers/4 pintes: 5.50; 4 paniers/4 pintes "over wrap": 6.00; minot en vrac: 7.00. Variétés SPARTAN, EMPIRE et DÉLICIEUSE: Cell Pack 140: 12.00; Cell Pack 120: 12.50; 12 cellos 3 lb: 10.25; 9 cellos 4 lb: 10.25; 8 cellos 5 lb: 10.75; 4 paniers/4 pintes: 6.50; 4 paniers/4 pintes "over wrap": 7.00; minot en vrac: 9.00. Variétés McINTOSH, WOLF RIVER, CORTLAND EN ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE du Québec: Cell Pack 140: 11.00; Cell Pack 120: 11.50; 12 cellos 3 lb: 9.25; 9 cellos 4 lb: 9.25; 8 cellos 5 lb: 9.75, 4 paniers/4 pintes: 6.00; 4 paniers 4 pintes "over wrap": 6.50; minot en vrac: 8.00. Variétés SPARTAN, EMPIRE et DÉLICIEUSE EN ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE: $1. de plus que la McIntosh, Wolf River et Cortland en atmosphère contrôlée sauf les 4 paniers/4 pintes, et 4 paniers/4 pintes "over wrap": 50c de plus. Prix au grossiste 12.5% de moins. Prix disponibles sur CODAPHONE (514) 384-5156.

Les prix de la pomme de terre

en vigueur le 18 mai 1981
à minuit et une minute

Pomme de terre lavée	**Détaillant**	**Grossiste**
5 lb	$1.03	$0.88
10 lb	1.94	1.65
20 lb	3.77	3.20
50 lb	8.83	7.50
Pomme de terre brossée	**Détaillant**	**Grossiste**
5 lb	$0.98	$0.83
10 lb	1.83	1.55
20 lb	3.55	3.00
50 lb	8.24	7.00

Sur emballage (Master) $0.70 de plus le 100 lb.
Pomme de terre lavée Jumbo: $13.50 le 75 lb F.A.B. grossiste; $ 9.00 le 50 lb F.A.B. grossiste
Pomme de terre brossée Jumbo: $12.75 le 75 lb F.A.B. grossiste; $ 8.50 le 50 lb F.A.B. grossiste

Animaux vivants

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mtl et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail; W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

FÊTE FERMÉ

N.B.: Les prix donnés sont au 100 lb

BOUVILLONS	
A-1-2	
B	
Commel	
D'engr.	
Communs & moy.	
TAURES	
A-1-2	
B	
Commel	
VACHES	
D-1-2	
D-3	
D-5	
TAUREAUX	
VEAUX DE LAIT	
Choix	
Bons	
Moyens	
Communs	
Léger de remp. (d	
Bons	
Comm. et moy.	

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi 18 mai 1981		**La semaine dernière**	
Porcs	FÊTE FERMÉ	Porcs	61.25-61.65
moyenne		moyenne	61.45
Truies		Truies	—
moyenne		moyenne	53.00

Prix payés en Ontario

Porcs	FÊTE FERMÉ	Porcs	60.00-62.60
moyenne		moyenne	61.09
Truies		Truies	51.35-53.00
moyenne		moyenne	52.15

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 15 mai 1981
Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	**Québec**	**Trois-Rivières**	**Sorel**
Blé	194.70	191.70	194.00	192.20
Orge	175.50	175.25	176.00	176.50
Avoine canadienne	173.50	173.00	173.00	171.50
Maïs américain (Jaune, no 3)	182.30	183.50	184.25	183.30
Maïs ontarien (chargé sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	187.55	190.40	—	—

MONTRÉAL	**Semaine courante**	**Semaine dernière**	**Même semaine 1980**
Son de blé	168.00	168.00	138.00
Gru rouge de blé	170.00	170.00	138.00
Tourteau de soya 48%	364.20	367.35	284.15
Tourteau de soya 44%	328.90	333.20	262.10
Tourteau de colza 34%	202.00	211.75	185.20
Luzerne déshydratée (100,000-A)	208.00	208.00	—

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

	Blé CWRS #3 Tonne métrique	**Avoine alim. #1** Tonne métrique	**Orge alim. #1** Tonne métrique
19 mai	176.00	137.60	150.10
18 mai		FÊTE FERMÉ	
15 mai	175.00	137.30	150.00
14 mai	175.00	137.50	150.10
13 mai	174.50	135.50	148.20

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provendes

Révision de la politique laitière à long terme

L'Office opte pour la continuité

Les producteurs québécois reconnaissent la valeur de la politique actuelle et désirent qu'elle soit non seulement maintenue mais améliorée de façon à répondre aux besoins fondamentaux de l'industrie laitière au Québec. Les producteurs de lait ont accepté de se soumettre au contrôle inhérent à la gestion des approvisionnements de lait et d'ajuster leur production aux conditions du marché. Une modification radicale des règles détruirait la confiance mise par les producteurs dans l'avenir de l'industrie laitière et aurait des répercussions profondes sur la vie agricole de notre province.

C'est un peu ce qui ressort du mémoire présenté par l'Office des producteurs de lait du Québec lors de la consultation sur la révision de la politique laitière à long terme présenté par M. Jacques Boucher, vice-président de l'organisme.

Le document critique aussi une analyse économique faite par le Comité interministériel sur la révision de la politique laitière et soumise aux organismes de producteurs pour susciter la discussion. La réaction est assez violente. On note d'abord qu'un gouvernement ne saurait poser des gestes dans le sens de la déréglementation sans études préalables sérieuses mesurant l'impact de leurs gestes.

Il qualifie l'étude de "schéma primitif de courbes d'offre et de demande ne pouvant qu'évaluer grossièrement deux situations statiques". Pendant que le document surestimait les coûts de l'actuelle politique laitière, on oubliait systématiquement d'en évaluer les bénéfices, de plus, on a systématiquement ignoré les coûts sociaux liés au changement de politique proposé. Il est inutile de commenter en détail les affirmations grossières et les erreurs flagrantes qui abondent dans le document, conclut-on.

À propos de cette analyse économique, disons tout simplement qu'il s'agit d'une analyse faite par des économistes ignorants du système de la mise en marché du lait au Canada. Devant leur incapacité de comprendre, ils ont établi un modèle en faisant une courbe de la demande et une courbe de l'offre comme on l'apprend dans un cours d'introduction à l'économique en fixant le point de recherche au prix du lait sur le marché mondial. Le ridicule de la chose est évident. Car le lait en vente sur le marché mondial est du lait qui ne trouve pas preneur et dont les pays se débarrassent pour diminuer leurs frais.

C'est d'ailleurs un travers courant des études économiques qui remettent en cause le système. Il suffit de demander une étude à un économiste qui n'y connaît rien au système, de lui fournir quelques tableaux et il en arrivera à cette conclusion. Par contre, s'il peut tenir compte d'un plus grand nombre de facteurs, celle-ci changera. Plus simplement, il n'aurait qu'à comparer le prix payé pour le lait dans divers pays du monde et il aurait déjà une réponse car il est facile de constater que les consommateurs canadiens figurent parmi ceux qui s'alimentent à meilleur compte au monde.

Pour l'Office, il est évident que les politiques profitent non seulement à l'industrie mais à l'ensemble des consommateurs canadiens; elles doivent donc être maintenues. Le subside versé sur la production de lait industriel est en fait un subside à la consommation, c'est toujours important de le mentionner.

Par ailleurs, il est nécessaire que le gouvernement poursuive ses efforts de recherche et de développement et continue à être une bougie d'allumage dans cette activité qui peut avoir un important impact sur toute l'industrie agro-alimentaire et sur les consommateurs.

Il ne faut pas oublier qu'au cours des dernières années, la part du budget fédéral consacrée à l'industrie laitière est passée d'environ 1% à 0,5%. Il y a donc déjà une coupure.

Il ne faut pas négliger les effets positifs de la stabilité et de la sécurité des approvisionnements. Aussi, les consommateurs ont bénéficié pour une large part des gains de productivité des producteurs car les prix fixés ne tiennent compte que de 80% des hausses de coût.

Pour ce qui est des exportations, on a rappelé que les producteurs assument les coûts de celles-ci mais que les subsides doivent s'appliquer sur cette partie. Cependant, l'Office ne veut pas que le volume des exportations soit augmenté à moins que les éléments d'insécurité inhérents à la fragilité des contrats d'exportation et à leur courte durée ne soient évités afin d'éliminer des risques inutiles pour les producteurs.

Les producteurs laitiers optent pour le maintien de la présente politique laitière à l'exception des dispositions relatives au niveau des revenus des producteurs. En effet, la formule actuelle ne leur permet pas de retirer un revenu comparable à celui des autres entreprises qui ont un niveau de capitalisation et un nombre d'heures de travail équivalents.

ENCAN MULLER-SHORE
POLLED DORSET
Vente de dispersion du troupeau
Je serai à cet encan, **le 23 mai**
à London, Ontario.
J'accepterai des commandes.
PETER CONWAY
Tél.: (514) 632-0956

Nominations à l'Office canadien de commercialisation du poulet

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé deux nominations à l'Office canadien de commercialisation du poulet. Les deux nouveaux membres sont: Mme Karen Beherall de Clearbrook (C.-B.) et M. Gérard Goyer de Brossard (Québec).

Mme Beherall est impliquée depuis plusieurs années dans les mouvements syndicaux et dans les organisations de consommateurs. Elle est présidente du Local 432 de la *United Food and Commercial Workers' Union.*

M. Goyer a travaillé à la Division de la volaille de Canada Packers durant 46 ans. Il a été président du *Canadian Poultry and Egg Processors Council* et de l'Association des abattoirs avicoles du Québec Inc.

L'Office profitera au cours des deux prochaines années de la vaste expérience et des connaissances de ces deux nouveaux membres.

Le gouvernement fédéral peut nommer deux membres de l'Office canadien de commercialisation du poulet qui compte en outre neuf représentants des producteurs.

SANBAR*



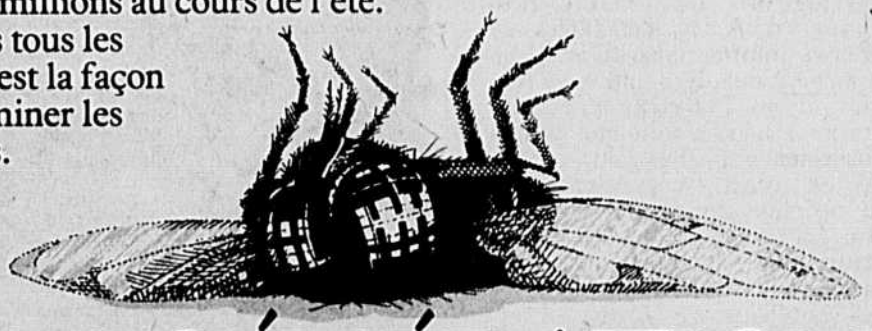
Sanbar est un insecticide à action prolongée pour les bâtiments de la ferme.

Sanbar est si efficace que seulement deux applications par an peuvent suffire. Vous faites donc une économie de temps; et le temps c'est de l'argent!

Une seule application de Sanbar suffit à éliminer pendant plusieurs mois la mouche domestique et la mouche piquante dans les étables bien tenues. C'est là un avantage important car si vous détruisez les mouches en mai et juin, elles ne pourront plus se reproduire par millions au cours de l'été.

Sanbar. Utilisez-le dans tous les bâtiments de votre ferme. C'est la façon économique et efficace d'éliminer les mouches. Et pour longtemps.

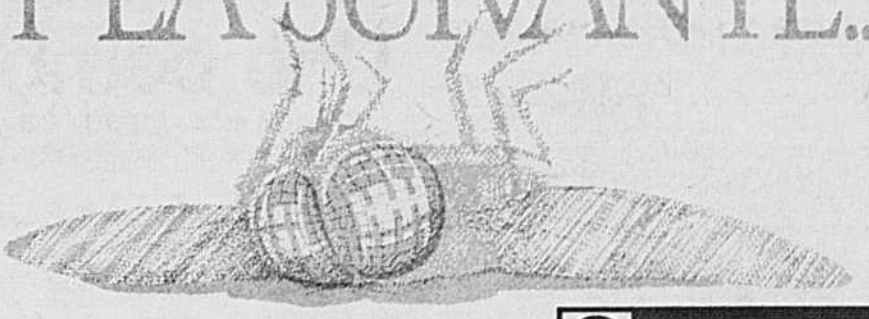
TUE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION.



ET LA DEUXIÈME.



ET LA SUIVANTE...



Shell Chimie

*M.D. DE SHELL CANADA LIMITÉE

La clef des champs

Une chronique de
Claude Turcotte

Le recensement est essentiel au mieux-être de la classe agricole

Dans quelques jours, le trois juin précisément, aura lieu le recensement au Canada. Il s'agit d'un exercice qui revient à tous les dix ans, que tout le monde connaît plus ou moins et à vrai dire sur lequel bien peu de gens réfléchissent. Au fond, à quoi un recensement peut-il bien servir exactement?

Il doit bien y voir quelque utilité aux recensements même en agriculture, puisque les Chinois ont organisé un premier recensement agricole 2,200 ans avant Jésus-Christ et que la pratique s'est répandue partout ailleurs depuis. Au ministère fédéral de l'Agriculture, on vous dira avec grande conviction qu'il est très important que tous les agriculteurs participent au recensement.

"Le recensement est la base de tout le système des statistiques agricoles", vous expliquera-t-on. On est facilement porté à croire que les gouvernements sont les seuls à profiter du recensement et surtout de l'interprétation faite une fois que tous les faits ont été compilés et digérés.

Évidemment, les gouvernements s'en servent beaucoup pour élaborer des politiques plus adéquates. Mais les agriculteurs eux-mêmes peuvent à la lumière des statistiques ajuster leur propre planification en tenant compte de données économiques, démographiques ou strictement agricoles.

D'autres groupes, comme les associations agricoles, dont l'UPA, peuvent puiser dans les statistiques de nombreuses informations utiles. Il en va de même pour de nombreuses entreprises privées. Par exemple, un manufacturier d'engrais chimique pourra plus facilement choisir un endroit pour établir son usine, en sachant où se trouve la plus grande partie de sa clientèle. En faisant ainsi un choix plus judicieux, il réduit sans doute le coût de son produit, ce qui ultimement profitera à ses clients, c'est-à-dire les fermiers.

Enfin, il est bien évident que le public en général a intérêt à avoir une idée de ce que l'on pourrait appeler l'inventaire de la société dans laquelle il vit. Si les urbains ont une meilleure connaissance des conditions de travail et des obstacles des producteurs agricoles, il y a de meilleures chances pour que les gens de la ville comprennent mieux les causes réelles de la hausse des prix des produits de la ferme.

Comme par le passé, le recensement qui aura lieu bientôt, comprend une série de questions qui concernent spécifiquement les agriculteurs.

C'est l'agriculteur lui-même ou la personne qui connaît le mieux l'organisation et le fonctionnement de la ferme qui doit répondre aux questions, car on veut des réponses sérieuses et exactes, sinon ce ne serait pas la peine de faire des statistiques.

Il faut environ vingt minutes pour compléter le questionnaire sur l'agriculture. Soit dit en passant, les fermiers qui n'auraient pas reçu le questionnaire (on doit en faire la distribution à partir du 25 mai) pourraient éventuellement signaler l'oubli en demandant à l'opératrice (sans frais) le zénith 01981. Quelqu'un qui voudrait obtenir des renseignements additionnels sur le recensement pourrait demander aussi ce numéro.

Le gouvernement fédéral attache une telle importance à l'opération du recensement qu'il dépensera $95 millions pour le faire. Le recensement de l'agriculture coûtera pour sa part $7 millions. On le mène en même temps que l'autre pour des raisons évidentes d'économie. On sait que 34,000 agents de recensement distribueront des questionnaires à plus de huit millions de ménages dans tout le Canada.

Le recensement de la population en général a également une grande importance. Notamment, le gouvernement fédéral utilise les chiffres du recensement comme base de calcul de la répartition des paiements de transfert aux provinces. En fait, chaque résident apporte $300 à sa province pour des argents qui servent à financer les soins médicaux, l'éducation et les services sociaux. On a donc tous intérêt à faire recenser.

Mais pour revenir au monde agricole, on peut affirmer que le recensement aidera à plusieurs égards. En connaissant l'âge des exploitants, on pourra élaborer des politiques visant à maintenir un nombre raisonnable de jeunes gens en agriculture; on pourra mettre au point une politique de crédit adaptée à l'évolution de la structure d'âge des cultivateurs.

Par d'autres questions sur l'emplacement, la superficie et la valeur des fermes, on parviendra à dégager des données valables pour une localité, une région, une culture particulière, un type de commercialisation, les besoins et les coûts de transports, les besoins de main-d'oeuvre, etc...

Par des questions sur les engrais chimiques utilisés, on réussira à obtenir des données permettant de mener des études sur la santé humaine et les répercussions environnementales de l'utilisation des engrais.

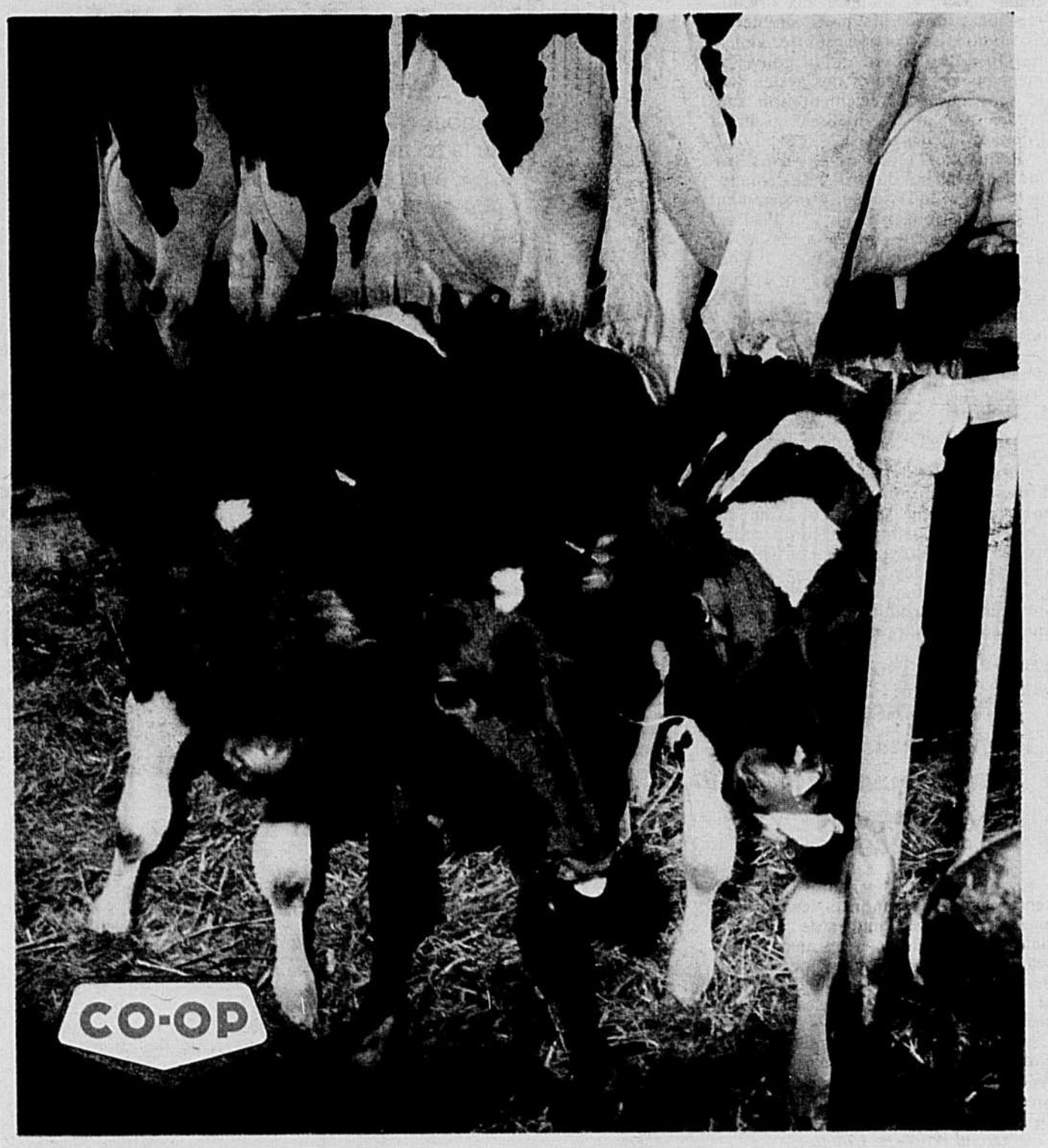
Bien entendu, le recensement agricole permet du même coup de faire l'inventaire du bétail, de mesurer l'évolution de la mécanisation agricole et de déterminer le capital total de la ferme. Il va de soi que toutes ces informations sont tout à fait confidentielles.

Suite de la page 3

bénéfice de ceux qui font les dons. Le Sénégal exporte des tonnes et des tonnes d'arachides produites sur les meilleures terres du pays alors qu'une partie de sa population ne mange pas à sa faim, le Mexique vient nous vendre des légumes, la Bolivie des fleurs, le Brésil du café, etc.

Le rapprochement entre ces deux termes est trop facile pour qu'on puisse l'empêcher. Cependant le contingentement et la faim dans le monde sont deux réalités très différentes et le premier ne peut avoir d'effet sur le second. Si on trouve des marchés, il est toujours possible d'ouvrir les quotas comme cela se produit occasionnellement. Mais ces aliments coûtent très cher à cause principalement de la très forte mécanisation des entreprises de production et ne peuvent contribuer significativement à soulager la faim dans le monde.

Il faut donc éviter de rapprocher ces deux réalités. Le Tiers monde aura moins faim lorsqu'on laissera ses habitants utiliser leurs terres pour s'alimenter.



Une combinaison idéale:

VIOLAC 1 et 2 + DEBUT-VEAU COOP vous feront réaliser, au moindre coût, vos objectifs principaux:

VIOLAC ①
VIOLAC ②
début VEAU

- Meilleur développement squelettique et musculaire.
- Vêlage facile.
- Production de lait supérieure.
- Longévité de votre vache adulte.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Section des productions animales